

LE CARREFOUR FRANCE

La presse « économique » européenne a consacré et consacre de nombreux articles aux élections en France, en Espagne, en Italie ou en Allemagne. Sous les commentaires les plus avisés portant sur « les résultats » affleure la détermination de mise en place de régimes plus aptes à conduire l'ensemble des contre-réformes, présentées comme des « *grands chantiers à entreprendre et à mener à bien* ». Une formule qui connote les pouvoirs oligarchico-démocratiques. Les obstacles multiples et protéiformes « *freinant l'exécution des travaux* » suscitent l'irritation des organisations patronales qui occupent l'avant-scène, comme lors des périodes de « grandes transformations ».

La récession américaine est là. La débâcle de grandes banques, assurances et instituts financiers occupe la une, à un rythme obsédant. La *Managing Director* de la banque étatsunienne Goldman, Sachs & Co, lors d'une conférence tenue à New York le 18 mars 2008, déclarait : « *Comme nombreux le savent dans cet auditoire, j'ai défendu depuis longtemps que notre capacité à anticiper le moment précis et le déclenchement d'un choc systémique financier est en pratique nulle. Malheureusement, l'expérience des derniers six à huit mois fournit des preuves supplémentaires pour confirmer cette réalité.* » Saisir le début de la « crise immobilière », Goldman, Sachs & Co l'a fait, plus vite que d'autres. Prévoir les enchaînements concrets, avec toutes leurs intrications, du « choc financier » qui s'ensuit – dans cette période de mondialisation du capital et d'envol du capital fictif – relève d'une impossibilité qui s'ancre, en dernière instance, dans l'anarchie spécifique au système capitaliste.

Pour faire exemple, la presse financière helvétique (*Neue Zürcher Zeitung, Finanz und Wirtschaft*) commence à donner dans l'hérésie : l'Etat (bourgeois) doit s'activer ; la Banque nationale (au statut privé et à la fonction publique, comme la Fed aux Etats-Unis) doit se préparer à des initiatives pour « soutenir » l'UBS ; « *nous devons soutenir les piliers de notre économie* » ; dit autrement « socialiser les pertes » ; l'inflation n'est pas un mal absolu, si cela permet d'éponger les dettes des financiers. Ou encore : « *La débâcle financière porte atteinte à la légitimité du système.* » (NZZ, 27 mars 2008)

Dans ce contexte agité, un nouveau catalogue de plans anti-salarié-e-s est en marche. Ils ne portent pas seulement sur l'abaissement du salaire social ; sur un contrôle plus despotique et affiné de la force de travail ou sur le formatage « idéologico-pratique » des salarié-e-s. Ils comportent des volets institutionnels et politiques pouvant se décliner de la sorte : le rôle de parti démocrate à l'américaine adopté par la social-démocratie (cela se profile depuis longtemps) ; un système d'alternance avec des forces de droite remusclées ; un système néo-copratiste de gestion politico-social symbolisé par les « tables rondes » Etat-patronat-syndicat et « organisations de la société civile » ; une gouvernance qui descend, en cascade, jusqu'au plan local, et l'application du *new public management* (deux thèmes sur lesquels *La brèche* a mis l'accent depuis longtemps) ; un personnel politique et de fonctionnaires *business friendly*, relayés dans les grands médias. Tout cela sur un fond de négationnisme de la lutte des classes et d'autoritarisme renforcé.

C'est dans ce contexte plus ample que doivent être lus les articles composant ce dossier : « Le carrefour France ». Ils nous permettent de comprendre les évolutions économiques, politiques, sociales en France et, avec l'avantage du comparatisme, de saisir les traits forts, européens, et leurs particularités « françaises ». (cau)

CLAUDE SERFATI *

É C O N O M I E P O L I T I Q U E

L'INSERTION DU CAPITALISME FRANÇAIS DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

11

LE PRÉSIDENT NICOLAS SARKOZY REPRÉSENTE DIRECTEMENT LES INTÉRÊTS DU CAPITAL FINANCIER ET DE LA BOURGEOISIE FINANCIÈRE. L'AFFICHAGE PUBLIC DE SES RÉSEAUX D'AMIS DU MEDEF (MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE) CONSTITUE SA CARTE DE VISITE. IL SERA JUGÉ PAR CEUX DONT IL REPRÉSENTE LES INTÉRÊTS SUR SES MESURES DE POLITIQUE INTÉRIEURE, QUI FRAPPENT ENCORE PLUS FORT QUE CELLES DE SES PRÉDÉCESSEURS ; MAIS AUSSI SUR SA DÉFENSE DE LA BOURGEOISIE FRANÇAISE AU PLAN INTERNATIONAL.

Depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, la situation économique de la France a continué de se détériorer. La croissance économique a ralenti, les déficits de l'Etat et de la balance commerciale ont augmenté, la hausse des prix n'est plus présentée comme un « ressenti » des ménages, mais comme une réalité indéniable, bien que sous-estimée dans les indices d'inflation. L'économie française est insérée dans l'économie mondiale, et à ce titre elle est confrontée à une nouvelle conjoncture internationale – initiée par la crise des crédits hypothécaires aux Etats-Unis –

qui rend la concurrence plus âpre. Cette dernière incite à l'amplification de mesures favorables aux classes dominantes et au capital. Les causes de la dégradation des doubles déficits budgétaires et commerciaux tiennent également aux mesures prises par le gouvernement de François Fillon. Celles-ci favorisent les ménages aisés et les entreprises (le « paquet fiscal » débattu en juillet 2007 et publié dans le *Journal officiel* le 23 août), développent la précarité du travail, accélèrent le démantèlement des droits sociaux.

* Claude Serfati enseigne l'économie à l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il a publié, entre autres, *Impérialisme et militarisme : actualité du XXI^e siècle*, Editions Page deux, 2004. En 2006, il a dirigé la publication de l'ouvrage *Mondialisation et déséquilibres Nord-Sud*, P.I.E.-Peter Lang, Bruxelles.

1 // SUR LA PLACE DE LA FRANCE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

[1] En 2005, le total cumulé du chiffre d'affaires des groupes américains classés dans le top 1000 : 4630 milliards de dollars ; japonais : 2061 milliards de dollars ; allemands : 947 milliards de dollars ; français : 770 milliards de dollars ; britanniques : 728 milliards de dollars (Commission permanente de concertation pour l'industrie - CPI, 2006).

Les groupes français sont activement engagés dans la mondialisation du capital. Sur la période 1996-2006, le capitalisme français occupe la troisième place du classement OCDE dans le total cumulé des investissements directs à l'étranger (IDE) – un indicateur du degré d'internationalisation des activités des entreprises. Les groupes français occupent également une place « honorable » dans le classement

mondial des 1000 premiers groupes (par le chiffre d'affaires). Le total cumulé de leur chiffre d'affaires les classe au quatrième rang mondial, ils sont situés loin derrière les groupes américains, japonais et allemands, mais devançant les groupes britanniques [1]. Les dirigeants des groupes ont également bien assimilé les enseignements du gouvernement d'entreprise « anglo-saxon » et se versent des rémunéra-



tions (salaires + stock-options) qui n'ont rien à envier à celles de leurs homologues [2]. Alors que le volume d'IDE réalisé par les entreprises françaises repose sur un nombre relativement restreint de grands groupes, les profits qui en résultent représentent désormais des sommes importantes. Le solde de la balance des revenus tirés de ces IDE, qui mesure la différence entre les revenus (profits) tirés des IDE des entreprises et groupes résidant en France à l'étranger et les revenus (profits) tirés par les groupes étrangers de leurs IDE en France, a pratiquement atteint 20 milliards d'euros en 2006 [3].

UNE PARTICIPATION ACTIVE À LA MONDIALISATION DU CAPITAL

Dans ces conditions, il est contestable de considérer l'économie française comme une citadelle assiégée par des groupes étrangers. Le taux de rendement des

IDE [4] placés à l'étranger est supérieur au taux de rendement des IDE réalisés par les filiales de groupes étrangers en France (figure 1). L'internationalisation du capital des groupes français leur permet donc de capter de la valeur qui est créée dans d'autres pays et constitue désormais un élément déterminant de leur rentabilité. Cette situation n'est pas sans rappeler celle des sociétés transnationales américaines [5]. Les IDE réalisés à l'étranger ne sont pas seulement le fait des groupes français actifs dans le secteur manufacturier, de l'énergie, de l'eau, de la distribution et du luxe. Les groupes de la bancassurance sont également très présents sur les marchés internationaux. De fait, à la fin 2005, la bancassurance représentait le premier secteur par le niveau de l'encours (total cumulé) d'IDE des entreprises françaises [6]. Cette puissance du capital bancaire et assurantiel français est souvent sous-estimée, et d'ailleurs relativement peu étu-

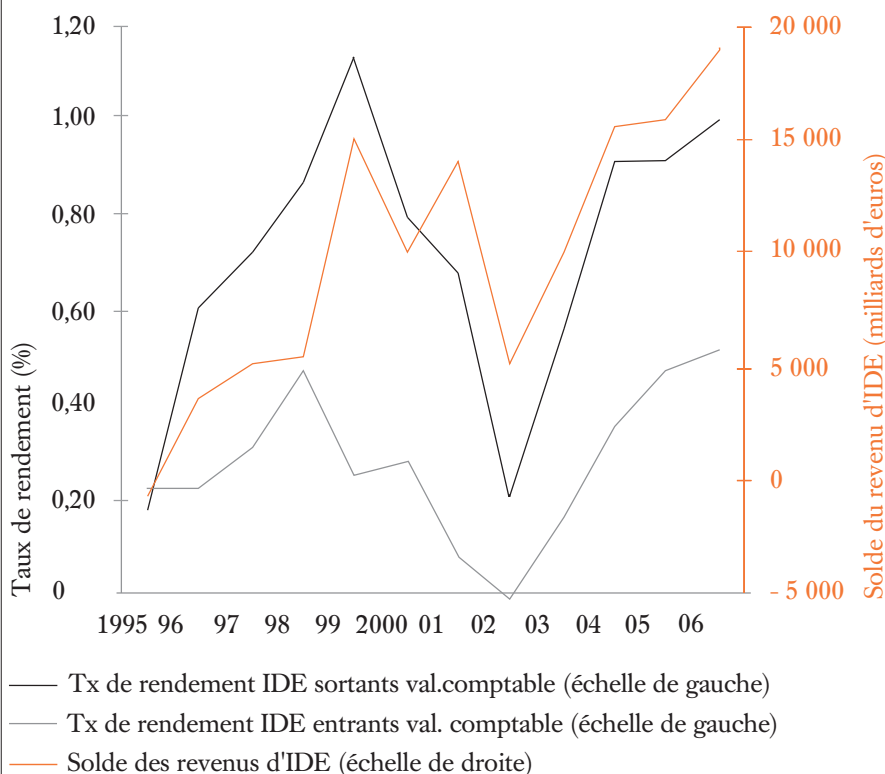
diée. De plus, les pouvoirs publics sont toujours prompts à mobiliser l'opinion contre les « menaces » de fonds d'investissement anglo-saxons, ce qui laisse supposer une vulnérabilité des « fleurons nationaux » (voir plus bas). C'est oublier le fait que si la production manufacturière a toujours eu du mal à s'imposer dans la culture entrepreneuriale du pays [7], en revanche la France occupe de longue date une place d'excellence dans le domaine de la finance mondiale. Sa position n'est certes plus aussi importante qu'elle le fut dans la période d'expansion impériale de la fin du XIX^e siècle (deuxième rang loin derrière la Grande-Bretagne), au cours de laquelle les profits et intérêts des investissements financiers dans le monde affluaient sur le territoire à l'avantage des banques et des ménages rentiers.

La France demeure néanmoins une grande puissance financiero-rentière, dont l'audace des institutions financières n'a souvent rien à envier à celle des « spéculateurs anglo-saxons ». La banque BNP Paribas a été parmi les premières à annoncer au début du mois d'août 2007 de sérieuses pertes enregistrées par ses fonds d'investissements situés aux Etats-Unis, en raison du degré élevé d'engagement sur le marché des crédits hypothécaires [8]. L'hebdomadaire *The Economist* s'étonne d'ailleurs du divorce croissant entre l'opinion des citoyens français, dont une minorité seulement déclare que « l'économie de marché est le meilleur système économique », et les innovations financières de classe mondiale réalisées par les élites françaises grâce à une formation scientifique d'excellence dans les grandes écoles [9].

À la fin 2005, les enquêtes coordonnées par le FMI placent la France en 4^e position mondiale par le volume des investissements financiers (investissements de portefeuille + prêts de long terme + prêts de court terme) qui sont placés dans le monde. La France a même conforté sa position puisque sa part dans le volume mondial d'investissements financiers [10] est passée de 5,6% en 2001 à 7,2% en 2005 (figure 2). Les institutions financières françaises privilégient les titres de la dette de long terme qui ont rapporté plus de 11 milliards d'euros aux résidents français sur la période 1995-2006.

La présence de ces groupes industriels et financiers sur le marché mondial tient pour une bonne part aux politiques éco-

FIGURE 1: LES TAUX DE RENDEMENT DES IDE FRANÇAIS À L'ÉTRANGER ET DES IDE ÉTRANGERS EN FRANCE (1995-2006)



Source: mon élaboration à partir des données Banque de France

nomiques conduites depuis cinq décennies. Deux tournants majeurs se sont produits au cours de cette période. Au début des années 1960, les gouvernements gaullois ont profondément transformé la physionomie du capitalisme français. La plupart des groupes aujourd'hui présents ont été créés ou reconstruits à cette période (voir encadré).

Le second tournant a pris forme au cours des années 1980 sous les présidences de François Mitterrand. L'objectif était moins de créer des « champions nationaux » que de soutenir les dirigeants des groupes nationalisés et privés dans les stratégies d'alliance internationale et d'investissements directs à l'étranger. Les mesures prises par le gouvernement de Pierre Mauroy et ses successeurs ont combiné un financement public massif, accordé en faveur des grands groupes nationalisés et privés, mais qui cherchait à demeurer compatible avec les règles de l'Union européenne (UE), avec des actions de restructurations qui étaient destinées à les soutenir dans la compétition mondiale. Les restructurations avaient pour objet de redéfinir les frontières d'activité des groupes, et ce type de « meccano industriel » qui forme un élément permanent de la politique industrielle conduite en France sous la V^e République. Depuis les années 1980, elles se sont fréquemment traduites par des fermetures de sites et des suppres-

QUELQUES EXEMPLES DE POLITIQUES INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE CONDUITES AU DÉBUT DES ANNÉES 1960

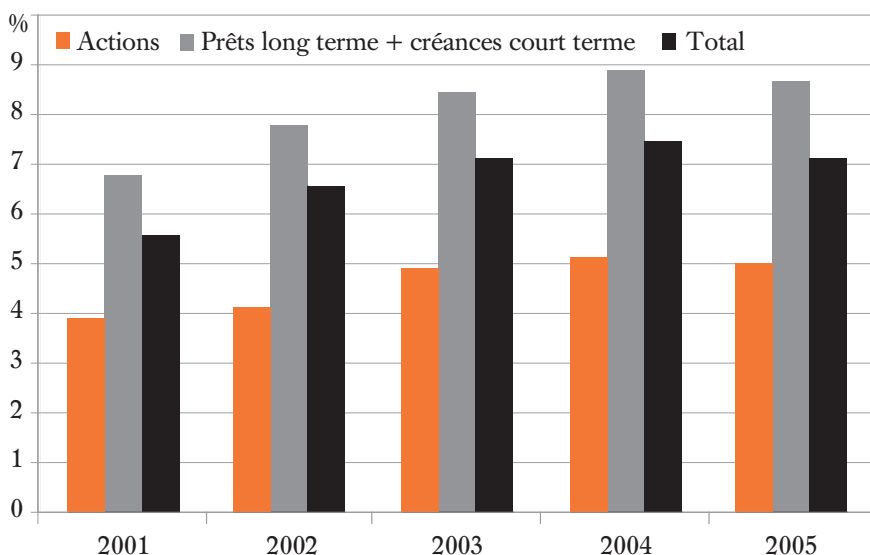
- Constitution de « champions nationaux » adossés aux grands programmes technologiques (nucléaire et militaire, aéronautique et spatial, télécommunications), création d'un pôle national du pétrole avec la création d'Elf (1^{er} janvier 1986)*, soutien persévérant à l'industrie automobile (duopole Renault-PSA).
- Réorganisation du système financier et bancaire avec formation de deux grands pôles financiers autour de Paribas et la Compagnie financière de Suez à côté de la Caisse des dépôts et consignations et des banques de détail.
- Concentration du secteur agricole et insertion de l'agriculture dans une filière agroalimentaire autour de grands groupes capitalistes,

* Cf. E. Cohen et M. Bauer : « *S'il est un succès unanimement salué de la politique industrielle française, c'est bien celui de la constitution d'un pôle pétrolier national autour d'Elf* », in *Les grandes manœuvres industrielles*, Belfond, Paris, 1985, p. 161.

sions d'emplois. Conjointement à ces mesures prises pour soutenir le capital industriel, le ministre des Finances, Pierre Bérégovoy a, dès 1985, mis en œuvre une série de mesures de déréglementation des marchés financiers et de consolidation du capital financier. Au total, depuis les années 1980, les gouvernements français ont combiné un engagement sans faille aux politiques néolibérales qui visaient les droits des salariés et les services publics et des mesures de soutien aux grands groupes financiers ainsi qu'industriels.



FIGURE 2: PART DU PORTEFEUILLE DE TITRES INTERNATIONAUX (ACTIONS, OBLIGATIONS, INSTRUMENTS DE MARCHÉ MONÉTAIRE) DÉTENUS PAR LES RÉSIDENTS FRANÇAIS DANS LE PORTEFEUILLE MONDIAL DE TITRES INTERNATIONAUX, 2001-2005



Source: mon élaboration à partir des données FMI

[2] Selon une étude publiée par HayGroup, groupe américain de conseil en management des ressources humaines, les grands patrons français ont reçu en 2007 une rémunération moyenne de 5,87 millions d'euros, loin derrière les Américains (12,97 millions), mais devant les Britanniques (5,85 millions). Pour établir cette comparaison, HayGroup a pris le package de rémunération des dirigeants du CAC 40, à savoir une partie payée en cash, qui comprend le salaire et le bonus lié aux résultats de l'entreprise, et une partie de rémunération dite différée, comprenant les stock-options attribuées et les actions gratuites distribuées. Selon cette définition, 77% des patrons du CAC 40 ont eu une rémunération qui a progressé de plus de 40% (*La Croix*, 2.02.2008).

[3] Pour comparaison, sur une base analogue mais pas similaire, le solde positif de la balance des revenus tirés des IDE suisses à l'étranger par rapport aux IDE étrangers en Suisse s'élève à quelque 25 milliards d'euros en 2006 (source: Banque nationale suisse). - Réd.

[4] Rapport entre les revenus d'IDE réalisés à l'étranger / encours d'investissements directs à l'étranger (ici estimés à leur valeur comptable).

[5] Voir les données fournies par G. Duménil, D. Lévy, « Où va l'économie états-unienne? », 2004, *Critique communiste*, Vol. 174, pp. 53-59.

[6] Source: Banque de France, 2007.

[7] En 2005, la part de la valeur ajoutée créée dans l'industrie (y compris l'énergie) dans le PIB était de 23,3% en Allemagne, 20% en Italie, 18% au Royaume-Uni, 16,1% en Espagne et 13,8% en France (Source: Service des études et statistiques industrielles - SESSI).

[8] Le 8 août 2007, elle annonça un « gel » de 1,6 milliard d'euros, parce que : « The complete evaporation of liquidity in certain market segments of the U.S. securitization market has made it impossible to value certain assets fairly, regardless of their quality or credit rating », *International Herald Tribune*, 9.08.2007.

[9] *The Economist*, « France has a paradoxical attitude to financial risk », 31.01.2008.

[10] Il s'agit donc du volume total de titres internationaux (actions, obligations, dettes à long terme et court terme) émis dans un pays distinct de celui d'accueil.

Le contexte était toutefois différent de celui des années 1960 et début des années 1970. La crise économique et la concurrence accrue entre les pays développés, la contre-révolution néolibérale ont inscrit les politiques économiques menées au cours des années 1980 et 1990 dans un contexte de chômage massif et durable et d'«acceptation» d'inégalités sociales croissantes.

CONSOLIDATION DE LA BOURGEOISIE FINANCIÈRE...

La domination contemporaine du capital financier a profondément modifié les conditions de production de la valeur dans les entreprises, mais elle a également modifié les rapports de distribution, c'est-à-dire la formation des patrimoines et des revenus des classes sociales. Le patrimoine financier, les plus-values et les revenus qui en dérivent constituent le socle de la richesse des classes dominantes [11]. Les actifs qui composent ce patrimoine représentent un droit de propriété sur les moyens de production. Ils donnent un droit de contrôle sur la répartition de la valeur créée et enfin, dans le cas des managers propriétaires, un droit de gestion des rapports de production.

En France, comme dans les autres pays développés, les données disponibles indiquent la progression considérable du patrimoine financier (et par extension du patrimoine foncier et immobilier) des classes dominantes. Les réformes mises en place depuis une dizaine d'années par les gouvernements ont cherché à associer d'autres fractions de la population. Les attaques contre les régimes de retraite par répartition ont en particulier eu pour objectif de contraindre les salariés à réaliser une épargne par acquisition de portefeuilles d'actifs financiers (l'assurance-vie étant le vecteur privilégié en France) [12]. Cette tentative de transformer le salarié en «rentier», dont la rémunération serait conditionnée par les performances boursières, est fort ancienne. Marx en montrait déjà les dimensions politiques et économiques : «*La caisse d'épargne est la chaîne d'or par laquelle le gouvernement tient une grande partie des ouvriers. Ceux-ci ne trouvent pas seulement de cette manière intérêt au maintien des conditions existantes. Il ne se produit pas seulement une scission entre la partie de la classe ouvrière qui participe aux caisses d'épargne et la partie qui n'y prend point part.*

Les ouvriers mettent ainsi dans les mains de leurs ennemis mêmes des armes pour la conservation de l'organisation existante de la société qui les opprime. L'argent reflue à la Banque nationale, celle-ci le prête de nouveau aux capitalistes et tous deux se partagent le profit et ainsi, à l'aide de l'argent que le peuple leur prête à vil intérêt - et qui ne devient un levier industriel puissant que grâce à cette centralisation même -, ils augmentent leur capital, leur domination directe sur le peuple.» [13]

Le changement d'échelle par rapport aux tentatives observées par Marx dans l'incitation à l'épargne financière faite aux salariés ne change rien aux différences profondes entre la grande masse d'entre eux et la situation des classes dominantes. En France, la croissance des revenus du capital a été dix fois supérieure à celle des revenus salariaux au cours de la période 1998-2005 (6,3% contre 0,6%). Or, l'accumulation financière demeure concentrée sur un nombre restreint de ménages [14]. Cette progression de la richesse des classes dominantes résulte directement de la politique de distribution des dividendes par les entreprises, et pour une partie moins importante par les plus-values boursières. Elle résulte également des

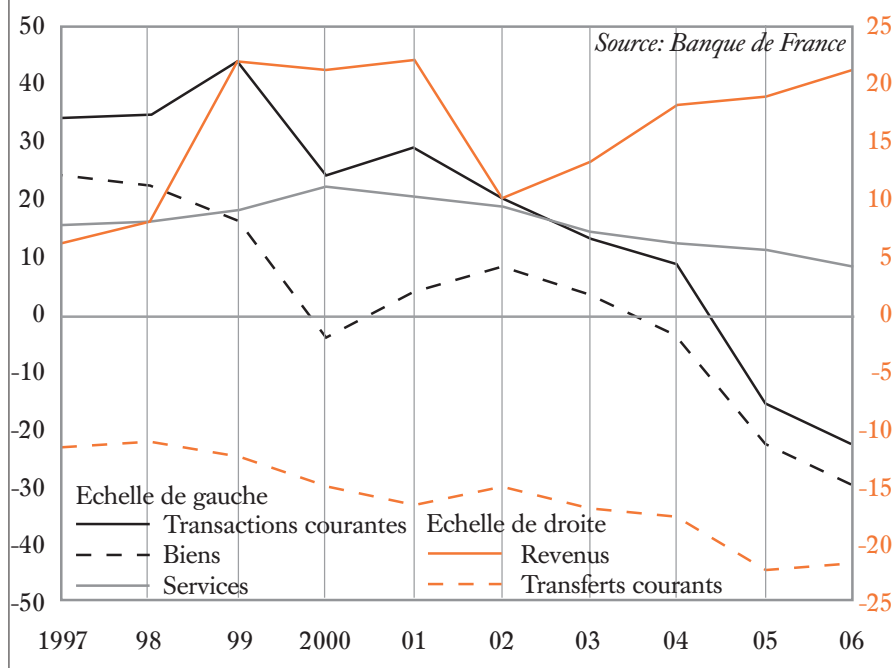
effets de complémentarité entre l'augmentation des revenus financiers et celle des revenus d'activité des dirigeants d'entreprise (part des profits qu'ils se distribuent entre autres sous forme de salaires), qui a été d'une ampleur sans commune mesure avec celle des salariés français [15].

Le terme de bourgeoisie financière qui est employé ici cherche à traduire en termes de classes sociales les positions de domination sans partage que le capital financier a reconquises à partir des années 1980. Le dénominateur commun, en dépit de positions différentes occupées dans l'espace professionnel, est la possession d'un patrimoine financier producteur de revenus substantiels qui sont captés sur la valeur créée par le salariat.

...ET AFFAIBLISSEMENT DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Aujourd'hui, les stratégies des grands groupes financiers et industriels français ne peuvent plus être considérées comme une sorte d'extension internationale de leurs activités domestiques. Elles contribuent au renforcement de la concentration mondiale des industries comme des marchés et à la mise en concurrence

FIGURE 3 : ÉVOLUTION DU SOLDE DE LA BALANCE DES TRANSACTIONS COURANTES ET DE SES COMPOSANTES (SOLDE EN MILLIARDS D'EUROS), 1997-2006



mondiale des salarié-e-s. En France, les conséquences en sont la fermeture de sites de production et la multiplication des plans de licenciements. Ces stratégies produisent le délitement du tissu industriel et le développement de zones de chômage massif sur des territoires en perdition. La prospérité des grands groupes est en fin de compte l'autre face observable de cette dégradation.

Une indication de ce contraste croissant se trouve dans les performances effectuées sur les marchés mondiaux. L'industrie française perd des parts de marchés mondiaux, de façon quasi continue depuis 1992 [16]. Et le déclin tend à s'accroître de façon significative depuis quelques années. Certes, la France demeure un des grands pays exportateurs, mais sa force repose sur un petit nombre de grands groupes [17] qui réalisent une part très importante des échanges extérieurs (exportations et importations) de la France. Depuis le début de cette décennie, les grands groupes ont augmenté leurs activités et accru leurs profits sur les marchés étrangers (qui représentent plus de 70% de leur chiffre d'affaires), alors qu'au même moment le solde de la balance des échanges extérieurs se détériorait de façon inquiétante. Cet effritement de la position de l'économie française et de ses échanges extérieurs est perceptible dans l'évolution des composantes de la balance des transactions courantes (figure 3).

La balance des transactions courantes regroupe la balance commerciale, la balance des services et la balance des revenus (du travail et du capital) qu'on examine successivement. La détérioration du solde (exportations-importations) de la balance commerciale de l'industrie (agroalimentaire + manufacturière + énergie) a été particulièrement forte au cours des dernières années. La détérioration est moins marquée lorsqu'on exclut la balance des biens énergétiques (gaz et pétrole) qui est lourdement déficitaire, mais elle est néanmoins visible et surtout s'est accentuée depuis 1997-1998. Encore faut-il noter le rôle important joué par le solde positif de la balance commerciale de l'armement qui est venu limiter l'effondrement du solde de la balance commerciale des biens manufacturés depuis les années 1990.

Le solde de la balance des services est encore excédentaire, essentiellement grâ-

ce au poste « tourisme », mais cet excédent décline régulièrement. La balance des revenus est fortement excédentaire (plus de 20 milliards d'euros en 2006) grâce aux revenus du travail – pour l'essentiel ceux des salariés français transfrontaliers (en Allemagne, au Luxembourg et en Suisse) qui rapatrient leurs salaires dans des proportions bien plus importantes que l'envoi de fonds par les travailleurs immigrés en France vers leur pays d'origine [18]. Le solde positif de la balance des revenus est également dû au fort excédent de la balance des revenus du capital. Cet excédent – qui mesure pour l'essentiel la différence entre les bénéfices réalisés à l'étranger et rapatriés par les groupes multinationaux français et les bénéfices réalisés en France par les filiales des groupes étrangers et qui sont envoyés hors de France – est passé de 5,5 milliards d'euros en 1998 à 24,5 milliards d'euros en 2007.

La détérioration de la compétitivité de l'industrie française qui ne peut plus être masquée par la présence des groupes français sur les marchés mondiaux est particulièrement inquiétante. D'abord, elle concerne tous les secteurs et produits, les points forts comme les points faibles. Les points forts à l'exportation – les industries agroalimentaires (la France est le premier exportateur mondial), l'industrie aéronautique et spatiale (deuxième exportateur mondial), l'armement, les produits de beauté, la pharmacie et l'automobile – ont tous vu leur excédent diminuer [19]. La détérioration des points faibles de l'économie française – les biens de consommation électroniques (ordinateurs, téléviseurs, matériel hi-fi) ou traditionnels (vêtements), les biens intermédiaires (chimie, sidérurgie) et les biens d'équipements professionnels, en particulier ceux intensifs en technologies de l'information et de la communication – est également très forte depuis quelques années.

De plus, les performances de l'industrie française se dégradent dans presque toutes les régions de la planète. La situation est particulièrement inquiétante vis-à-vis des autres pays développés, avec lesquels elle réalise la plus grande partie de ses échanges. Le déficit avec les pays de l'UE augmente régulièrement depuis quelques années. Il atteint 27,5 milliards d'euros en 2007 (dont 24 milliards d'euros avec la zone euro), soit un montant supé-

Cette progression de la richesse des classes dominantes résulte aussi des effets de complémentarité entre l'augmentation des revenus financiers et celle des revenus d'activités des dirigeants d'entreprises.

15

[11] La richesse des classes dominantes repose sur trois dimensions : fortune, pouvoir et prestige qui font système. Voir Roland Pfefferkorn, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*, Paris, La Dispute, 2007. Ici, il n'est question que du premier aspect.

[12] A la fin de 2006, 1,9 million de salariés détenaient un Plan d'épargne retraite. Sur les 97 milliards d'euros souscrits à cette période, la grande majorité est réalisée dans le cadre de plans d'entreprise, le reste étant souscrit dans le cadre de plans personnels.

[13] K. Marx, *Travail salarié et capital*, 1847.

[14] Les 5% les plus fortunés disposent d'un tiers de l'ensemble de la richesse du pays (Source : Observatoire des inégalités sur données INSEE).

[15] Voir sur ces points les données fournies par C. Landais, « Les hauts revenus en France (1998-2006) : Une explosion des inégalités ? » (<http://www.jourdan.ens.fr/%7Eclandais/documents/htrev.pdf>)

[16] La part de marché de la France est mesurée par le rapport entre les exportations de la France et les exportations mondiales. Elle était de 6% en 1992 et de 4% en 2006.

[17] En 2004, les 8 premières entreprises à l'exportation ont assuré 13% des ventes françaises de marchandises, les 100 premières entreprises (mais dont un certain nombre appartient à un même groupe) ont réalisé 36% des exportations de la France. Vir Nila Ceci, Bruno Valersteinas, *Diagnostics Prévisions et Analyses Economiques*, N° 102, mars 2006.

[18] L'excédent de la balance des revenus du travail dépasse régulièrement 8 milliards d'euros depuis quelques années.

[19] Ainsi, le solde excédentaire de l'industrie automobile est passé de 9,2 milliards d'euros en 2000 à 671 millions d'euros en 2007.

rieur à celui enregistré avec la zone Asie (y compris le Japon). En 2007, le solde des échanges a été négatif avec 7 des 10 principaux pays partenaires européens de la France. Il est particulièrement élevé avec l'Allemagne, en direction de laquelle la France réalise presque 25 % de son commerce européen.

La perte de compétitivité de l'industrie française par rapport à celle des autres pays développés est d'ailleurs continue depuis une dizaine d'années et bien antérieure à la réévaluation de l'euro [20]. La figure 4 enregistre cette détérioration continue par rapport aux autres pays européens entre 1999 et 2007.

Les causes de ce recul sur les marchés mondiaux, y compris par rapport aux autres pays développés, sont multiples. La hausse de l'euro est un facteur explicatif insuffisant, puisque la dégradation de la balance commerciale concerne aussi les flux d'échanges avec les autres pays européens. Les coûts salariaux sont souvent invoqués pour expliquer la perte de compétitivité des prix des produits français.

En fait, leur évolution depuis quelques années est plus favorable (pour le capital) que dans les autres pays développés. Les

coûts salariaux horaires ont certes plus augmenté en France que dans la zone euro entre 2000 et 2007, mais les gains de productivité du travail ont progressé encore plus nettement en France que dans les autres pays européens. Résultat : entre 2000 et 2007, les coûts salariaux unitaires (c'est-à-dire par unité produite), qui prennent en compte les gains de productivité du travail, ont baissé en France de 1,5 %, contre une hausse de 5,7 % dans la zone euro [21].

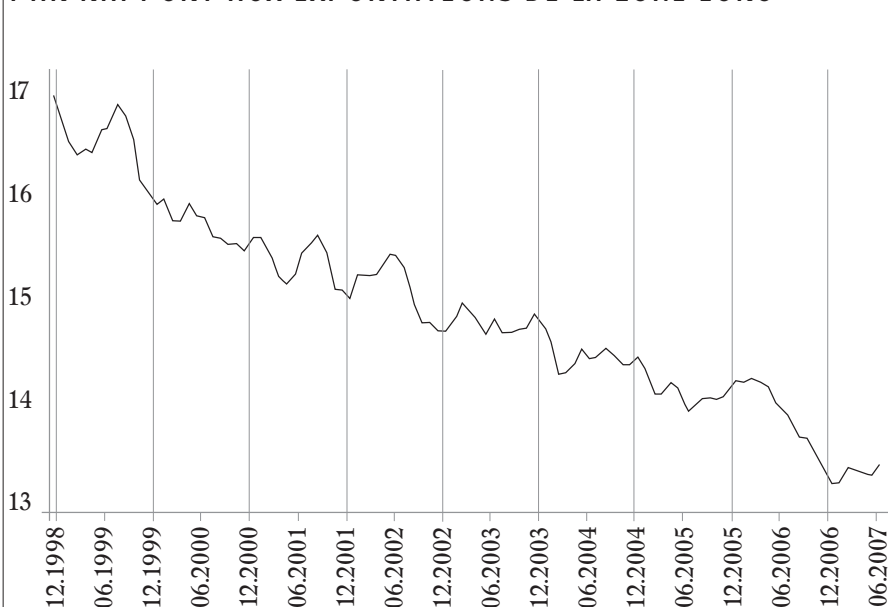
D'autres facteurs paraissent plus convaincants pour expliquer la détérioration de la position de l'industrie française. Les plus importants sont ceux qui renvoient au poids de l'histoire. Les classes dominantes ont toujours compté sur l'implication de l'Etat pour construire, développer et soutenir leurs entreprises. Un des effets a été que la spécialisation internationale de l'industrie française s'est construite dans des secteurs industriels dans lesquels les marchés publics sont (ou ont été) essentiels. L'aéronautique et l'espace, les télécommunications, le nucléaire figurent parmi les points forts traditionnels. Ils exigent en retour une implication constante de la diplomatie des affaires, dont le pré-

sident Sarkozy a montré les différentes facettes. Cette spécialisation internationale explique que l'industrie française a nettement moins bénéficié que l'industrie des autres pays développés, et en particulier ceux de l'UE, de la forte croissance du commerce mondial, sous l'aiguillon de la Chine et des autres pays émergents ; essor observé depuis le début de cette décennie. La croissance économique des pays émergents signifie une augmentation de la demande de ces pays adressée aux pays industrialisés.

Or, les entreprises françaises ne sont pas bien positionnées sur les secteurs industriels en forte expansion et pour lesquels la demande croît très vite ; par exemple les biens d'équipement industriels et les biens de consommation destinés aux « classes moyennes » [22]. Sur la période 1998-2004, les taux de croissance des exportations de tous les secteurs industriels de la France, à l'exception de l'industrie aéronautique et de l'automobile, ont été inférieurs à ceux de leur demande mondiale. Même en France, lorsque la croissance économique accélère légèrement, le déficit commercial se creuse plus vite encore. Cette situation tend à se répé-

Cette spécialisation internationale explique que l'industrie française a nettement moins bénéficié que l'industrie des autres pays développés, et en particulier ceux de l'UE, de la forte croissance du commerce mondial.

FIGURE 4: ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE PAR RAPPORT AUX EXPORTATIONS DE LA ZONE EURO



Exportations françaises / exportations de la zone euro
(en pour cent, moyenne mobile sur 3 mois en valeur, marchandises)

Source: INSEE

ter depuis une trentaine d'années (en particulier depuis 1975-1976 avec le plan de relance de Jacques Chirac, puis en 1981-1982). Une des raisons est l'incapacité des entreprises françaises à répondre à l'augmentation de la demande qui bénéficie plus largement aux produits étrangers, comme le constate – après bien d'autres études – une note de conjoncture du Medef. Elle ne mâche pas ses mots et égratigne au passage l'inefficacité du « paquet fiscal » du point de vue de la croissance macroéconomique [23].

Les difficultés des entreprises françaises à répondre à la hausse de la demande des pays émergents renvoient, elles aussi, à une faible tradition entrepreneuriale d'une classe dominante qui s'est construite et développée en prenant fortement appui sur les institutions étatiques. Ce comportement se reflète aujourd'hui dans l'insuffisance des ressources qu'elles

consacrent à l'innovation. Les groupes français ont développé leurs dépenses de recherche et développement (R&D) dans les secteurs fortement soutenus par les financements publics (aéronautique et espace, télécommunications, nucléaire).

Cependant, les dépenses sur financements propres des entreprises françaises (rapportées à leur chiffre d'affaires) sont inférieures à celles des entreprises des principaux pays développés (États-Unis, Japon, Allemagne, pays nordiques), mais également à la Corée du Sud et à Taïwan. Selon une étude réalisée par l'Institut Rexecode, si les critères hors prix les plus appréciés restent la qualité, le design et la notoriété des marques, le contenu en innovation technologique insuffisant est un constat récurrent pour les biens de consommation et d'équipement [24]. Cela explique également les pertes de parts de marché mondial.

2 // RIVALITÉS INTERCAPITALISTES ET MONDIALISATION

UNE NOUVELLE CONFIGURATION DES RELATIONS GOUVERNEMENT-CAPITAL

La montée en puissance de la Chine, de l'Inde et de quelques autres pays dans l'économie mondiale représente un atout considérable pour le capital qui peut mettre en concurrence une « armée industrielle » virtuellement illimitée, du moins à l'aune des besoins de l'accumulation du capital des grands groupes mondiaux et de leurs sous-traitants. La main-d'œuvre a doublé en quelques années – passant d'environ 1,5 à 3 milliards d'individus – grâce à l'intégration directe dans l'économie mondiale de la Chine, de l'Inde et des anciens pays « socialistes » [25]. Il faut ajouter que, dans un contexte de concurrence intercapitaliste qui place les groupes mondiaux d'industries clés dans une situation de surcapacités de production latentes ou ouvertes, la perspective envisagée par la Banque mondiale d'une « classe moyenne » qui passerait en Chine de 56 millions de personnes aujourd'hui à plus de 360 millions d'ici 2030 a de quoi faire rêver les managers.

L'extrême mobilité de déplacement acquise par le capital financier dote les groupes mondiaux – dont les grands

groupes français font évidemment partie – d'un levier considérable pour mettre en concurrence les producteurs, choisir les pays dont les gouvernements sont les « moins-disants » en matière de droits sociaux ou simplement humains, et s'implanter sur les territoires les plus complaisants en matière de préservation de l'écologie et de l'environnement.

Aux possibilités offertes aux grands groupes mondiaux en termes de création et d'appropriation de la valeur, il convient d'adjoindre les avantages que cette situation offre aux élites et aux classes dominantes. Elles peuvent placer leur capital au gré des opportunités et alimenter leurs revenus (dividendes, intérêts) à la source planétaire des valeurs créées ou des richesses captées grâce à la mise en place de droits de propriété. Le fait qu'une partie croissante de leur patrimoine vienne d'un capital financier dont la vitesse et l'opacité de circulation se jouent des « patries » soude les intérêts de cette « internationale des rentiers ». Il n'est donc pas surprenant que son objectif soit de pérenniser la domination actuelle du capital financier [26].

La mondialisation du capital, encouragée par les politiques de déréglementation et de libéralisation des marchés financiers,

[20] Les parts de marché mondial de l'industrie française (exportations de la France dans le monde sur exportations des pays de l'OCDE dans le monde) sont passées de 8,1 % en 1991 à 7,4 % en 2004, et à 7,2 % en 2005.

[21] CPCI, Rapport 2007.

[22] En 2006, les exportations de matériel aéronautique, ferroviaire et naval avec la Chine ont représenté plus de 35 % du total des exportations de la France.

[23] Cf. *Le point de conjoncture économique*, novembre 2007. Sous le titre explicite « Le frein à la croissance française ? Une incapacité à répondre au supplément de demande », il est affirmé page 6 : « La consommation pourra être soutenue par le « paquet fiscal » voté l'été dernier, encore qu'une partie importante ira à l'épargne (déjà le taux d'épargne augmente). Surtout, la consommation française tire d'abord la production étrangère : entre 2000 et 2007, la croissance des achats de produits manufacturés a été de 23 %, mais de 9 % pour la production et de 66 % pour les importations ! De surcroît, les Français réorientent leurs dépenses vers une consommation moins favorable à la production française (de plus en plus d'équipement électrique et électronique pour la maison ou les loisirs). »

[24] COE-Rexecode, *La compétitivité française en 2007*, Document de travail N° 3, décembre 2007.

[25] Richard Freeman, « The Great Doubling: The Challenge of the New Global Labor Market », in John Edwards, Marion Crain, Arne Kalleberg (eds), *Ending Poverty In America: How to Restore the American Dream*, The New Press, 2007.

[26] C. Serfati, « La globalisation financière: le triomphe des rentiers » dans B. Jouve, Y. Roche, *Des flux et des territoires*, Presses Universitaires du Québec, 2006.



n'a pas pour autant mis fin au rôle des Etats et des espaces socio-économiques sur lesquels ils exercent leur autorité. Certes, l'interaction entre le capital et les gouvernements est différente de celle qui existait au cours de la période d'expansion impérialiste et du partage du monde (1880-1914). La proximité fut telle que les Etats dominants soutinrent « leurs » entreprises, y compris par l'action militaire et les guerres. Elle fut interprétée par Boukharine comme la transformation du capitalisme en un grand « trust national ». Les guerres interimpérialistes pouvaient certes être considérées, pour paraphraser Clausewitz, comme la « continuation de la concurrence économique par d'autres moyens ». Elles avaient néanmoins d'autres déterminations et en particulier celles qui relevaient du politique [27].

La situation a changé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les relations entre les pays de la zone transatlantique [28] qui se sont développées depuis plus de soixante ans ont mis fin aux guerres entre pays développés (mais évidemment pas aux guerres). Dans le cadre de la division en « blocs », les Etats-Unis ont exercé leur hégémonie sur les autres pays développés et ceux des « pays en voie de développement » qui appartenaient à leur « bloc ».

Depuis les années 1990, les processus économiques et géopolitiques (disparition de l'URSS) ont contribué à la fragmentation de l'espace mondial et à sa reconfiguration sur un mode profondément hiérarchisé et différencié. Au sommet de la hiérarchie, les pays capitalistes développés dominent, et à l'autre pôle on trouve des dizaines de pays dont l'implosion (qualifiés d'« *Etats faillis* » par l'Administration américaine, de « *Pays à faibles revenus sous tension* » par la Banque mondiale, etc.) reflète non pas leur « exclusion » de la « mondialisation », mais au contraire leur modalité d'insertion dans cette dernière.

En effet, une partie plus ou moins importante de la valeur qui est créée dans ces pays et des richesses qui s'y trouvent est captée par de multiples canaux – avec la complicité des élites nationales – par les groupes financiers et industriels multinationaux. Entre ces deux pôles, on trouve un ensemble composite de pays, dont certains aspirent au statut de « puissances régionales », et dont les gouvernements

cherchent à tirer avantage des rivalités interimpérialistes, de dotations en ressources naturelles indispensables (au premier chef le pétrole et le gaz) ou de « dispositions anti-impérialistes » diffuses dans la population.

Dans le contexte de la mondialisation impérialiste, qui combine l'extension mondiale des rapports capitalistes avec une très forte différenciation dans leurs modalités de mise en œuvre, l'émergence de la Chine indique également les formes nouvelles sous lesquelles se combinent le mouvement du capital et l'action des Etats. La satisfaction quant au rôle d'« atelier du monde » joué par la Chine est tempérée par la croissance irrésistible des importations américaines et celle du déficit commercial qui est au centre des déséquilibres financiers mondiaux. Aux Etats-Unis, la croissance spectaculaire du commerce mondial au cours des années récentes ne suffit plus à rassurer face à la délocalisation continue des emplois américains vers la Chine et l'Inde. La question chinoise n'est pas pour les Etats-Unis, pas plus que pour leurs alliés, une question seulement économique, elle soulève en permanence des enjeux géopolitiques [29].

En somme, la mondialisation du capital ne signifie pas pour autant que les classes dominantes des pays développés soient devenues apatrides. Il n'y a pas disparition de leurs spécificités nationales et de la première d'entre elles qui consiste à chercher les fondements de leur domination et de leur puissance matérielle sur leur propre territoire. Les classes dirigeantes se trouvent en quelque sorte dans une situation ambivalente de complicité et de rivalité, et leur comportement pourrait être comparé à celui des capitalistes dont Marx a fait l'analyse [30]. Dans la concurrence exacerbée qui prend place dans l'espace mondial, les « avantages compétitifs » des grands groupes sont d'abord fondés sur leur capacité à obtenir « toujours plus » sur le plan domestique. Cette convergence d'intérêts se traduit par l'augmentation du taux de profit dans la valeur ajoutée au sein de tous les pays développés [31]. De ce fait, les institutions étatiques demeurent essentielles, à la fois, comme point d'appui dans ces rivalités intercapitalistes sur la scène mondiale qui se sont aggravées dans les années récentes, et peut-être plus encore dans les rapports capital-travail sur le plan national.

LE PATRIOTISME ÉCONOMIQUE POUR UNE UNION SACRÉE CONTRE LES SALARIÉS

Dans le contexte de rivalités exacerbées, le gouvernement français n'est évidemment pas le seul à utiliser la panoplie de mesures (protectionnisme, soutien financier, réglementation...) dont il dispose pour défendre les intérêts spécifiques des groupes français lorsqu'ils s'opposent aux groupes américains, voire européens.

Un comportement similaire est également adopté par les autres pays, à commencer par les Etats-Unis, le Japon et les grands pays européens. Cependant, une forte spécificité historique est que le capitalisme français repose largement sur des secteurs et groupes qui sont liés à l'Etat, alors que dans les autres pays (les Etats-Unis bien sûr, mais aussi l'Allemagne actuelle, et pour d'autres raisons le Royaume-Uni), le dynamisme du capitalisme sur le plan international repose sur d'autres secteurs et groupes industriels que ceux qui sont liés aux marchés d'Etat.

En France, la porosité entre la sphère publique et privée y est telle que le terme de « pantouflage » est bien trop timide pour désigner le mode d'existence d'une classe dominante qui ressemble à une « bourgeoisie d'Etat » dont le curriculum vitae alterne les postes dans les ministères et dans les entreprises publiques, nationalisées ou privées [32]. De fait, les fondements économiques et sociaux du capitalisme « privé » reposent à ce point sur les institutions étatiques que les obstacles que les groupes doivent franchir sur les marchés mondiaux ainsi que les attaques qu'ils subissent sur leur marché domestique de la part de leurs rivaux deviennent fréquemment une « affaire nationale ». Dans ce contexte, le gouvernement de Dominique Villepin a remis en avant le « patriotisme économique » (discours du 27 juillet 2005) et annoncé à la fois un décret concernant les secteurs « sensibles » (voir encadré) et la fusion GDF-Suez.

L'intervention des gouvernements français pour soutenir les industries et groupes qui ressortissent de la « souveraineté économique » concerne d'abord les secteurs de l'armement et du nucléaire, de l'aéronautique et de l'espace. Les groupes présents dans ces secteurs ne sont pas seulement orientés vers la production d'armes, mais ils sont également détenteurs de fortes compétences technolo-

giques. De ce fait, ils occupent un rôle central dans la politique technologique, que celle-ci s'exprime dans les grands programmes existant depuis la période gaulliste, ou dans la mise en place plus récente de politiques régionales (pôles de compétitivité). Les secteurs jugés « stratégiques » englobent également l'énergie qui est placée au centre des réflexions géostratégiques des autorités françaises, ainsi que les jeux d'argent (les casinos, entre autres, servent de « tuyaux » à des opérations financières).

Dans d'autres secteurs industriels qui sont jugés moins stratégiques au sens traditionnel du terme, c'est d'abord l'intensité des liens entre les dirigeants et/ou actionnaires des groupes et les élites politiques qui explique l'implication gouvernementale. Ainsi, la constitution de grands groupes dans la communication et les médias (Lagardère, Bouygues), dans l'industrie de l'eau (Veolia, Suez, Saur) résulte d'abord du travail patient des gouvernements, des conseils régionaux et généraux, qui au moyen de la mobilisation de l'influence géopolitique de la France et grâce à un soutien financier massif ont permis la constitution de leaders mondiaux.

Cet appel au « patriotisme économique » est également un appel à « l'union sacrée » des classes dominantes et dominées. L'idée générale est que les entreprises françaises manquent de fonds propres. Dès lors, ce capital qui, dit-on, leur fait tant défaut pourrait être apporté par les contributions des salariés aux fonds de pension. Le déve-

loppement de « fonds de pension à la française », dont les embryons étaient le plan d'épargne d'entreprise (PEE), le plan d'épargne en actions (PEA), a été accéléré en 1997-1998 par la création de nouveaux produits d'assurance-vie ainsi que par la défiscalisation des stock-options, à l'initiative de Dominique Strauss-Kahn, ministre des Finances dans le gouvernement de Lionel Jospin.

A cette époque, l'hostilité affichée à l'encontre des fonds anglo-saxons a servi de justification au développement des « fonds de pension à la française ». Depuis cette date, leur croissance a pu être accélérée grâce aux remises en cause des régimes généraux et spéciaux de retraite créés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La nécessité de généraliser les « fonds de pension à la française » fait désormais l'objet d'un consensus droite-gauche [33] et l'offensive s'accroît. Dans un rapport parlementaire consacré à la souveraineté économique de la France, les questions de la préservation d'entreprises françaises sont de nouveau liées au « renforcement d'une épargne longue » [34]. Le Medef mène également une campagne active en faveur du développement de l'épargne salariale qui est facilitée par les attaques continues contre les régimes de retraite des salariés du privé et du public. La protection des entreprises nationales contre les « fonds anglo-saxons » et « souverains » sert en réalité à imposer aux salariés français les fonds de pension, la baisse du niveau de vie et la « flexisécurité » à la française.



PATRIOTISME ÉCONOMIQUE

Tout investissement de firmes de l'UE ou de pays tiers (dans des conditions différentes) susceptible d'entraîner le contrôle dans les activités de défense et de sécurité sera interdit par le ministre de l'économie et des finances s'il estime que :

- « a) La pérennité des activités, des capacités industrielles, des capacités de recherche et développement et des savoir-faire associés ne serait pas préservée ;
- b) La sécurité d'approvisionnement ne serait pas garantie »

Les activités de jeux d'argent sont inscrites dans la liste des secteurs soumis à un contrôle lorsqu'il s'agit d'investissements en provenance de pays tiers, et les jeux de casinos sont soumis à un contrôle lorsqu'il s'agit d'investissements en provenance d'États membres de la Communauté européenne.

Paru au *Journal Officiel* N° 304 du 31 décembre 2005

[27] J'ai analysé la question des relations capital-Etat dans *Impérialisme et militarisme. Actualité du XXIe siècle*, Page 2, 2004.

[28] La « zone transatlantique » n'est pas définie comme une région géographique, mais comme un espace économique et socio-politique.

[29] Aux Etats-Unis, la Chine est alternativement désignée comme « concurrent stratégique », « concurrent de rang égal » (*peer competitor*, une situation dont le Département d'Etat avait déclaré, après la disparition de l'URSS, qu'elle ne serait plus acceptée par les Etats-Unis), ou encore « partie prenante responsable » (responsible stakeholder).

[30] « *Les capitalistes, bien qu'ils se comportent en faux frères dans leur concurrence entre eux, constituent néanmoins une véritable franc-maçonnerie vis-à-vis de l'ensemble de la classe ouvrière* », K. Marx, *Le Capital*, L. III, T. 1, p. 212, Editions sociales, Paris, 1969.

[31] Luci Ellis and Kathryn Smith, "The global upward trend in the profit share", *BIS Working Papers*, juillet 2007, N° 231. Les auteurs observent que le niveau atteint aujourd'hui n'a aucun précédent depuis 45 ans et qu'il ne peut simplement être attribué à la concurrence des bas salaires dans les pays émergents

[32] L'ouvrage publié sous la direction de R. Faligot et J. Guisnel, *Histoire secrète de la Ve République*, La Découverte, 2006, en décrit les multiples facettes.

[33] « *Le fonds de réserve des retraites est une sorte de « fonds de pension collectif », et c'est la manière dont j'envisage le financement des retraites aujourd'hui* », affirmait Ségolène Royal dans *Le Journal des Finances*, semaine du 24 mars 2007.

[34] C. Gaudin, « La bataille des centres de décision : promouvoir la souveraineté économique de la France à l'heure de la mondialisation », Rapport d'information N° 347 (2006-2007), Sénat, 22 juin 2007, p. 284.

3 // L'URGENCE DE SARKOZY EST CELLE DU CAPITAL

Les rapports politiques créés par l'élection présidentielle se cristallisent autour d'un homme, Nicolas Sarkozy, de ses réseaux et d'un style comme d'un comportement propres, même si ces derniers doivent subir des inflexions suite aux évolutions de la conjoncture politique.

Le mode de direction singulier [35] de Nicolas Sarkozy ne tient pas pour l'essentiel à des traits de caractère complaisamment relayés par des médias contrôlés par ses amis. Il ne résulte pas non plus de la volonté de rompre avec un « immobilisme » et des « réformes-trop-longtemps-différées ». En réalité, les mesures d'agression contre les salariés et les chômeurs, ainsi que contre les jeunes n'ont pas attendu l'élection de Sarkozy. Elles se sont multipliées depuis des années. Les politiques de réductions fiscales pour les hauts revenus et d'exonérations de charges sociales pour les entreprises conduites depuis vingt ans ont été encore plus fortes dans la période récente (Chirac en 2006, et le « paquet fiscal » de Sarkozy en 2007).

Le sentiment d'urgence donné par Sarkozy correspond toutefois à la néces-

sité de faire face aux difficultés cumulatives auxquelles s'affrontent les classes dirigeantes et les gouvernements. Une remarque s'impose. Constaté cette dégradation n'a rien à voir avec le rôle politique des thèses du « déclinisme » professées par quelques « intellectuels médiatiques » et des *think tanks* chargés de diffuser l'idéologie néolibérale. D'une part, ces thèses pour l'essentiel se concentrent sur le « retard » pris par la France pour « moderniser » ses relations sociales, le fonctionnement de son Etat, elles visent donc, en fait, à encourager plus d'agressions contre les salariés, les chômeurs et la jeunesse [36]. D'autre part, elles laissent croire que la « France » s'appauvrit, masquant ainsi l'énorme accroissement de richesse qui va aux détenteurs de patrimoines financiers et aux grands groupes, dont elles défendent les exigences au nom de la « compétition mondiale ».

LA DÉGRADATION

Il est en revanche indéniable que les politiques économiques qui ont été menées depuis vingt ans portent une lourde responsabilité dans l'augmentation explosive

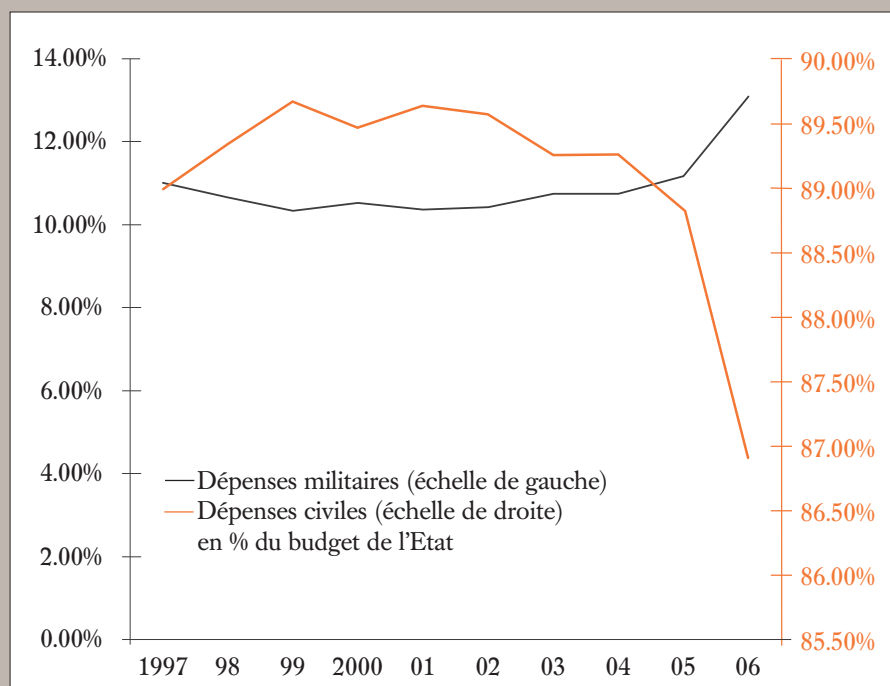
des déficits budgétaires publics. La compression des dépenses publiques – à l'exception de certaines, dont les dépenses militaires, qui sont épargnées dans le cadre de la loi de programmation militaire 2003-2008 [37] (cf. encadré ci-dessous) – est en réalité impuissante à réduire les déficits budgétaires face aux effets cumulatifs d'une faible croissance et de taux d'intérêt élevés servis aux créanciers de l'Etat.

En revanche, la baisse des dépenses publiques aggrave le sort de fractions sociales frappées par le chômage et en situation de précarité dramatique et dégrade l'état du système de formation et de recherche public.

La dette publique augmente de façon exponentielle et son service annuel constitue désormais un des postes les plus importants du budget de l'Etat. Les charges d'intérêts s'élevaient à 1% du PIB en 1978 ; elles ont représenté 2,6% de PIB en 2006. Dans ce contexte, l'asservissement des contribuables – composés pour l'essentiel de salariés – au capital rentier est d'ailleurs confirmé par le fait que le montant des intérêts versés aux créanciers de l'Etat ne cesse d'augmenter, sans enrayeur la montée

LES DÉPENSES MILITAIRES : UN CONSENSUS SOLIDE

Lors de la discussion sur le vote des crédits de défense 2008, le représentant du Parti socialiste au Sénat, Didier Boulaud, a averti : « *Il faudra faire respecter, nous y veillerons, la promesse présidentielle d'un budget de défense atteignant 2% du PIB.* » Après avoir regretté que « *le gouvernement ne nous propose qu'un petit 1,61% du PIB, selon la référence Otan, voire entre 1,65% et 1,71%, selon d'autres sources* », il a annoncé que son parti voterait contre. Ce consensus droite-gauche explique que, au cours de la période 1997-2006, les dépenses militaires ont augmenté de 27,1%, alors que les dépenses civiles ne progressaient que de 4,4% et le budget général de 6,9%. La part des dépenses militaires dans les dépenses de l'Etat a donc fortement augmenté dans la période récente (voir graphique ci-contre). Au cours de la période 1994-2005, alors que la rigueur était le maître mot concernant les emplois de fonctionnaires, les effectifs militaires ont progressé de 10,6% – la professionnalisation des armées coûte cher –, ceux de la police nationale de 6,8%... et ceux de l'Education et de la Jeunesse et des sports de 3,7%.



de la dette publique, ce qui garantit pour des décennies la poursuite des flux de revenus confortables aux rentiers [38] (figure 5). La détérioration continue des finances publiques sera probablement aggravée par la montée des taux d'intérêt [39] et la conjoncture de l'économie mondiale en 2008 (ralentissement de la croissance du PIB signifie moins de rentrées fiscales). Ce ralentissement de la croissance économique risque également d'aggraver les déficits extérieurs de la France.

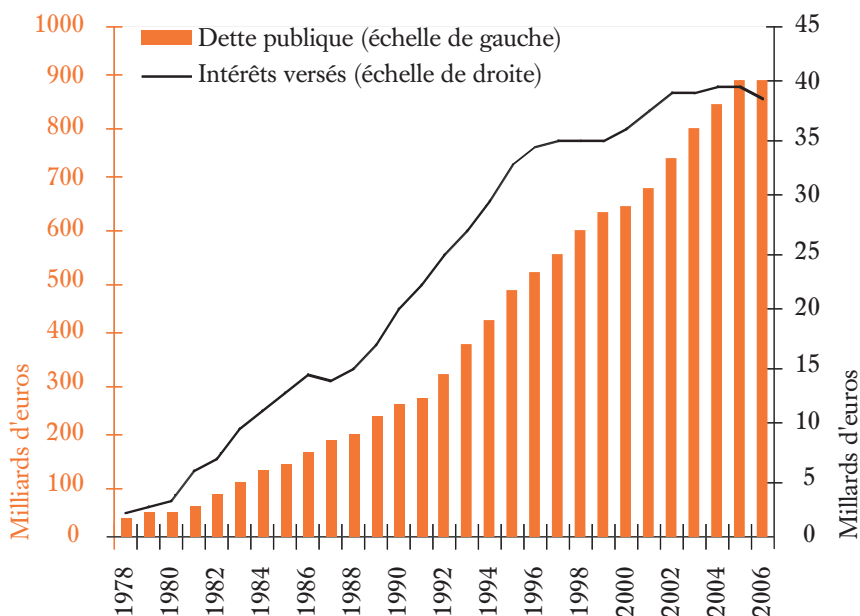
La politique menée depuis son élection par N. Sarkozy présente tous les risques d'aboutir à une augmentation des doubles déficits – de la balance commerciale et du budget de l'Etat – et d'amplifier la précarisation de l'emploi qui se conjugue à un taux de chômage élevé, en dépit de toutes les manipulations statistiques.

FRANCEAFRIQUE : MAINTENIR L'ESSENTIEL ET S'ADAPTER

L'Afrique subsaharienne éclaire les mutations et défis auxquels le gouvernement et les milieux d'affaires français s'affrontent.

Au cours des décennies d'après-guerre et après l'indépendance acquise par les anciennes colonies, l'Afrique subsaharienne a été utilisée par la France comme : réservoir de ressources naturelles à bon marché ; zone d'excédent commercial qui limite la détérioration de la balance commerciale ; point de départ et de consolidation de groupes financiers et industriels qui sont au cœur du capitalisme français (pétrole, eau, BTP) ; débouchés pour les producteurs d'armes ; terrain d'expérimentation pour les militaires et zone d'activités pour les diverses catégories de services secrets et officines mixtes (public-privé) ; recyclage de capitaux financiers vers les paradis fiscaux destinés à grossir des patrimoines personnels et des partis politiques. Du point de vue géopolitique, l'Afrique subsaharienne, de façon complémentaire à la détention de l'arme nucléaire, a permis à la France de tenir son « rang » dans le monde. Au cours des quatre décennies d'après-guerre, la diplomatie conduite par de Gaulle et ses successeurs a utilisé les rivalités Etats-Unis-URSS pour maintenir son contrôle sur la plupart de ses anciennes colonies, qui composaient son « pré carré » et sur lequel les « réseaux » politico-financiers de la Franceafrique prospéraient.

FIGURE 5 : LA PROGRESSION CONJOINTE DE LA DETTE PUBLIQUE ET DE SON REMBOURSEMENT (PLUS TU PAIES, PLUS TU T'ENDETTES)



Source: mon élaboration à partir des données INSEE

Les armées françaises furent engagées de façon directe dans de nombreux conflits, en général au nom des accords de coopération militaire et d'assistance technique qui liaient la France à ses anciennes colonies. Les guerres qui ont déchiré de nombreux pays dans les années 1970 et 1980 se sont poursuivies au cours des années 1990, mais dans un contexte économique (la mondialisation du capital) et géopolitique (disparition de l'URSS) profondément différent.

Depuis les années 1990, les ferments d'implosion économique et de désagrégation sociale, y compris dans les pays considérés comme les plus stables (Côte d'Ivoire), ont continué à faire leur œuvre. Mais la France a été de moins en moins capable de gérer le désastre croissant.

Sur le plan économique, l'Afrique continue de jouer un rôle non négligeable, contrairement à ce qui est parfois lu ou écrit. En 2007, plus de 41 000 entreprises françaises ont exporté en Afrique, ce qui la place ainsi au deuxième rang des continents pour les exportations françaises (à comparer avec 22 000 entreprises exportatrices aux Etats-Unis et 10 500 au Japon), der-



[35] On peut toutefois se rafraîchir la mémoire et apprécier la continuité et les différences avec le régime de Napoléon III qui « voudrait être l'homme le plus obligé de France et transformer toute la propriété, tout le travail de la France, en une obligation personnelle envers lui ». K. Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*.

[36] Voir par exemple l'entretien de J. Marseille : « Il faudrait peut-être suivre l'exemple de Margaret Thatcher qui a su réformer la Grande-Bretagne quand elle en avait besoin. Comme elle, il ne faut pas hésiter à faire une politique libérale en expliquant que c'est la seule politique possible aujourd'hui », *Journal du net*, 26 novembre 2005.

[37] Le bilan tiré à la fin 2007 montrait que sur les quatre exercices budgétaires 2003-2006, les dépenses réellement engagées ont atteint 98 % des dépenses prévues par la LPM.

[38] Sur les mécanismes « boule de neige » de la dette publique, voir Michel Husson « Dette publique, rente privée », avril 2006.

[39] Selon H. Marini, le ralentissement du paiement des intérêts depuis 2000 tient à la « diminution structurelle depuis le début des années 1980 » (sic) des taux d'intérêt. Elle aurait permis de limiter la hausse effective de la charge de la dette d'un montant de 4,4 milliards d'euros entre 2000 et 2007. Ça promet.

rière l'UE (60 400 entreprises exportatrices) (source: Douanes). Le continent africain continue donc à soutenir une activité économique et constitue une source de revenus non négligeable en France.

Certes, le volume total d'échanges est inférieur à celui réalisé avec les autres régions du monde, mais l'Afrique a été la seule région avec laquelle la France a accumulé des excédents commerciaux significatifs en 2007. Il serait toutefois insuffisant de s'arrêter aux données macroéconomiques, car le continent continue d'occuper une place importante dans l'activité de groupes qui jouent un rôle clé dans l'économie et la politique françaises. Plusieurs secteurs sont particulièrement concernés.

Dans l'industrie du pétrole, l'importance cruciale de l'Afrique pour les groupes Elf et Total est largement documentée^[40]. L'industrie nucléaire, avec le groupe Areva comme pivot, est très présente pour capter une partie des ressources en uranium et construire des centrales (Libye). Les

groupes de l'industrie de l'eau (fourniture et assainissement) ont été de très loin les principaux bénéficiaires des programmes de privatisation réalisés dans les années 1980 et 1990. Les ventes d'armes constituent également un enjeu important, en dépit de la pauvreté des clients. Selon les données du *Congressional Research Office* (américain), la France, deuxième pays vendeur d'armes aux pays africains sur la période 1998-2001, a dépassé la Russie sur la période 2002-2005. Les exportations vers ce continent n'ont toutefois représenté que 10% des exportations totales d'armes de la France entre 2002 et 2005, et elles ont représenté un quart des armes achetées par les pays africains sur cette période.

Les ventes d'armes, pas plus que les exportations d'autres marchandises et les activités de production et de transport conduites par la France sur le continent africain, ne peuvent être analysées sous le seul angle de leur importance économique. Elles ont été des éléments constitutifs des réseaux politico-financiers de la « Franceafrique ». Elles ont facilité les transferts de fonds vers des paradis fiscaux et les rétrocommissions. De plus, les ventes d'armes sont le corollaire « naturel » de la présence massive de l'armée française, de la formation de cadres militaires nationaux à l'usage des matériels et à l'assistance « technique ».

A la fin 2007, la France comptait 10 000 militaires sur le continent, soit un tiers des effectifs militaires déployés hors de la métropole. La présence de régiments d'élite ne sert pas seulement de légitimation à la défense du « rang » de la France, elle constitue également une source de revenus non négligeable pour les militaires, fût-ce au prix d'importants « surcoûts » inscrits dans la rubrique des opérations extérieures (OPEX). Depuis 2002, plus de la moitié de ces surcoûts sont destinés à financer les rémunérations additionnelles perçues par les militaires en mission.

Les observateurs ont souligné le contraste saisissant entre la réalité de la politique africaine – l'intervention des armées françaises au Tchad^[41] en février et mars 2008 – et le discours prononcé le 28 février 2008 devant le parlement sud-africain. Sarkozy appelait à « *changer le modèle des relations entre la France et*

l'Afrique ». Si l'on néglige le fait que cette pratique est fréquente de la part du président de la République, il est vrai que la posture actuelle de la France en Afrique indique une contradiction croissante.

La politique africaine annoncée par Sarkozy doit s'efforcer de concilier deux réalités qui tendent à s'opposer. D'une part, elle doit assurer la nécessaire préservation des intérêts économiques en Afrique dans le « pré carré » (d'où l'introuvable fin de la Franceafrique). D'autre part, il s'agit de prendre acte que la place occupée par la France sur le continent est aujourd'hui contestée, et cela dans la nouvelle configuration de la géo-économie mondiale qui a émergé depuis la fin des années 1990 (développement des intérêts des Etats-Unis, montée en puissance de la Chine, émergence de « puissances régionales ») ainsi qu'en relation avec le contrôle des ressources naturelles dont l'Afrique regorge.

Les dirigeants français s'efforcent de surmonter cette contradiction en cherchant à développer l'action militaire de la France dans un cadre multilatéral et, dans la mesure du possible, dans le cadre de mandats délivrés par la « communauté internationale » (ONU), comme cela a été obtenu lors de l'intervention française au Tchad pour sauver le régime de Déby.

L'objectif est désormais de conduire (souvent diriger) des opérations militaires sous le drapeau de l'UE (Eufor)^[42] et de troupes africaines (Recamp), avec ou sans l'OTAN, avec l'implication de l'UE. Cette politique marquerait la fin de l'« unilatéralisme » français dans ses anciennes colonies. Elle faciliterait le renforcement de l'action collective des pays développés pour la « défense de l'ordre mondial », et l'émergence d'un groupe de pays européens, prêts plus que d'autres, à intervenir hors d'Europe^[43].

ÉCONOMIE ET POLITIQUE DE LA SPÉCIALISATION INDUSTRIELLE DE LA FRANCE

L'activisme du président ne doit pas masquer la réalité : ses marges de manœuvre sont étroites. N. Sarkozy s'inscrit dans la continuité des politiques conduites par ses prédécesseurs. En revanche, il cherche à tirer un plus grand profit du cadre institutionnel bonapartiste de la Ve République, dont la résilience semble

Les dirigeants français cherchent à développer l'action militaire de la France dans un cadre multilatéral et, dans la mesure du possible, dans le cadre de mandats délivrés par la « communauté internationale ».

avoir été encore renforcée par le type de campagne présidentielle menée par les dirigeants du Parti socialiste. D'ailleurs, sur le fond, la présidentialisation va continuer à augmenter. Et compte tenu du type de spécialisation industrielle du capitalisme français qui demeure si dépendant de l'action des institutions étatiques, il est plus que vraisemblable que les liens entre les institutions étatiques et les grands groupes financiers et industriels vont se renforcer.

D'une part, l'axe directeur demeure bien le « patriotisme » parfois rebaptisé « souveraineté » économique. Les orientations fixées par le président dans plusieurs secteurs « stratégiques » – tels que l'énergie (GDF-Suez), la défense et l'aéronautique (Alcatel, Dassault, EADS, Safran et Thales), le nucléaire (Areva-Bouygues) – confirment cette mobilisation du gouvernement dans l'objectif de protéger les grands groupes et de les aider dans la nouvelle conjoncture internationale. Ce sont les mêmes secteurs, les mêmes groupes « incunables » qui continuent depuis cinq décennies à bénéficier de tout l'éventail des mesures de politique industrielle et technologique [44].

D'autre part, la forte centralisation du pouvoir étatique et son omniprésence – qui ne se réduit pas à celle du président – dans les relations économiques et les rapports sociaux élèvent les questions de défense dans la politique étrangère et de sécurité contre les « classes dangereuses » au rang de préoccupations essentielles. Dans le traitement de ces « ennemis de l'intérieur », on peut craindre que celui infligé aux « sans-papiers » par le gouvernement Fillon ne soit que le début [45]. Les réformes constitutionnelles incluses dans le rapport de la Commission Balladur – intitulé par antiphrase « Une V^e République plus démocratique » – proposent de renforcer les prérogatives présidentielles dans ces domaines. Le rapport entérine l'absence de souveraineté du parlement sur les interventions militaires de la France à l'aide d'un argument qui ne manque pas de piquant. Il note que « dans la mesure où l'engagement de troupes se fait aujourd'hui sans déclaration de guerre », il convient finalement de poursuivre dans cette voie. Pour faire bonne mesure, le rapport propose que l'autorisation du parlement soit à l'avenir nécessaire pour une intervention militaire qui excéderait trois mois [46].

C'est cet horizon militaro-sécuritaire (interne et externe) qui selon Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, devrait borner le chemin de la prochaine présidence européenne de la France : « *La politique énergétique et environnementale, l'immigration, la sécurité et la défense constitueront incontestablement le noyau dur de la Présidence française qui assurera la continuité des travaux pour les autres sujets.* » [47]

L'orchestration choisie par les services de l'Élysée vise même à fortement médiatiser cette interaction politique (étrangère) – économie (exportations). Au cours des derniers mois de 2007, l'image du Président diplomate-Négociant de contrats d'affaires a été particulièrement soignée lors de ses déplacements en Libye, Bulgarie, Chine et Algérie. L'annonce des contrats passés [48] confirme d'ailleurs à quel point le capitalisme industriel français demeure dépendant des marchés publics et des négociations d'Etat à Etat. La Libye et la Bulgarie (septembre 2007) ont annoncé la commande de centrales nucléaires et de systèmes d'armes, la Chine (novembre 2007) a passé commande de centrales nucléaires et d'avions Airbus, puisqu'en dépit des efforts répétés de Jacques Chirac, mais aussi de l'Italie et de l'Allemagne, l'UE n'a pas encore levé le boycott sur les ventes d'armes à la Chine décidé en 1989. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas la Chine d'acheter du matériel militaire à l'UE, essentiellement à la France. En 2005 et 2006, les livraisons d'armes des pays de l'UE se sont élevées à 130 millions, dont 84% par la France [49]. Les comportements du président de la République ont occupé et occupent, souvent, le devant de l'actualité et relèguent trop vite l'offensive frénétique qui est conduite sous sa direction pour détruire les droits sociaux et accélérer le démantèlement des services publics. Sa personnalité, qui semblait être en adéquation avec l'urgence qui est exigée par le patronat, est aujourd'hui analysée comme contre-productive. Derrière ce qui est présenté comme une baisse brutale de popularité par les médias se profilent en réalité la réflexion et l'action, plus rapides qu'attendu par certains, des salariés et des autres groupes sociaux victimes de la conjonction d'une croissance faible et de la politique dirigée vers les besoins des classes dominantes. (6 mars 2008) ✱

23

[40] La France importe environ 20% de son pétrole d'Afrique.

[41] Fin février 2008, au moment de l'intervention militaire française qui a mobilisé 1200 soldats, il y avait environ 1260 civils français présents (et 1600 civils étrangers).

[42] Le plan d'intervention de l'Eufor au Tchad/République Centrafricaine prévoit la présence de 3700 militaires européens, dont 2100 militaires français.

[43] La proposition de « coopération renforcée » entre « pays pionniers » dans le domaine de la défense est de nouveau proposée par P. Lellouch pour la prochaine présidence européenne (*Le Figaro*, 31.01.2008).

[44] Cette stabilité est remarquable : en 2000, parmi les 50 premiers groupes, en termes d'effectifs en France, 41 figuraient déjà parmi les 100 premiers en 1985 et huit ont été créés par scission à partir d'autres grands groupes ou par fusion entre groupes de taille moyenne. Cf. Claude Picart, « Le tissu productif : renouvellement à la base et stabilité au sommet », *Economie et Statistique* N° 371, 2004.

[45] Selon un communiqué d'Amnesty International France, un des critères d'appréciation du travail de B. Hortefeux pourrait être le nombre d'étrangers en situation irrégulière reconduits dans leurs pays (4.01.2008). L'utilisation du terme de *rafles* paraît fondée (voir l'interview de S. Hessel accordée à *l'Humanité*, 17 octobre 2007).

[46] La proposition 53 de la Commission présidée par Balladur suggère la modification suivante (en gras dans le texte) de l'article 35 de la Constitution : « **Article 35 : La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement. Le Gouvernement informe le Parlement de toute intervention des forces armées à l'extérieur du territoire de la République. Lorsque la durée d'une intervention excède trois mois, sa prolongation est autorisée par la loi.** » Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la V^e République. *Une V^e République plus démocratique*, octobre 2007.

[47] Audition de J.-P. Jouyet par la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, mardi 25 septembre 2007.

[48] Qui sont en général négociés depuis des années, et dont certains sont remis en cause, sitôt l'effervescence médiatique retombée.

[49] Les chiffres sont ceux fournis par les rapports annuels du Code de conduite européen en matière d'exportation d'armements.

FRANÇOIS CHESNAIS

P O L I T I Q U E

LA FORME FRANÇAISE D'UNE MUTATION DE RÉGIME POLITIQUE

UN CHANGEMENT DE RÉGIME POLITIQUE EST EN COURS EN EUROPE. L'UNE DE SES COMPOSANTES EST LA SUBSTITUTION DE LA NOTION DE « GOUVERNEMENT » PAR CELLE DE « GOUVERNANCE ». AU PLAN DOMESTIQUE, DANS CHAQUE PAYS, CE QU'ON NOMME LE NÉOCORPORATISME SERAIT LE COMPLÉMENT NÉCESSAIRE DE LA « GOUVERNANCE ». IL S'AGIT DE PRENDRE LA MESURE DES ÉLÉMENTS D'INSTABILITÉ, ET PARTANT DE DANGÉROSITÉ, QUI SONT INSCRITS DANS LES FONDEMENTS MÊMES DU « NOUVEAU RÉGIME ». ET D'EN TIRER QUELQUES CONCLUSIONS POLITIQUES INITIALES POUR LA GAUCHE RÉVOLUTIONNAIRE.

Cet article a pour objet d'ouvrir, à propos de la France et du « sarkozysme », une discussion dans la gauche révolutionnaire sur l'état actuel du régime politique dit « démocratique ». La lecture de plusieurs travaux de « science et de philosophie politique » peut aider à combler un retard dans la réflexion collective sur les causes et les implications de l'évolution de la démocratie représentative et de l'état des libertés démocratiques dans les pays capitalistes avancés.

A l'étape actuelle, cette lenteur à traiter de front la question de la démocratie a de nombreuses raisons. La plus importante, sans doute, est la coïncidence entre le moment où les impacts des processus liés à la mondialisation du capital sur les institutions politiques occidentales ont commencé à se faire sentir avec celui qui voit l'effondrement du « socialisme réel » issu de la dictature stalinienne. La chute de l'URSS a révélé parfois le retard et quelquefois les limites de l'élaboration de secteurs de la gauche révolutionnaire sur les questions relevant de la démocratie dans le cadre du socialisme.

En outre, l'effondrement du « socialisme réel » a accéléré le processus de conver-

sion ouvertement revendiquée des partis communistes aux vertus de la « démocratie représentative » libérale. Elle est devenue leur seul horizon. Cela a eu aussi un impact sur les organisations se réclamant « de l'anticapitalisme radical et de la révolution ».

Dans la présentation dominante, la démocratie représentative désigne un système politique dans lequel les habitants, citoyens reconnus d'un Etat (donc avec exclusion des travailleurs immigrés), sont appelés à se rendre périodiquement aux urnes. Ils le font pour élire des dirigeants politiques, entre les mains desquels ils remettront le droit de gouverner, sauf imprévu, jusqu'aux élections suivantes. Dans certains pays ils peuvent, dans des circonstances précises, se prononcer sur des questions circonscrites. C'est le but des référendums, dont l'usage est prévu dans plusieurs pays européens ou des « votations » suisses. Le système comporte des règles, dont la plus importante, au moins en principe, est celle du vote majoritaire qui détermine le cours à suivre et devant lequel tous, ce qui pourrait inclure les gouvernants, seraient appelés à s'incliner.

En France les vertus de la démocratie représentative ont été l'objet pendant longtemps de questionnements et de vigoureux débats. Depuis la révolution de 1848 et le coup d'Etat « légal » de 1851 ainsi que la publication par Marx de *La guerre civile en France* (1871, à propos de la Commune de Paris), il était acquis pour les révolutionnaires que le suffrage universel pouvait être utilisé pour étrangler le mouvement de lutte pour la « République sociale ». Le gouvernement dirigé par Thiers qui a écrasé la Commune a pris appui sur une assemblée nationale « sortie des urnes » quelques semaines plus tôt. Les révolutionnaires et les socialistes ont donc affronté la démocratie parlementaire comme forme de la domination bourgeoise et de la protection de la propriété privée.

Jusqu'à Alexandre Millerand (entré dans le gouvernement Waldeck-Rousseau en 1899), le combat pour la construction du Parti socialiste a inclus une distinction très nette entre la démocratie parlementaire et les « libertés démocratiques » : droit d'organisation politique et syndicale, droit de réunion, liberté de la presse et de l'édition, conquête du suffrage universel dans divers pays, etc. La participation aux élections, jusque dans les années 1910, a été indissociable des combats menés sur ce terrain. L'exemple de l'Allemagne de 1919 – où Friedrich Ebert (social-démocrate élu président du Reich par l'Assemblée nationale après que son gouvernement eut réprimé le soulèvement spartakiste) et Philipp Heinrich Scheidemann (qui proclame en novembre 1918 la République) avaient fait du suffrage universel et du parlement (élections de janvier 1919) une arme contre « le pouvoir des conseils » – est venu fortifier ces appréciations chez les militants révolutionnaires et dans les organisations membres de la IIIe Internationale. La participation des partis communistes aux élections dans les années 1920 était indissociable des combats durs et difficiles qu'ils menaient sur le terrain du droit d'organisation et des autres « libertés démocratiques ». Cela a été particulièrement le cas en Espagne dans la suite d'élections qui ont suivi la fin de la dictature de Primo de Rivera, mais cela valait encore en France. En France le tournant a été amorcé avant les élections de 1936, même s'il n'est devenu manifeste qu'avec

l'arrêt, par le PCF (Parti communiste français), de la grève générale et son adoption du drapeau tricolore « aux côtés du drapeau rouge ».

Je ne poursuis pas ce rappel historique, pas plus que je ne tente de l'étendre aux débats qui ont traversé dans le passé la gauche révolutionnaire dans d'autres pays (j'espère que d'autres le feront). Je défends simplement l'idée que ces questions, avec leurs traits spécifiques propres à la période présente, sont d'une actualité mal appréhendée. Je plaide ici pour que leur discussion soit reprise.

LE RENVERSEMENT DES APPROCHES JURIDIQUES

S'agissant de la France, je prendrai comme point de départ la loi sur la rétention de sûreté qui crée des centres d'enfermement à vie pour les criminels dangereux. Il ne faut pas la voir comme un fait mineur. Elle doit être combattue au même titre que la destruction du Code du travail inscrite à l'ordre du jour de la rentrée parlementaire. Le vote de la loi sur la rétention de sûreté, sa censure seulement partielle par le Conseil constitutionnel et sa publication au *Journal officiel* exigent la plus grande attention sous une série de rapports. Il y a bien sûr, d'abord, le contenu de la loi elle-même qui, comme l'a écrit Robert Badinter dans *Le Monde* du 24 février 2008, substitue à la « justice de responsabilité » une « justice de sûreté ». Elle crée le statut juridique du « *préssumé coupable potentiel d'un crime virtuel* ». Caractérisée à juste titre par Badinter comme « un tournant très grave de notre droit », une atteinte à « l'un des fondements d'une société de liberté », la loi a néanmoins été votée par les deux chambres et également admise comme « constitutionnelle ». Il y a ensuite le refus du président Sarkozy d'accepter le seul point sur lequel le Conseil constitutionnel s'oppose à lui, à savoir le fait que cette loi ne saurait s'appliquer rétroactivement. Sur le plan politique et « sociétal », on soulignera surtout le fait que sans « l'autorité » de Badinter il n'y aurait pas eu même un début de résistance politique un peu significatif. Badinter s'est trouvé assez isolé au sein du Parti socialiste pour entamer cette résistance. Il n'y a pas eu au sujet de cette loi une vaste campagne engagée par des dirigeants et cadres du Parti socialiste ou du PCF, mais seulement des variations sur la

Wendy Brown soutient qu'entre le libéralisme classique et le néolibéralisme d'aujourd'hui, il y a des différences fondamentales.

25

« protection des victimes ». *Le Figaro* et les médias audiovisuels ont donc pu appuyer, sans véritable opposition, la tentative de Sarkozy de contourner le principe de non-rétroactivité et lui tailler un sondage IFOP sur mesure, « prouvant » qu'il bénéficierait, sur ce point, d'un appui populaire massif.

Cette loi ne doit pas être appréhendée comme un fait purement « français ». Elle est une expression de plus du point atteint par la France dans un processus de mutation de régime politique, dont les racines sont dans le néolibéralisme et le néoconservatisme, dont le tempo est commandé par les Etats-Unis et le Royaume-Uni et dont le champ d'application est l'ensemble de l'Europe.

La traduction de deux longs articles de la politologue américaine Wendy Brown, sur ce qu'elle nomme le processus de *dé-démocratisation*, est une invitation à reprendre l'analyse de ce que le terme démocratie recouvrait et ce qu'il en reste aujourd'hui [1]. Elle soutient qu'entre le libéralisme classique et le néolibéralisme d'aujourd'hui, il y a des différences fondamentales. Celui-ci a réussi « l'éviction de la tension vieille de plusieurs siècles (depuis les Lumières), entre la variante démocratique de la rationalité politique et la rationalité économique, en son principe fondamentalement non démocratique, au profit d'une rationalité marchande totalisante, qui traverse les domaines du politique, du social, de l'économique et même de l'intime » [2]. L'un des terrains où « l'éviction de l'ancienne tension » a été menée tambour battant – parce qu'elle est particulièrement nécessaire au capitalisme globalisé d'aujourd'hui –

[1] Wendy Brown, *Les Habits neufs de la politique mondiale*, Les Prairies Ordinaires, Paris, 2007. L'une des sources d'inspiration française qu'elle reconnaît est représentée par les cours de Michel Foucault au Collège de France, notamment ceux portant sur l'ordolibéralisme allemand et l'Ecole de Chicago.

[2] Brown, *op. cit.*, p. 35.

Pour aller au principal, le but est de doter le capital à l'échelle de l'Union européenne d'un système qui place l'élaboration des normes essentielles à l'abri des vicissitudes du suffrage universel.

d'hui – est celui des libertés individuelles et de l'autonomie, au moins partielle, de la sphère judiciaire. Le néolibéralisme, écrit Brown, « fait passer les rationalités et les juridictions morales, économiques et politiques de l'indépendance relative dont elles jouissaient dans les systèmes de démocratie libérale, à leur intégration discursive et pratique. La gouvernamentalité néolibérale mine l'autonomie relative de certaines institutions (la loi, les élections, la police, la sphère publique) les unes par rapport aux autres, et l'autonomie de chacune d'entre elles par rapport au marché. Or c'est grâce à cette indépendance qu'ont été jusqu'à présent préservés un intervalle et une tension entre l'économie politique capitaliste et le système politique démocrate libéral. » [3]

Vue dans ce contexte, la loi sur la rétention de sûreté serait un premier pas, qui en prépare d'autres, d'alignement sur un processus dont les racines sont profondes. Les attentats du 11 septembre 2001 ont permis l'accélération de la destruction des libertés individuelles et la mise au pas du système judiciaire. En Allemagne, la politique d'interdiction professionnelle de travail (*Berufsverbot*), au nom de « clauses anti-communistes », validait une politique ouvertement répressive. En Italie, la campagne d'arrestations de milliers de militants au nom d'une « normalisation démocratique » après les « années de plomb » était un signal anticipateur. Aujourd'hui le Royaume-Uni a pris le relais.

Le sociologue du droit belge, Jean-Claude Paye, l'un des meilleurs spécialistes des législations d'exception qui tendent à la criminalisation des activités sociales, politiques et syndicales [4], a montré le rôle que ce pays a joué dans l'acclimatation en Europe de l'idée qu'il serait devenu indispensable de faire le deuil de nombreux principes de base du droit libéral construits par la bourgeoisie. Le renversement juridique consistant à partir de « l'intérêt des victimes », qui est au cœur de la loi sur la rétention de sûreté, en fait partie. C'est l'un des arguments qui permettent de rendre « acceptable » la mise en question de principes datant de deux siècles ou plus.

Paye, qui est également spécialiste de l'Europol a analysé le rôle joué par le Royaume-Uni et le gouvernement du New Labour dans l'adaptation, banalisée, des législations d'exception étatsuniennes. Sous Blair, le Royaume-Uni, terre du *habeas corpus*, a adopté en 2001 et en 2005

des « lois antiterroristes » largement inspirées du Patriot Act. Elles installent un droit d'exception dont l'un des piliers est le « délit d'intention ». D'abord dirigées contre les étrangers, leurs dispositions ont été étendues en 2005 à l'ensemble de la population. Elles font primer la conviction sur les faits et s'attaquent à la séparation formelle des pouvoirs en donnant au ministère de l'Intérieur des prérogatives de magistrat et réduisent les droits de la défense [5]. A l'instar de ce qui vient de se passer en France avec la campagne menée sans relâche par les médias et une partie de la presse, les journaux conservateurs ont mené une opération d'intoxication afin d'appuyer Blair et ses ministres. En revanche, un nombre important de députés du Labour Party ont rompu la discipline de parti et voté contre. Ce qui est en partie spécifiquement français est l'isolement d'un Robert Badinter ou d'un Olivier Duhamel au sein du Parti socialiste. Mais ce constat renvoie à d'autres traits de transformations dans les formes politiques de la domination équivalentes à une véritable mutation de régime politique dont le champ couvre, avec des différences selon les pays, toute l'Europe.

UN « NOUVEAU RÉGIME POLITIQUE »

Les aspects marquants de la vie politique et sociale française lors de la campagne présidentielle et depuis l'entrée à l'Élysée de Sarkozy représentent bien plus – ou mieux tout autre chose – qu'un simple infléchissement supplémentaire des traits bonapartistes et plébiscitaires de la Ve République. Nous sommes nombreux à avoir de nouveau mis l'accent sur ceci [6]. On ne peut plus continuer à se satisfaire d'une analyse qui se limiterait à cela. Pour bien comprendre ce qui se passe en France, il est indispensable de sortir du cadre « franco-français ». Le « style » et les thèmes de campagne des principaux candidats lors de l'élection de 2007, la proximité de nombreux points importants de leur programme ou encore, depuis le mois de juin, la politique de Sarkozy et son mode d'exercice du pouvoir, sa forme de gouvernement sont autant d'importations et d'implants de recettes « innovantes » et de constructions politiques mises au point ailleurs en Europe.

Le pamphlet d'Alain Badiou contre Sarkozy et le sarkozysme a été reçu

comme un grand bol d'air frais dans l'atmosphère irrespirable de *political correctness* qu'on nous impose à partir des médias, mais aussi depuis des nœuds concentrés de « pouvoir intellectuel » à Paris. Il se lit donc avec une jubilation indiscutable. L'accord ne peut être que complet sur le fait que celle ou celui qui n'a pas, dans la situation historique que nous vivons, face au capital et à ses mandataires, « un point réel, un point au nom duquel il parle universellement de façon désintéressée, n'a rien à leur répondre » [7]. Et ensuite ce point reste le communisme, à condition cependant de pouvoir le redéfinir [8]. Mais s'agissant des formes de domination politique dont le « sarkozysme » est l'expression actuelle, les pistes théoriques que Badiou nous propose sont insuffisantes. Caractériser le sarkozysme comme la forme actuelle du pétainisme, en faisant de celui-ci le « *transcendental* » d'un courant remontant à la Restauration de 1815 [9], ou encore poser la question du sens du vote aux élections dans le cadre tout aussi intemporel du « *capitalo-parlementarisme* » [10] revient à proposer à ses auditeurs et ses lecteurs des outils analytiques par trop simplistes. Sur la question du « sarkozysme » on est dans un registre d'éducation politique qui a ses limites, aussi bonnes qu'en soient les intentions. Le « sarkozysme », mais tout autant le « ségolénisme », est le projet d'alignement de la France sur les modes de gouvernement mis au point sur tel ou tel aspect dans des « pays-laboratoires » comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie ou les Pays-Bas, où les possédants et leurs mandataires ont profondément transformé le système de la « démocratie représentative », n'en gardant à la limite que la façade. Il est clair que Sarkozy a mis pleinement à profit les recettes de la Télé-République inventée par Berlusconi. Il a compris le parti que Blair a su tirer de la presse populaire britannique et de la « *pipolisation* » de la vie privée des dirigeants politiques. Il tire parti du néocorporatisme dont le patronat, l'Etat et les syndicats allemands ont été les pionniers et dont les Pays-Bas ont été un terrain d'application modèle. La notion caoutchouc de « démocratie participative » que Ségolène Royal a cherché à exploiter est une façon de tenter de créer l'illusion du pouvoir sur le local, l'immédiat, pour mieux masquer la dépossession des salariés-citoyens.

Plusieurs pays européens ayant été cités, il faut se demander si nous ne sommes pas confrontés en Europe à une mutation ouvrant sur quelque chose d'analogue à un changement de régime politique. L'une de ses composantes est la substitution de la notion de « gouvernement » par celle de « *gouvernance* ». Le recours maintenant généralisé au nationalisme et au racisme pour tenter de souder l'allégeance aux représentants politiques du capital en est une deuxième. La construction d'appareils « sécuritaires » intergouvernementaux chapeauté le tout. Yves Bonin a déjà analysé la notion de *gouvernance* en 2005 [11], dans le cadre de contributions au décorticage collectif du Traité constitutionnel européen (TCE) auquel l'extrême gauche, Attac et même un secteur du Parti socialiste ont procédé. Ce sont des discussions avec la politologue belge Corine Gobin et la lecture de ses travaux sur l'Union européenne [12] et la Centrale syndicale européenne (CSE) [13] qui nous avaient permis de comprendre ce que recouvrait le terme de « *gouvernance* ».

Pour aller au principal, le but est de doter le capital à l'échelle de l'Union européenne d'un système qui place l'élaboration des normes essentielles à l'abri des vicissitudes du suffrage universel, dont les majorités sont instables, même dans les pays où les institutions protègent le mieux les dirigeants sur ce plan (le Royaume-Uni, la France). Dans ce système, des experts – techniciens mais surtout économistes et juristes – se voient confier ou s'emparent par leur initiative propre de la responsabilité de larges pans des affaires publiques, qu'ils gèrent en comité loin du regard public. Il s'agit à la fois de fonctionnaires internationaux (ici ceux de la Commission européenne) et de personnes désignées par les lobbies industriels, ou par tout autre « intérêt » reconnu parce que sa participation à l'élaboration de normes s'imposant à tous est jugée nécessaire au succès de l'entreprise. C'est le cas pour les « syndicats représentatifs » et pour une large gamme d'ONG. Les décisions reposent sur la recherche du consensus entre « gens raisonnables » acquis au monde tel qu'il est et disposés à collaborer à des formes de concertation qui mettent à égalité des agents publics et des acteurs privés. L'autre mécanisme institutionnel majeur est constitué par le travail de production

27

[3] *Ibid.*, p. 59-60.

[4] Jean-Claude Paye, *La fin de l'Etat de droit. La lutte antiterroriste : de l'état d'exception à la dictature*, La Dispute, Paris, 2004, et aussi « De l'état d'urgence à l'état d'exception permanent », *La Pensée*, N° 348, 2006.

[5] Il s'agit du *Prevention Security Act*. Voir Jean-Claude Paye, « 'The prevention security act' britannique du 11 mars 2005 », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, N° 63, 2005, et aussi « Grande-Bretagne : le 'Terrorist Act 2006' : la fin du politique », *Recherches internationales*, N° 77, 2006.

[6] Voir André Bellon, « Changer de président ou changer de constitution ? », *Le Monde Diplomatique*, mars, 2007, mais aussi mon article « L'année du 'degré zéro de la politique' pourrait-elle être 'l'An un' d'une reconstruction politique ? », *Carré Rouge* N° 38, avril 2007. C'est toujours le thème central du plus récent livre de Dominique Rousseau, *La V^e République se meurt, vive la démocratie*, Odile Jacob, Paris, 2007.

[7] Alain Badiou, *De quoi Sarkozy est-il le nom ?* Nouvelles Editions lignes, Paris, 2007, p. 54.

[8] Ce qui un des buts que nous fixons dans cette revue : voir les deux premiers textes dans le N° 1 de *La Brèche-Carré Rouge*.

[9] Badiou, *De quoi Sarkozy est-il le nom ? Op. cit.*, pp. 103-104

[10] *Ibid.*, p. 44.

[11] Voir Yves Bonin, « La constitutionnalisation du capitalisme » dans le numéro spécial (supplément au N° 31) de *Carré Rouge*, mars 2005.

[12] Voir Corine Gobin, « Le discours programmatique de l'Union européenne. De la privatisation de l'économie à la privatisation de la politique », *Sciences de la société*, N° 55, février 2002, ainsi que « L'Union européenne et la réorganisation des ressources : emploi, retraites, salaires », publié en traduction anglaise dans B. Clasquin et al. (ed.), *Wages and Welfare*, Editions Pier-Peter Lang, Bruxelles, 2004.

[13] Corine Gobin, *L'Europe syndicale*, Editions Labor, Bruxelles, 1997.

de normes, véritable travail législatif dans sa substance, dont s'est emparée la Cour européenne de justice de Luxembourg sur la base des arrêts qu'elle formule sur des questions vitales pour la condition des salarié-e-s et même, désormais, sur l'exercice du droit de grève, jugé illicite dans deux grèves menées par les syndicats suédois [14]. Le but est de conduire les affaires publiques comme les affaires privées et de confiner l'Etat dans un rôle de régulateur et bien entendu de maintien de l'ordre. Assez secondaires au départ, les normes établies (comme tout récemment en matière de délai de détention arbitraire des personnes immigrées) et les accords passés dans des domaines sécuritaires sont devenus les productions juridiques les plus importantes de l'UE.

Le politologue français Guy Hermet, connu surtout pour des livres sur l'Espagne et l'Amérique latine, a travaillé sur la généralisation dans toute l'Europe de formes politiques qui exploitent la xénophobie et qui poussent le suffrage universel propre à la démocratie représentative toujours plus vers le plébiscite. Son travail se situe pour ainsi dire en aval de ceux de Wendy Brown et de Christian Laval sur le néolibéralisme et sa nouveauté. Il a trait aux méthodes de gouvernement auxquelles les bourgeoisies de pays en déclin économique sur le marché mondial et en perte d'influence politique à l'extérieur sont obligées d'avoir recours. La personnalisation du pouvoir, l'appui permanent sur les médias, l'instrumentalisation et le plus souvent la création de toutes pièces du réflexe de peur, la xénophobie, seraient autant de composantes de la réponse imaginée par les dirigeants politiques à une situation historique marquée en Europe par le fait que « la plupart des habitants des vieilles démocraties ne croient plus en un avenir meilleur pour eux et surtout pour leurs enfants. L'attente d'une honnête félicité qui avait justifié l'attachement à la démocratie pendant un siècle a pris figure d'illusion, au point de devenir de moins en moins porteuse de légitimité. » [15] Au plan domestique, dans chaque pays, ce qu'on nomme le « néocorporatisme » [16] serait le complément nécessaire de la *gouvernance*, à propos de laquelle Hermet cite Corine Gobin plusieurs fois.

Au terme d'analyses sur lesquelles le silence a été fait presque complètement, l'auteur arrive à la conclusion que, der-

rière la façade de la démocratie représentative, des formes politiques constitutives d'un « nouveau régime », très éloignées de celle-là, sont en train d'éclorre en Europe. Il y voit la combinaison de deux éléments. D'un côté, des méthodes dont le « berlusconisme » et le « sarkozysme » sont deux variantes ; de l'autre, la *gouvernance* qui a constamment progressé à Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg. Il conclut que l'Europe « pourrait avoir enfanté d'un nouveau régime de traitement des affaires publiques : une pratique populiste et plébiscitaire au niveau de la compétition électorale assortie d'un recours à la 'démocratie participative' dans les affaires locales abandonnées en partie aux représentants auto proclamés de la 'société civile' ; d'autre part, des méthodes relevant de la gouvernance, réservées au petit nombre, s'agissant des orientations économiques, sociales ou politiques d'envergure nationale, régionale ou globale négociées entre acteurs cooptés protégés des humeurs volatiles des électeurs » [17].

Il faut ajouter à ces deux composantes une troisième, qui est celle absolument centrale par laquelle on a commencé cet article, à savoir la mise sur pied en Europe, en coopération étroite avec d'autres appareils étatiques, à commencer celui des Etats-Unis, d'une législation d'exception permettant le déploiement d'un puissant dispositif « militaro-sécuritaire ». La question est largement présente dans le livre de Hermet, mais n'est pas incluse dans cette définition synthétique, alors qu'à très juste titre le rôle des ONG et d'autres représentants de la « société civile » l'est.

La thèse du « changement de régime » doit être prise au sérieux. Hermet met le doigt sur des évolutions dont la racine se situe dans le processus de mondialisation du capital, qui entraîne une modification, au plan domestique comme au niveau inter-étatique, des relations politiques les mieux à même de garantir la protection de la propriété privée et la reproduction du capital. C'est d'ailleurs des contradictions propres à celle-ci, à commencer par l'anarchie de la concurrence et ses répercussions, que proviennent certains des facteurs de vulnérabilité qui caractérisent le « nouveau régime » avant même qu'il ne soit pleinement éclo. Le caractère européen évident de nombreux aspects de la transformation en cours suppose que la discussion de leurs implications stratégiques se développe

dans la gauche anticapitaliste et révolutionnaire partout en Europe. Pour la bourgeoisie comme pour les exploité-e-s et les dominé-e-s, la France représente un enjeu particulier, car le « nouveau régime » y est encore moins solidement implanté que dans le Royaume-Uni ou d'autres pays.

LES « ÉVÉNEMENTS » DE 2005 ET DE 2006 ET LEURS CONSÉQUENCES

Actuellement, en France, la démocratie représentative est déclarée en crise. Cette affirmation ne vient pas de citoyens-salariés pouvant se demander avec quelque raison pourquoi continuer à aller aux urnes puisque les partis en qui ils plaçaient précédemment leur confiance font à peu de choses près la même politique que les partis de droite. Cette caractérisation n'est pas le fait seulement de ceux qui ont quelque raison de mettre en cause la légitimité d'un système où le vote majoritaire exprimé sans ambiguïté n'est pas respecté, comme c'est le cas s'agissant du rejet du TCE. De même, elle n'est pas exprimée seulement par des révolutionnaires, partisans de la « démocratie directe ».

En France, le thème de la crise de la démocratie est exploré par deux catégories de publicistes, qui peuvent être des politologues avec de vrais soucis de chercheurs, mais aussi des journalistes apologues du capitalisme mondialisé. Les premiers voient le sens des mutations en cours, mais craignent que soient détruites des forces d'organisation politique qui ont permis un siècle de vie politique « pacifiée ». Hermet est de ceux-ci. Sa position peut être caractérisée de libérale-humaniste. Son livre est marqué par une indiscutable nostalgie. Il comporte aussi la suggestion que la transition vers le « nouveau régime politique » ne sera pas pacifique partout, ni nécessairement couronnée de succès. « *Le suffrage universel*, écrit-il, *a mis un terme à l'ère des révoltes populaires violentes. Ce sera-t-il agi d'une fin provisoire ?* »

Les seconds s'inquiètent d'une possible émancipation des électeurs comme des pressions de « la rue » et veulent préparer les esprits à la nécessité du changement des formes politiques de domination. Elle serait, selon eux, particulièrement urgente dans un pays où la très forte centralisation du pouvoir a eu comme pendant une centralisation correspondante du combat des

salarié-e-s et des secteurs combatifs de la jeunesse.

C'est à ce groupe qu'appartient Jacques Julliard, chroniqueur du *Nouvel Observateur* et partisan actif de Ségolène Royal. Son livre le plus récent commence par un chapitre intitulé : « La crise du suffrage universel ». La solution préconisée consiste à recourir de façon ordonnée à la « démocratie d'opinion », dont les sondages seraient l'instrument pour ainsi dire quotidien, comme béquille de la démocratie représentative très malade. Il n'y aurait pas lieu de parler de ce livre si ce n'était pour la lumière qu'il jette sur la manière dont la situation politique et sociale française est vue du côté de la bourgeoisie et de ses apologies.

Il est instructif de voir les événements qui ont convaincu, ou achevé de convaincre, Julliard de l'existence d'une crise de la démocratie représentative. L'événement qu'il cite d'entrée de jeu concerne le TCE. S'agit-il pour lui de signaler le déni de démocratie constitué par l'imposition en février 2008 du « Traité simplifié » ? Que non ! C'est l'intervention des salariés et d'un secteur de la jeunesse dans la campagne du TCE, entre janvier et mai 2005, contre l'ensemble de ceux qui défendaient le Traité et la victoire du Non, qui est démonstratif de l'état de crise. Puisqu'il est impossible à Julliard de reconnaître la dimension de classe du rejet du TCE, autant sur le fond (lien entre le TCE et le capitalisme mondialisé et financiarisé) que quant aux formes de lutte utilisées (un travail de fourmi mené par des comités de quartier et de ville devenus point de rencontre entre les militants « encartés » des partis et des organisations et ceux des salariés ayant compris les enjeux avant d'autres), Julliard fait abusivement référence à la théorie italienne du « *qualunquismo* ». Il parle de « *l'irruption sur le devant de la scène politique de l'homme ordinaire, celui que les Italiens nommaient jadis l'uomo qualunque, le citoyen à l'état nu, sans égard pour les notabilités, les groupes d'influence, les institutions qui traditionnellement encadrent le suffrage universel* » [18].

L'autre événement politique important qui exprimerait, selon Julliard, « *la crise du suffrage universel* » a été le retrait du CPE (Contrat première embauche) par le gouvernement Villepin à la suite de la mobilisation des étudiants et des lycéens au printemps 2006 : « *quand Dominique de*

Villepin est obligé de capituler avec son CPE pourtant muni de toutes les estampilles officielles, la démocratie est en danger » [19].

Alors que vu du côté des salarié-e-s et de la jeunesse, le rejet représente une victoire de la démocratie obtenue par les méthodes de l'action indépendante reçue du mouvement ouvrier, du côté de la bourgeoisie le retrait est un indicateur de crise sérieux. C'est donc la forme de domination politique traditionnelle de la bourgeoisie qui se serait trouvée menacée. Aux deux événements cités, il faut ajouter bien entendu les « émeutes de masse » des jeunes des banlieues de novembre 2005, dont la lutte contre le CPE a été, à certains égards, la suite.

Dans un livre qui aborde certaines des questions soulevées ici dans la perspective militante de la gauche anticapitaliste, Stathis Kouvelakis donne une grande importance aux « émeutes protopolitiques des banlieues » de l'hiver 2005. Il considère qu'elles ont ouvert la voie aux « *actions 'coup de poing', à la limite ou transgressant ouvertement la légalité, autrement plus concertées et organisées, qui ont marqué la dernière phase du mouvement anti CPE de 2006 (entre la dernière journée de manifestation du 4 avril et l'annonce de l'abrogation). D'où la violence qui a marqué ce mouvement. Violence étatique massive avant tout qui culmine dans la lourde répression judiciaire qui s'est abattue sur des milliers de participants. A cette violence d'en haut a répondu une contre-violence populaire relativement limitée mais significative. Elle a été dirigée essentiellement contre la police et les appareils répressifs sans oublier son usage ciblé et concerté visant à assurer la poursuite de l'action collective (maintien des 'blocages' des établissements, neutralisation des 'casseurs' par les services d'ordre des manifestations).* » [20]

Réagissant à chaud (son livre reprend sans les modifier des articles écrits le plus souvent immédiatement après les événements), Kouvelakis parle en mai 2006 de « *transformation de la crise politique préexistante en crise de l'Etat* », ce qui me semble-t-il n'a jamais été le cas. En revanche il faut le suivre lorsqu'il soutient que la victoire de Sarkozy tient au fait qu'il a compris le mouvement de radicalisation que ces combats portaient en eux. Il a perçu la portée des processus d'auto-organisation, même si ceux-ci n'étaient encore pas parvenus à aller au-delà d'un certain point. Il a aussi compris et décidé d'exploiter le

[14] Voir Alain Supiot, « Voilà 'l'économie communiste de marché' », *Le Monde*, 24 janvier 2008. Il soutient que l'UE « est en passe de réaliser les projets constitutionnels de l'un des pères du fondamentalisme économique contemporain, Friedrich Hayek, qui a développé le projet d'une « démocratie limitée », dans laquelle la répartition du travail et des richesses, de même que la monnaie, seraient soustraites à la décision politique et aux aléas électoraux. Il vouait une véritable haine au syndicalisme et plus généralement à toutes les institutions fondées sur la solidarité, car il y voyait la résurgence de « l'idée atavique de justice distributive », qui ne peut conduire qu'à la ruine de « l'ordre spontané du marché » fondé sur la vérité des prix et la recherche du gain individuel. » [15] Guy Hermet, *L'hiver de la démocratie ou le nouveau régime*, Armand Colin, Paris, 2007, p. 58.

[16] Guy Hermet, entretien paru dans *Le Temps*, Genève, 8 janvier 2008. (La notion de néocorporatisme, pour caractériser les formes de domination et gestion politique et institutionnelle, jusqu'au niveau local, a été depuis plusieurs années mise en relief dans la revue *A l'encontre*, dans le journal *La brèche* et dans des articles publiés sur le site *alencontre.org*. Pour ce qui est des normes de gouvernance, cette question a été traitée, depuis des années, dans *La brèche*, à l'occasion d'analyses des politiques de *New Public Management*. - Réd.)

[17] Guy Hermet, *L'hiver de la démocratie*, op. cit., p. 200.

[18] Jacques Julliard, *La reine du monde, essai sur la démocratie d'opinion*, Flammarion, Paris, 2008, p. 9.

[19] *Ibid.*, p. 113.

[20] Stathis Kouvelakis, *La France en révolte, luttes sociales et cycles politiques*, Editions Textuel, Paris, 2007, pp. 265-266.

sentiment de peur. Il a donc joué sur ce que Kouvélakis nomme une « *double exaspération, celle des classes dominantes, exaspérées par la résistance tenace rencontrée en France par le néolibéralisme, et celle du 'peuple de droite', rejoint par une partie désorientée des classes populaires, exaspérée par le 'désordre' ambiant* » [21]. Le point du texte (écrit de nouveau à chaud en juin 2007) a trait à ce qu'il nomme la « *nouvelle légitimité* » dont Sarkozy serait paré à la suite de sa campagne et de sa victoire électorale. Plutôt que de poser la question en ces termes, ou encore de rechercher les éléments de parallélisme entre le sarkozysme et le thatchérisme, il s'agirait de bien comprendre les implications exactes qu'à pour les salariés la tâche à laquelle Sarkozy s'attelle. Et cela pas simplement sur le terrain des salaires et des conditions de travail, mais aussi sur celui d'institutions qui ont donné jusqu'à un passé récent, et encore aujourd'hui, un contenu pour ainsi dire substantiel à la démocratie.

LA « CRISE DE LA DÉMOCRATIE » DANS UNE ACCEPTION PLUS FONDAMENTALE

Après les pas déjà faits dans cette voie par Michel Rocard, Edith Cresson et Edouard Balladur, par Lionel Jospin et Jacques Chirac, ce qui est demandé à Sarkozy par le Medef (et l'était aussi à Ségolène Royal lors de la campagne électorale) est d'imposer enfin, vraiment, les mesures préparées depuis des années. Des mesures visant à la destruction des institutions sur lesquelles repose, pour une part, la capacité des salariés à mener jour après jour le combat contre les contre-réformes de l'assurance maladie, de l'assurance vieillesse, du contrat de travail, de l'assurance chômage. C'est-à-dire tout ce qui est rangé de façon très impropre sous le vocable de « l'Etat social ». En raisonnant à partir des seuls besoins économiques du capital dans une économie complètement mondialisée, cela peut sembler aller de soi. Dès qu'on se place sur le terrain des formes politiques nécessaires au capital, ce n'est plus le cas. Les contre-réformes néolibérales s'attaquent à la substance même de ce que la démocratie libérale a représenté pendant une phase historique passagère, ne laissant en place que les « *apparats formels* » de la démocratie représentative.

Ici encore Wendy Brown, qui utilise cette expression, et Guy Hermet apportent un éclairage complémentaire.

Pour Brown, « *bien que le néolibéralisme ait été dénoncé par la gauche pour ses effets impitoyables pour ceux qui sont exclus sans ménagement par les mesures qu'il préconise, ses effets profonds et durables sur l'articulation de la citoyenneté, du social, de l'Etat et du discours politique dans son ensemble ont été rarement relevés* » [22]. Ainsi que le souligne Christian Laval, qui est l'un des seuls commentateurs de Brown en France [23], le travail de destruction des formes antérieures opérées par le néolibéralisme et le néoconservatisme doit être mesuré dans toute son ampleur. Sur le plan social, cela donne « *l'individu responsable de lui-même, qui se doit de réussir sans rien attendre des autres. C'est au nom de cette 'responsabilisation' des conduites, de cette privatisation des problèmes sociaux que les dirigeants occidentaux entreprennent de démanteler les systèmes de retraite, d'éducation publique et de santé en prenant pour modèle, d'un côté, l'individu entrepreneur de soi' et, de l'autre, le bon père de famille travailleur, courageux et prévoyant* ». Au plan politique, il s'agit de hâter la mort « *du sujet démocratique qui constituait la référence idéale de la démocratie libérale. Disparaît peu à peu la figure du citoyen qui, avec d'autres citoyens égaux en droit, affirmait une certaine volonté commune, déterminait des choix collectifs par le vote, définissait un bien public, remplacé par le sujet individuel, calculateur, consommateur et entrepreneur, qui poursuit des finalités exclusivement privées dans le cadre de règles générales organisant la compétition entre tous les individus. [...] Les critères d'efficacité et de rentabilité, les techniques d'évaluation, s'imposent partout comme autant d'évidences indiscutables. Le sujet moral et politique se réduit à un calculateur enjoint de choisir en fonction de son intérêt propre. La pratique politique, telle qu'on peut l'observer aux Etats-Unis et, de plus en plus, en Europe, illustre cette mutation: le 'citoyen' est invité à se prononcer comme s'il n'était qu'un consommateur qui n'entend pas donner plus qu'il ne reçoit, qui 'en veut pour son argent'* ».

Pour Hermet, dans certains pays d'Europe continentale, dont la France, cette mutation ne va pas de soi et ne se fera pas sans crises. Pendant environ un siècle et notamment après 1945, ce sont « l'Etat social » et l'espoir entretenu par les travailleurs – espoir corroboré par les faits

durant quelques décennies – d'une amélioration du niveau de vie qui ont donné au régime politique de la démocratie représentative la substance qui lui aurait autrement manqué et qui lui a fourni une assise. C'était là la condition non explicitée de la large adhésion des salariés à ce régime politique.

L'arrivée de « *l'hiver de la démocratie* » tient au fait que la mondialisation du capital exige le démantèlement de ce socle, un pan après l'autre. Les conséquences en sont considérables. C'est « *l'exercice du gouvernement qui est bouleversé en même temps que l'imaginaire des gouvernés* ». On peut reprocher à Hermet d'avoir fait sienne l'interprétation qui met l'accent sur le rôle joué en France par le patronat catholique en matière d'assurances maladie et de retraites et d'ignorer les mutations qui ont conduit, au travers de la lutte de classe, comme Bernard Friot l'a montré, à l'établissement du « *salaire socialisé* » [24]. Sa façon de rendre compte de l'exemple allemand (les lois de Bismarck) ou anglais (Beveridge) est également tout à fait unilatérale. Les outils théoriques qui placent les rapports politiques entre les classes au cœur de l'analyse font défaut à Hermet. C'est ce qui le conduit à écrire que « *les droits sociaux ne se sont jamais débarrassés de leur visage inégalitaire d'indemnité de sujétion octroyée aux plus faibles* » [25]. Mais il met bien le doigt sur l'un des points centraux qui font que pour la bourgeoisie et ses mandataires, le plein épanouissement des traits la nouvelle période historique est empreint de sérieux problèmes.

LE NÉOCORPORATISME PIERRE D'ANGLE DU « NOUVEAU RÉGIME »

La transformation des gens en « *individus entrepreneurs d'eux-mêmes* » exige du temps, ainsi qu'un environnement économique de forte croissance, aussi artificiels qu'en soient les fondements, ou encore, comme pour le Royaume-Uni, la possession d'une place financière très puissante. Ce n'est pas le cas de la France, encore moins celui de l'Italie. Le défi auquel les « *partis de gouvernement* » sont confrontés en France et ailleurs en Europe est de trouver les moyens de rendre à l'exercice du pouvoir une assise tant soit peu solide, de remplacer aussi vite que possible la légitimité défunte par une nouvelle. La

situation présente rend Hermet très lucide sur le contenu de la démocratie représentative même à son apogée. « *L'hommage rendu au peuple réputé souverain dans le préambule des constitutions de bon aloi est une formule de politesse symbolique, sitôt démentie dans les développements effectifs de ces constitutions. Pour l'essentiel, leur contenu substantiel porte en effet sur des artifices techniques ou sur des normes juridiques destinées à garantir la permanence d'un mode de gouvernement non populaire dans son exercice.* » [26] Aujourd'hui, ces artifices et ces normes techniques revêtent une importance encore plus grande peut-être que par le passé. Elles doivent également être mises au goût du jour.

Dans l'urgence qui résulte des conséquences de la mondialisation et du déclin accéléré des positions économiques de des capitalismes européens – sauf momentanément au moins l'Allemagne, avec son Hinterland –, il ne faut plus faire la fine bouche ni lésiner sur les moyens. En même temps qu'on traite le maximum de questions possibles au moyen de la nouvelle *gouvernance*, il faut occuper le devant de la scène avec la *pipolisation* de la vie des dirigeants politiques. Il faut aller toujours plus loin dans l'organisation des médias étroitement contrôlés par le capital financier et transformés en moyen d'abêtissement et en vecteurs d'un consensus que les sondages seront appelés à confirmer. Il faut organiser une concentration encore plus forte du pouvoir au plan domestique. Hermet évoque à propos de Sarkozy et d'autres politiciens européens « *l'emprunt aux leaders populistes, les vrais, pourtant réprouvés par la fraction 'honorabile' de la fraction d'élus du peuple, de certaines de leurs recettes sans confesser leur origine et en les rendant un peu plus présentables* » [27]. C'est qu'il nomme le « *recours aux instruments 'aménagés' du populisme* ». Mais celui-ci offre peu de garanties au regard de celles assurées par le néocorporatisme.

Dans l'extrême gauche française, les caractérisations de certaines grandes confédérations syndicales comme « réformistes » continuent et parfois servent à diversifier le jugement porté. Par contre, la cogestion (*Mitbestimmung*) à laquelle participent les syndicats allemands a été pointée du doigt. Thème majeur du temps des gouvernements de De Gaulle, l'intégration des appareils syndicaux dans l'appareil d'Etat a

ensuite été mise largement en sourdine. Le néocorporatisme comporte un processus de convergence sociale et culturelle entre les élites politico-administratives de l'Etat, des appareils syndicaux et des appareils patronaux, ensemble avec leurs experts. Sous François Mitterrand, les lois Auroux ont fait faire un grand pas au processus. Elles ont permis que les nationalisations de 1982, avec dans leur sillage la restructuration et son cortège de licenciements dans la sidérurgie et dans la chimie, se déroulent sans de trop gros problèmes. Le terme « partenaires sociaux » est devenu d'usage courant, avant que les rapports entre syndicats, Etat et patronat ne bénéficient de la mise en scène médiatique appropriée (par exemple l'arrivée de Bernard Thibault au ministère du Travail en fin d'après-midi de la veille de la grève des cheminots en novembre 2007).

La notion de néocorporatisme et le type de collaboration étroite entre « acteurs politiques » qu'elle organise éclairent les aspects les plus décisifs de la gestion sarkozyste et de la place occupée par le premier ministre François Fillon. Sarkozy ayant été élu, c'est lui qui est chargé d'accélérer la destruction de « l'Etat social », tout particulièrement pour ce qui a trait au salaire socialisé insupportable pour le Medef, comme pour l'Etat-patron. Il ne peut pas y parvenir seul. Tout le monde doit y coopérer : le Parti socialiste, les associations et autres ONG soi-disant « représentatives » de la « société civile », mais surtout les directions syndicales qui sont la pierre angulaire du néocorporatisme, sans lesquelles le nouveau régime n'a pas de vraies assises.

L'un des premiers actes de Sarkozy, une fois arrivé à l'Elysée, a été d'y convier les dirigeants syndicaux et de déjeuner en ville avec au moins un d'entre eux. Aucun président n'avait encore reçu les syndicats pratiquement en premier et avant la formation de son gouvernement. La démarche de Sarkozy procède, ici, non tant de la V^e République que de ce néocorporatisme qui décline au niveau national les consensus de bonne *gouvernance* mis au point à Bruxelles avec la participation de la CES (Centrale européenne des syndicats), dont l'adhésion de la CGT en 2002 a considérablement renforcé le poids. Il n'y a pas eu seulement la liquidation du mouvement contre la suppression des régimes spéciaux de retraite. Dans la

En même temps qu'on traite le maximum de questions possible au moyen de la nouvelle « gouvernance », il faut occuper le devant de la scène avec la « pipolisation » de la vie des dirigeants politiques.

[21] *Ibid.*, p. 302.

[22] *Les habits neufs*, op. cit., p. 39.

[23] Christian Laval, « A propos de Wendy Brown, *Les Habits neufs de la politique mondiale*, et de François Denord, *Néolibéralisme version français* », *La revue des livres et des idées* (RILI), N° 2, novembre-décembre, 2007.

[24] Voir le long et minutieux travail de Bernard Friot, *Puissances du salariat, Emploi et protection sociale à la française*, La Dispute, Paris, 1998.

[25] Guy Hermet, *L'hiver de la démocratie*, op. cit., p. 35.

[26] Hermet, op. cit., p. 185.

[27] *Ibid.*, p. 172.

forme de la « négociation » comme dans sa substance, le premier des accords sur des éléments constitutifs du contrat de travail qui a été signé en janvier 2008 relève typiquement de la recherche, propre à la *gouvernance*, du consensus entre gens qui agissent de façon « responsable » et qui se comportent comme de vrais « partenaires ».

Ainsi que Hermet et Gobin le soulignent, les associations et les ONG sont parties prenantes de la *gouvernance*. Dans le gouvernement Sarkozy, elles sont représentées par deux ministres (Bernard Kouchner et Jean-Louis Borloo) et plusieurs secrétaires d'Etat (par exemple, Martin Hirsch, ancien président d'Emmaüs France et de l'Agence nouvelle des solidarités actives). Elles se sont aussi de suite prêtées à la mascarade honteuse du « Grenelle de l'environnement » qui ne pouvait pas se tenir sans elles.

Reste à dire un mot du Parti socialiste. Ce qui a été désigné du terme de « débauchage » n'est autre qu'une cooptation plus poussée et soignée que précédemment de ceux et de celles qui, sous de multiples formes, sont parties prenantes des élites oligarchiques qui gouvernent au nom de la bourgeoisie : de Dominique Strauss-Kahn à Jacques Attali, en passant par Jean-Pierre Jouy, Eric Besson, Bernard Kouchner et Jean-Marie Bockel. L'essentiel est ailleurs, dans l'appui apporté à Sarkozy de l'extérieur par les dirigeants socialistes « vertueux ». Puisqu'ils ne sont pas seulement convaincus que le capitalisme est le seul mode de production possible, mais qu'ils ont joué un rôle majeur dans la mise en place de la *gouvernance* au sein de l'Union européenne, ils n'ont plus qu'à assumer tout ce que cela implique.

Il faut faire comprendre aux salarié-e-s et aux secteurs mobilisés de la jeunesse, de façon claire et nette et pour ainsi dire une fois pour toutes, que, par rapport à ces forces, ils sont en quelque sorte seuls, livrés à eux-mêmes, et qu'aux moments décisifs de luttes d'une certaine ampleur qu'ils peuvent mener, ils ne doivent pas attendre de la part du Parti socialiste le moindre soutien, le moindre point d'appui.

Ce message est envoyé de différentes manières par le PS. On peut entrer dans le gouvernement Sarkozy, présider ou faire activement partie de commissions créées par lui. On peut déclarer que les régimes

spéciaux de retraite sont le fait de privilégiés et que les grévistes sont dans leur tort. Sur une question essentielle qui est, en principe au moins, l'essence même de la démocratie représentative, à savoir l'acceptation du vote majoritaire du peuple souverain, tel qu'il s'est exprimé en 2005 sur le TCE, le PS refusera d'en imposer à Sarkozy le respect alors qu'il en a les moyens parlementaires de le faire. On est allé à Versailles et moyennant quelques palinodies, on a laissé passer et même « voté des deux mains » (Jack Lang) le texte constitutionnel présenté par Sarkozy. Autant de façons complémentaires de participer activement à la mise en place des réquisits institutionnels du « nouveau régime » et de livrer le même message, « salariés n'attendez rien de nous ». Pour ce qui a trait au Parti socialiste, on ne fait plus face à un « libéral-socialisme », encore moins à une sociale-démocratisation accrue. On assiste à la transformation du PS en un « parti démocrate », à l'américaine.

PREMIÈRES PISTES DE RÉFLEXION

La première conclusion de l'analyse qui vient d'être présentée, c'est qu'il paraît urgent d'engager la discussion sur les implications du processus de « dé-démocratisation ». Et cela dans le but de réélaborer sur le contenu de la démocratie représentative et le positionnement révolutionnaire à son égard. Il s'agirait aussi d'approfondir la question du néolibéralisme et de dépasser la lecture essentiellement économiciste qui prédomine à gauche. Wendy Brown aux Etats-Unis et Christian Laval en France soutiennent qu'on a affaire à un projet qui dépasse de très loin le seul cadre de la politique économique, qui ne se réduit pas à la réactivation du libéralisme économique du XIX^e siècle, encore moins à un retrait de l'Etat ou à une diminution de son interventionnisme. Le but de ce projet est d'opérer une « mutation anthropologique » comportant la mise en œuvre de ressorts subjectifs spécifiques, la concurrence, la « responsabilisation », l'esprit d'entreprise. Le plus récent film de Ken Loach, *It's a free world*, en donne une illustration magistrale. Ici encore, si on ne veut pas se payer de mots, il faut que la discussion s'ouvre sur les façons dont les révolutionnaires doivent faire face à ce

projet, chercher à le contrer en alliance avec d'autres, mais aussi mesurer les dégâts déjà provoqués.

Sur un plan plus immédiatement stratégique, il faudrait chercher à prendre la mesure des éléments d'extrême instabilité, et partant de dangerosité, qui sont inscrits dans les fondements mêmes du « nouveau régime », en particulier au sein de l'espace de concurrence de l'Union européenne et de ses pourtours. Il s'agirait d'apprécier pleinement ce que représente le recours continu au nationalisme, au racisme et à la xénophobie, même « contrôlés », comme instrument de domination politique. Cela équivaut à introduire, sous de multiples et très dangereuses formes, l'anarchie de la concurrence, qui a été de nouveau libérée par la mondialisation, au cœur même de l'exercice quotidien de la politique – politique domestique, politique européenne et politique internationale *stricto sensu*. A son niveau le plus général, en tant que force concentrée mondiale, le capital jouit face aux travailleurs de rapports qui pèsent totalement en sa faveur. Collectivement et dans chaque pays pris en soi, la bourgeoisie est adossée à ces rapports. Mais de cette situation ne naissent, *ipso facto*, ni une domination politique stable au plan interne, ni les conditions propices à une gestion commune ou une *gouvernance* pacifiques entre Etats.

Tout d'abord, les marges de manœuvre de chaque bourgeoisie sont fortement tributaires de « l'état de santé » général du système capitaliste mondial pris comme un tout. Les mandataires de la bourgeoisie française « ne peuvent pas donner plus » que ce que permettent le fonctionnement de l'économie mondiale et la position que celle-ci y occupe. Or le contexte des mois et des années à venir sera celui du développement et de l'approfondissement de la crise financière mondiale et de sa transformation de plus en plus vraisemblable en crise de surproduction généralisée, accompagnée cette fois d'une poursuite de la hausse des prix de beaucoup de matières premières.

Dans chaque pays, les dirigeants vont être obligés de dire ce que Sarkozy a déjà été obligé de dire, à savoir que la situation économique mondiale n'est pas de son fait et qu'il n'a aucune prise sur elle. Chaque bourgeoisie, d'autre part, est tributaire de la position qu'elle occupe sur le

Faire sienne la « spécificité du politique » serait saisir chaque occasion pour attaquer la « gouvernance » et le néocorporatisme, et aider les salariés à saisir la réalité du régime dont les élections sont la façade.

33

marché mondial, dans la configuration mouvante des relations de force existantes au sein du capital financier mondial, lequel constitue à la fois un ensemble marqué par un « enchevêtrement » toujours plus fort, mais aussi un espace de rivalités permanentes intenses. Le bénéfice que chaque bourgeoisie peut, à chaque moment, tirer au plan économique comme au plan politique des rapports écrasants en sa faveur face aux travailleurs a pour limites celles fixées par sa position au sein de cet espace. Or la position des bourgeoisies européennes, prises comme un tout, recule face aux pays industriels d'Asie et elle est contrainte aussi par de fortes dépendances extérieures, notamment en matière d'énergie, de pétrole, mais aussi de gaz naturel. Certaines bourgeoisies sont dans une position un peu plus favorables que les autres, mais elles ont toutes commencé à se disposer dans un processus de rivalité, dont l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France, mais aussi des pays plus petits, donnent des manifestations quotidiennes. Ces tensions inter-capitalistes au sein de l'Europe ont commencé à croître. Elles s'amplifieront à mesure que la crise financière mondiale se développera. Toutefois, les bourgeoisies restent soudées, même plus que jamais, sur les questions sécuritaires. La Commission européenne et surtout la Cour de Luxembourg vont poursuivre leur production de normes contre les travailleurs. Mais les tensions vont affecter les conditions dans lesquelles la *gouvernance* va devoir se mener au sein de l'UE.

La grande dangerosité de la situation réside, dans chaque pays, dans l'élaboration de mesures qui feront retomber le poids de la situation économique sur les salariés. La bourgeoisie doit donc amplifier le discours sur la « compétitivité » et les « sacrifices » qu'elle exige, mais aussi

faire appel de façon toujours plus poussée à la désignation de « l'autre », de « l'étranger » comme le concurrent, la source de toutes les menaces, celui qui prend le travail, qui « pique les ressources ». Les immigrés venant d'Afrique et d'Asie en seront la cible, mais aussi les travailleurs des pays d'Europe centrale, orientale et balkanique. La question des sans-papiers et bien au-delà des conditions faites aux travailleurs extra-européens est d'une extrême importance. Le mot d'ordre « *il y a un seul monde* », défendu par Alain Badiou, est juste, s'agissant des travailleurs et travailleuses, et de tous les exploités, comme de tous les grands thèmes dits écologiques. Mais c'est aussi au sein de l'UE et plus largement en Europe que le recours au nationalisme et à la xénophobie va s'accroître. D'où l'urgence pour celles et ceux qui s'inscrivent dans la continuité historique d'une bataille pour des « Etats-Unis socialistes et démocratiques d'Europe » de s'extraire d'un cadre national étriqué. Il s'agit de décliner le contenu et les formes de cette perspective politique à partir du point atteint dans la constitution de l'UE et de son fonctionnement. En effet, il y a là l'un des plus importants points d'appui de la libéralisation et de la déréglementation. En 2005, l'extrême gauche a laissé passer trop facilement la problématique – terrifiante si on y songe ne fût-ce qu'un instant – du « plombier polonais ».

L'importance accordée aux formes d'auto-organisation et à tout ce qui relève de l'initiative propre, dite « spontanée » (de façon impropre) des militants, encartés et non encartés, ne doit pas servir à diminuer celle de ce qui est désigné sous le terme de « spécificité du politique ». Il faut effectivement s'emparer de la notion de démocratie comme question politique en soi. Trop tardivement, il y a eu un début de prise de conscience que c'était le ter-

rain prioritaire sur lequel il fallait placer la question de l'adoption du « Traité simplifié », celui du non-respect de la position majoritaire, pourtant dite constitutive de la démocratie représentative, exprimée lors du référendum de 2005. Faire sienne la « spécificité du politique » serait saisir chaque occasion pour attaquer la *gouvernance* et le néocorporatisme et aider les salariés à saisir la réalité du régime dont les élections sont la façade.

Lors des scrutins, il devient important de faire ressortir la « dé-démocratisation » aussi bien des institutions que des élections. Dans le cas de la France, des milliers de salarié-e-s et de jeunes politisés en ont assez largement conscience. Des analyses et des mots d'ordre sur la nature du nouveau régime politique peuvent prendre place de façon très cohérente dans les propositions programmatiques. Faire sienne la « spécificité du politique » consisterait donc sur ce plan à revenir à un usage des élections comme moment particulier de propagande contre le capitalisme et de défense de ce communisme à redéfinir pour lequel les campagnes peuvent servir précisément de moment de redéfinition. La question des questions est bien sûr celle de la place des appareils syndicaux dans le néocorporatisme. Un nombre croissant de salarié-e-s prennent conscience du fait que ces derniers ont accepté (disons les choses ainsi) de s'associer, sans la moindre consultation des instances de base, à l'élaboration en tête à tête avec le Medef et le gouvernement de mesures qui deviennent des faits acquis et sont imposées aux salariés. Le statut de « partenaire social » est antithétique à la démocratie. Il faudrait que cette question, nourrie par une actualité continue, fasse l'objet d'une longue et vaste campagne politique. Ce serait l'une des meilleures mises en œuvre du postulat de la « spécificité du politique ». ✱

HENRI WILNO *

T R A V A I L E T E M P L O I

OBJECTIFS, MÉTHODE ET ÉCUEILS DE LA CONTRE- RÉFORME SARKOZYSTE

L'OBJECTIF SARKOZYSTE DE TRANSFORMATION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI EST CLAIR : ATOMISER LES SALARIÉ·E·S

ET RAMENER LES LIEUX DE DÉTERMINATION EFFECTIVE D'ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA CONDITION SALARIALE AU NIVEAU

LE PLUS BAS : ENTREPRISE, VOIRE RAPPORT BILATÉRAL SALARIÉ / EMPLOYEUR.

La méthode du nouveau président est celle de raids successifs sur tous les fronts. Il s'agit d'aller vite et de tirer parti du moment politique afin de mettre l'« adversaire syndical » sur la défensive. Ce dernier doit se battre (s'il le peut ou le veut) sur plusieurs terrains à la fois et sur un terrain idéologique délimité par les propositions gouvernementales. Comme pendant la campagne présidentielle, Sarkozy mène une bataille, pour une part, idéologique et symbolique, « gramscienne » [1], en alliance avec la direction du Medef (Mouvement des entreprises de France, principale organisation patronale), avec un recours forcené à des « experts » qui multiplient rapports et interventions publiques.

DEUX VOLETS ESSENTIELS

Le premier volet de ce diptyque réside dans la mise à mal du modèle français de régulation du marché du travail. Ce der-

nier comporte trois piliers. Le premier : la primauté du droit « dur » (lois et décrets) sur les règles conventionnelles. Le deuxième qui a trait aux négociations patronat-syndicats attribue une importance primordiale à la négociation interprofessionnelle et de branche ; la négociation d'entreprise ayant un rôle relativement subordonné. Le troisième : ce dispositif fonctionne dans le cadre de la « hiérarchie des normes », c'est-à-dire que le niveau inférieur ne peut déroger dans un sens défavorable aux salariés à un texte produit par le niveau supérieur ; ainsi, un accord négocié au niveau de la branche ne peut être moins favorable que la loi, un accord d'entreprise moins avantageux qu'un accord de branche.

La contre-réforme vise donc à réduire au maximum l'effectivité des règles à portée générale et à renvoyer le plus grand nombre d'éléments à la négociation d'entreprise, voire au rapport bilatéral salarié/patron [2]. Dans sa lettre aux organisations syndicales du 26 décembre 2007, le premier ministre, François Fillon, évoque un droit du travail recentré, notamment sur la santé et la sécurité des salarié·e·s ; le reste relèverait du conventionnel.

Le deuxième volet est une instrumentalisation des directions syndicales. N. Sarkozy a

* Henri Wilno est économiste. Il a participé entre autres à l'ouvrage collectif, avec Laurent Garrouste, Michel Husson et Claude Jacquin, *Supprimer les licenciements*, Ed. Syllepse, 2006, ou encore à l'essai *Le marxisme face au capitalisme contemporain*, avec Michel Husson, Thomas Coutrot, Ed. Syllepse, 2004.

compris que l'ampleur des réformes qu'il veut mener à bien suppose la recherche d'un consensus avec les principales directions syndicales. Il ne suffit pas de textes signés par la CGC, la CFTC et soit FO, soit la CFDT [3]. Il faut « satelliser » à des degrés divers l'ensemble des confédérations. Et l'intelligence de Sarkozy est d'avoir compris et analysé les grandes évolutions des appareils syndicaux et, notamment de la CGT [4]. Ce qui ouvre le terrain à la transposition en France d'un modèle de relations sociales déjà esquissé dans l'Union européenne où existe une concertation permanente entre le patronat (BusinessEurope), le syndicalisme (la CES – la Confédération européenne des syndicats) et la Commission et où la forme d'action quasi exclusive de la CES est de discuter avec BusinessEurope ou de « faire pression » pour que des discussions s'ouvrent.

Ce sont ces deux volets qui sont à l'arrière-plan des multiples initiatives prises depuis l'élection de Nicolas Sarkozy. Pour réduire encore plus l'effectivité des 35 heures – déjà mises à mal sous les gouvernements Jean-Pierre Raffarin (mai 2002-mai 2005) et Dominique de Villepin (mai 2005-mai 2007) – la loi a été employée. En effet, il fallait aller vite sous couvert de distribuer du pouvoir d'achat par le biais des heures supplémentaires. Pour la plupart des autres sujets, des « négociations » ont été lancées. Ce faisant, Sarkozy reprend une tactique des précédents gouvernements de droite mais qu'il amplifie considérablement.

COMMENT INSTRUMENTALISER LES DIRECTIONS SYNDICALES ?

Au début des années 2000 – alors que Lionel Jospin était premier ministre (1997-2002) –, le Medef avait mené campagne pour la « refondation sociale », dont un des éléments essentiels était d'affirmer le rôle éminent des prétendus « partenaires sociaux » dans la production des normes régulant le travail et l'emploi. Position que le patronat était arrivé à faire endosser à l'ensemble des directions syndicales (hormis la CGT) dans un texte cosigné le 16 juillet 2001 intitulé « Position commune ». Ce document réclame qu'aucune loi ne puisse être votée dans le domaine social sans que son projet ait été soumis préalablement aux orga-

nisations syndicales et patronales, avec le temps nécessaire pour négocier. Du côté syndical, une telle orientation avait été accueillie avec un particulier enthousiasme par la confédération CFDT.

La droite, revenue au pouvoir en 2002, combine rigueur sur les objectifs et pragmatisme sur les moyens. L'objectif est clair : il faut, « au nom de l'emploi », supprimer ou vider de leur substance les dispositions du Code du travail jugées contraignantes pour les employeurs. Par contre, au niveau des moyens, c'est le pragmatisme qui prévaut. Les effets d'annonce sont multipliés. Les rapports d'« experts » sortent en rafale et les instances de concertation se multiplient visant à donner une apparence de « grain à moudre » aux confédérations syndicales. Les ministres n'hésitent pas à se draper dans la « sécurité sociale professionnelle », mise pour la première fois en avant par la CGT (pour évidemment l'accommoder en fonction de leurs objectifs). Le rôle prééminent de la négociation est réaffirmé. Ainsi, dans le préambule de la loi du 4 mai 2004 (qui comporte deux volets : formation professionnelle et « dialogue social »), « le gouvernement prend l'engagement solennel de renvoyer à la négociation nationale interprofessionnelle toute réforme de nature législative relative au droit du travail ».

Malgré cette proclamation, les gouvernements Raffarin et Villepin n'hésiteront pas, en fait, à recourir à la loi (sous les applaudissements du Medef). Deux exemples :

1° Pour le temps de travail, avec les lois de 2002 et de 2005, qui assouplissent encore plus le régime des heures supplémentaires et instaurent la possibilité pour « le salarié qui le souhaite » (sic) d'effectuer des « heures choisies » au-delà du contingent réglementaire ou conventionnel.

2° Pour réformer le contrat de travail avec la mise en place du « Contrat Nouvelles embauches » en 2005 (CNE, qui permet dans les entreprises de 20 salariés et moins des licenciements non motivés), puis la tentative, en 2006, du « Contrat première embauche » (contrat au rabais dévolu aux jeunes). Ce CPE suscitera un mouvement national de la jeunesse soutenu avec plus ou moins d'énergie par les syndicats et devra être retiré.

Tout cela va déboucher – après cet épisode qui a démontré au gouvernement

35

[1] Le 17 avril 2007, N. Sarkozy déclarait : « Je ne mène pas un combat politique, mais un combat idéologique. Au fond, j'ai fait mienne l'analyse de Gramsci : le pouvoir se gagne par les idées... Depuis 2002, j'ai donc engagé un combat pour la maîtrise du débat d'idées. » Cf. Sylvain Besson, « Comment Nicolas Sarkozy a gagné la bataille des idées », *Le Temps*, 18.05.07, Genève.

[2] Ce type de rapports bilatéraux domine en Suisse et tend à s'étendre dans les secteurs qui y ont échappé. – Réd.

[3] Le champ syndical français est très morcelé. Les deux premières confédérations sont la Confédération générale du travail (CGT) anciennement liée au Parti communiste et la Confédération française démocratique du travail (CFDT), désormais engagée dans une logique explicite de collaboration de classe, au sens fort. Vient ensuite Force Ouvrière (FO), issue d'une scission de la CGT au temps de la « guerre froide », et dont certains secteurs collaborent depuis longtemps avec le patronat. La Confédération générale des cadres (CGC) regroupe des cadres, mais ne recueille pas les voix de la majorité de ceux-ci aux élections professionnelles. La Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) est une petite confédération dont le nom indique l'origine. Ces cinq confédérations sont reconnues comme représentatives par la loi, ce qui veut dire des moyens financiers et une participation automatique à toutes les négociations. Il faut y ajouter deux nouveaux regroupements : l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), prête à beaucoup de compromis pour être reconnue comme représentative, et « Solidaires », qui regroupe notamment les syndicats SUD. Enfin, dans la fonction publique, un autre syndicat, la Fédération syndicale unitaire (FSU), majoritaire chez les enseignants. Tout cela sans parler de divers petits syndicats indépendants catégoriels et souvent corporatistes.

[4] Cette évolution des sommets de la confédération CGT (il ne faudrait, par contre, pas tirer un trait sur l'appareil intermédiaire dans son ensemble et, surtout, sur les adhérents) à elle seule mériterait un article. Elle a plusieurs racines que l'on peut schématiquement résumer de la sorte : le désarroi idéologique et politique d'un groupe dirigeant qui a longtemps vécu dans le sillage du PCF ; l'influence de la Confédération européenne des syndicats ; la croissance du nombre des permanents confédéraux englués pour une part dans des instances de pseudo-concertation sociale (alors que le nombre d'adhérents diminuait) ; et la nécessité de boucler les fins de mois... (besoins de finances).



l'intérêt de « compromis » avec les directions syndicales – sur la loi du 31 janvier 2007 ayant trait à la « modernisation du dialogue social ». Cette loi prévoit une consultation obligatoire des prétendus « partenaires sociaux » avant toute réforme concernant le Code du travail, avec la possibilité pour le gouvernement de reprendre la main si les négociations n'aboutissent pas.

LA MÉCANIQUE INFERNALE

Une mécanique infernale est désormais en place et elle va être utilisée à plein par Sarkozy :

- 1° une négociation est lancée : par exemple, celle sur le contrat de travail [5] ;
- 2° le cas échéant sur un sujet où les syndicats ne sont en rien demandeurs : par exemple, la négociation annoncée par Sarkozy en fin d'année 2007 sur la possibilité de déterminer la norme de temps de travail au niveau de l'entreprise ;
- 3° le gouvernement donne aux « partenaires sociaux » un délai maximum pour aboutir, sinon, annonce-t-il, il fera sa propre loi ;

4° les syndicats, avec comme justification d'« éviter le pire », concluent un accord au rabais : c'est ce qui s'est passé en janvier pour le contrat de travail ; seule la CGT a finalement refusé de signer ;

5° le gouvernement reprend les termes de l'accord dans la loi (éventuellement en l'adaptant un peu en fonction des pressions du patronat) et célèbre les mérites de la négociation ;

6° variante principale : le thème de négociation n'intéresse pas le patronat (voir les négociations sur la pénibilité ouvertes en application de la réforme des retraites de 2003), il fait alors traîner les choses et le Gouvernement n'intervient pas, au-delà d'exhortations sans portée.

Sarkozy multiplie ainsi les rencontres avec les syndicats conviés le 20 décembre 2007 à discuter avec lui de l'agenda des réformes 2008. Des « négociations » (dans le cadre de la loi de janvier 2007) et des « concertations » (sous des formes diverses) sont en cours ou programmées sur tout un tas de sujets : contrat de travail, égalité salariale hommes/femmes, conditions de travail, « conditionnalité des

allègements de cotisations sociales employeurs » (un thème de fait largement vide destiné à faire plaisir à la CFDT), formation professionnelle, SMIC (salaire minimum), réforme de l'assurance chômage, temps de travail et... représentativité syndicale.

Ce dernier thème est en effet dans la logique des lois de 2004 et 2007. Si on donne un rôle essentiel à la négociation, il est difficile de laisser en vigueur un système où des syndicats minoritaires suffisent pour endosser un texte révisant à la baisse les droits des salariés. D'autant que l'objectif politique est de faire entrer dans le jeu les grandes confédérations (CFDT et CGT). Comme il existe un lien entre la réforme de la représentativité et les règles de financement, il y a matière à « deals » fructueux. Le problème est que cela peut remettre en cause les situations acquises de « signeurs » à la longue tradition de coopération avec le patronat (CGC, CFTC, FO dans le privé)... D'où des hésitations dans les sphères du Medef et du pouvoir. Quant à la CGT, elle déclare ne pas vouloir payer des gains sur le terrain de la

L'ARRIÈRE-FOND D'UN CONTRAT DE TRAVAIL RÉVISÉ

Dans un article intitulé « Un accord pour la précarisation », Thomas Coutrot, économiste, membre du conseil scientifique d'attac, écrit : « Mais pourquoi vouloir flexibiliser un marché du travail français qui ne semble guère rigide ? 2,5 millions de salariés sont en CDD ou en intérim, un record historique ; 800 000 à 900 000 salariés en CDI sont licenciés chaque année. Les licenciements « pour motif personnel » se sont multipliés et représentent désormais trois quarts des licenciements, le quart restant concernant le motif économique. Dans 9 cas sur 10 (l'exception étant les licenciements économiques collectifs), les procédures sont extrêmement simples : un entretien plus l'envoi d'une lettre précisant les motifs. Licencier un CDI dans les premières années ne coûte quasiment rien. Cependant, les indemnités peuvent représenter un à deux ans de salaire pour des salariés ayant une certaine ancienneté. Le problème pour le patronat n'est donc pas tant le manque de flexibilité globale du marché du travail, mais plutôt le fait que le noyau dur du salariat français demeure constitué par des salariés en CDI avec plus de quinze ans d'ancienneté, relativement chers à licencier. Des licenciements « pour motif personnel » nécessitent parfois des transactions financières (surtout pour les cadres) coûteuses pour les entreprises, et occasionnent des litiges aux prud'hommes. » (*Politix*, 4.01.2008)

LA CGT ET LES ACCORDS D'ENTREPRISE

Le quotidien économique *Les Echos*, le 6 février 2008, publie un « Point de vue » de deux politologues – Dominique Andolfatto et Dominique Labbé – intitulé « Vrais et faux changements syndicaux ». On peut y lire : « Depuis plusieurs années, dans les négociations d'entreprise, la CGT signe pratiquement autant d'accords que les autres organisations syndicales. Elle n'a pas attendu le conflit de novembre 2007 [celui des cheminots] pour affirmer son implication dans le dialogue social. »

Les auteurs mentionnés ont publié *Histoire des syndicats 1906-2006*, Seuil 2006, et *Les Syndiqués en France*, Liaisons, 2007. – Réd.

représentativité par des concessions sur le champ élargi des accords d'entreprise.

QUELQUES RÉFORMES DÉJÀ INTERVENUES OU ENGAGÉES

La place nous manque pour les évoquer toutes, en particulier la réforme des retraites des cheminots, électriciens gaziers et agents des transports publics parisiens intervenue en fin d'année 2007. Elle a donné lieu à un mouvement social important qui a au moins permis à ces salarié-e-s de limiter les dégâts concrets de la réforme [6].

Mais le gouvernement a pu en maintenir le principe grâce au refus des confédérations d'agir dans le sens d'une extension du mouvement aux autres secteurs du salariat qui, pourtant, seront aussi affectés par une réforme d'ensemble des retraites en 2008. Cette dernière succédera aux mesures de 1993 pour les salariés du privé et de 2003 pour les fonctionnaires.

Nous nous contenterons aussi de seulement évoquer la réforme du système de suivi et d'indemnisation des chômeurs et chômeuses qui aura comme conséquence première un renforcement des contrôles dans un climat où ressurgit la vieille thèse prékeynésienne du chômage volontaire : les chômeurs sont supposés être en tout ou partie coupables de leur destin. Les déclarations de N. Sarkozy début janvier 2008 sur les chômeurs qui refuseraient « deux offres d'emploi acceptable » vont dans ce sens [7]. On relèvera que, là aussi, il est annoncé que la définition de l'offre d'emploi acceptable sera faite par « un travail en commun... avec les partenaires sociaux ».

Pour ce qui est de la durée du travail, autour du mot d'ordre « travailler plus pour gagner plus », la loi du 1^{er} août 2007 prévoit la mise en œuvre, à dater du 1^{er} octobre, d'un dispositif financier visant à inciter les employeurs à recourir aux heures supplémentaires qui, grâce à des déductions de cotisations patronales, ne leur coûteront pas plus cher qu'une heure normale, et les salariés à les rechercher, car ils bénéficieront de réductions de cotisations sociales salariées et d'une exonération d'impôt sur le revenu qui leur permettront de bénéficier de l'intégralité du surcroît de rémunération [8].

Dans le même sens va la loi adoptée en décembre 2007 sur le rachat des jours dits de RTT, qui existent dans les endroits où

les « 35 heures » ont pris la forme de journées de congés supplémentaires. Prochaine étape annoncée : la possibilité de s'exonérer des 35 heures – c'est-à-dire de la durée légale du travail – par accord d'entreprise ; ce qui est, dans une certaine mesure, contradictoire avec le discours ayant justifié les mesures sur les heures supplémentaires.

Dans la période récente, le système de droits liés au contrat à durée indéterminée (CDI) a été mis en cause par le patronat sous deux angles. Il serait responsable d'une segmentation exagérée du marché du travail entre titulaires d'emplois stables et d'emplois temporaires (contrats à durée déterminée – CDD ; intérimaires). Les droits liés au CDI (notamment en cas de licenciement) seraient trop importants et créateurs d'incertitudes pour l'employeur et donc, par ricochet, défavorables à l'embauche. Ces deux éléments ont sous-entendu les réflexions menées dans les dernières années autour du « contrat unique » préconisé dans divers rapports d'experts [9]. En fait, bien que ces « experts » aient été largement mis en avant, dans la sphère officielle personne n'a jamais sérieusement envisagé une remise en cause des CDD et, a fortiori, de l'intérim.

Il s'agit en fait d'assouplir les règles du licenciement des salariés en CDI (moyennant, le cas échéant, des contreparties réduites pour le salarié parfois regroupées sous l'expression « sécurisation des parcours professionnels »). Cet « assouplissement » du CDI peut lui-même se faire globalement ou par la création à côté du CDI « maintenu » de contrats particuliers. C'est cette deuxième voie qui avait été explorée par le gouvernement de Villepin avec le CNE en 2005 (récemment déclaré non conforme par l'Organisation internationale du travail) et tentée à nouveau avec le CPE.

D'où le lancement de la négociation déjà évoquée ci-dessus et qui s'est achevée en janvier 2008 par un accord dont les éléments essentiels sont l'instauration, à côté du licenciement ou de la démission du salarié, d'une rupture d'un « commun accord » du contrat de travail, qui ouvre la porte à une légalisation de toutes les pressions sur les salarié-e-s, de l'allongement de la période d'essai et de la création d'un CDD avec un objet précis, c'est-à-dire

l'employeur s'il juge que l'objet est rempli ou caduc.

Pour ce qui est des rémunérations, l'orientation est claire : limiter au maximum les augmentations de salaires tout en accordant aux salariés des « compensations » par des éléments annexes au salaire : heures supplémentaires, monétisation des jours de RTT, déblocage de la participation, prime pour l'emploi (« impôt négatif » à la française). Il faut noter que ces mesures creusent aussi le déficit de la Sécurité sociale dans la mesure où il s'agit de revenus du travail exonérés de cotisations sociales (ce que jamais un syndicat n'a revendiqué).

DU CAPITOLE VERS LA ROCHE TARPÉIENNE ?

Au total, la politique sarkozienne du travail et de l'emploi a pour base une vision du monde que l'on peut décliner ainsi :

- où les riches sont découragés de travailler parce que l'Etat, la Sécurité sociale leur prélèvent trop d'argent ;
- où les chômeurs et chômeuses ne travaillent pas en raison d'un système social trop généreux : ils ne cherchent pas vrai-

37

[5] A propos du thème plus général de la révision du Code du travail, voir l'article « Massacre du Code du travail » par Gérard Filoche, sur le site alencontre.org, 4.12.2007.

[6] Voir dans ce numéro l'entretien conduit par Samuel Holder avec des cheminots de Rouen. – Réd.

[7] On retrouve ici la notion développée en Suisse dans la loi sur l'assurance chômage obligatoire, qui est définie à l'art. 16 sous le titre « Travail convenable ». Il y est dit : « En règle générale, l'assuré doit accepter immédiatement tout travail en vue de diminuer le dommage » (sic). L'art. suivant indique les exceptions qui peuvent conduire à définir un travail comme réputé non convenable. Dit autrement, exclu de l'obligation d'être accepté. – Réd.

[8] Dans le quotidien économique français *La Tribune*, Patrick Artus, économiste chez Natixis, écrivait à ce propos : « La défiscalisation des heures supplémentaires fait apparaître à la fois des effets d'aubaine et d'éviction. Des heures supplémentaires vont être défiscalisées (charges sociales pour les entreprises, impôts sur le revenu pour les salariés) : ceci est bien un effet d'aubaine. La substitution d'heures supplémentaires aux nouvelles embauches, à laquelle à la fois les entreprises et les salariés sont incités par la défiscalisation, est bien un effet d'éviction. » Le mécanisme expliqué ici par Patrick Artus, pas particulièrement « à gauche », outrepassé les possibilités d'analyse des économistes helvétiques en place. – Réd.

[9] Voir notamment Pierre Cahuc et Francis Kramarz, « De la précarité à la mobilité : vers une Sécurité sociale professionnelle », Paris, La Documentation française, 2004.

ment de travail ou ont des exigences trop élevées;

– où les entreprises ne créent pas suffisamment d'emplois car elles sont enserrées dans des règles trop contraignantes; – où, enfin, on peut envisager que les salariés gagnent plus mais, dans la mesure du possible, cela doit surtout coûter à la Sécurité sociale et à l'Etat et le moins possible aux employeurs.

Tout cela a semblé assez bien marcher jusqu'en décembre 2007. Mais les difficultés commencent pour Nicolas Sarkozy. En témoigne la chute de sa cote de popularité qui, au-delà du tapage sur sa vie privée, renvoie, tous les commentateurs en sont d'accord, au fait que les salariés ne voient pas arriver les gains de pouvoir d'achat annoncés par le «gagner plus». Se développent, de façon plus ou moins fragmentée, un nombre important de grèves portant sur les salaires, dans les secteurs privé et public. Quant aux retraités, il ne

leur a été accordé en 2008 qu'une augmentation de 1,1%, bien inférieure à l'augmentation prévue des prix.

En fait, la méthode Sarkozy, malgré le ballet avec les directions syndicales et la passivité du Parti socialiste – qui se limite, en substance à affirmer son désaccord sur la méthode –, est peut-être en décalage avec les rapports de force sociaux existant encore en France.

Dans les «Perspectives de l'emploi 2006» de l'OCDE, on trouve des développements éclairants consacrés à «l'économie politique des réformes». Ils insistent sur le fait qu'il importe de sérier les difficultés et de diviser ceux qui seraient susceptibles de s'y opposer [10]. Nicolas Sarkozy – à la suite de Dominique de Villepin à qui cela n'avait cependant pas porté chance – a choisi une autre méthode, parce qu'il a construit son image politique comme celle d'un «battant» qui va réellement et rapidement appliquer son programme: l'attaque quasiment simultanée sur tous les fronts. Les réformes s'ajoutent aux réformes et les textes législatifs aux textes législatifs.

Il y a près de trois ans, Emmanuel Dockès, professeur de droit à l'université de Dijon, publiait un article intitulé «Le stroboscope législatif» [11]. Il y décomptait le nombre de réformes du droit de travail intervenues depuis le retour de la droite au pouvoir en 2004 et écrivait: «*Ce déferlement de textes pourrait faire croire à un dérèglement de la machine législative, à un emballement, à une folie. Il n'en est rien. Ce qui de loin semble chaotique prend tout son*

sens observé de plus près. Il ne s'agit pas de tremblements convulsifs, mais de raison. C'est bien au développement d'un nouvel art législatif que l'observateur du droit du travail assiste, à l'apparition d'une méthode. Et cette méthode, que l'on peut qualifier de «stroboscopique», se révèle d'une efficacité telle qu'il apparaît bien utopique de penser qu'elle n'est qu'un épiphénomène passager.» L'auteur expliquait que cette méthode présentait en effet un double avantage. Le premier sur le plan de la communication: asséner sans cesse des projets qui montrent que «le gouvernement se bat pour l'emploi et les revenus des salariés». L'autre avantage est de permettre de dissimuler, pour un temps, les objectifs réels: «on ne supprime pas les 35 heures» mais en fait, touches par touches, on revient bien en deçà.

Emmanuel Dockès concluait son texte, écrit avant le mouvement anti-CPE, sur un pronostic: «*Le stroboscope est un appareil connu pour déclencher des convulsions chez les épileptiques. On peut penser que la méthode stroboscopique finira par déclencher de tels mouvements incontrôlés au sein du corps social.*» A ceux qui refusent non seulement la méthode, mais le fond des réformes de Nicolas Sarkozy, d'agir pour que ces mouvements «incontrôlés», dispersés se transforment en contre-offensive sociale d'ensemble. Néanmoins, il faudra que celle-ci soit d'ampleur pour mettre réellement en échec un pouvoir adossé à l'«Etat fort» de la V^e République, dont Sarkozy entend encore accentuer le caractère présidentieliste. (fin février 2008) ✱

DISTILLER LES CONTRE-RÉFORMES

Dans l'étude de l'OCDE intitulée «Stimuler l'emploi et les revenus» («Perspectives de l'emploi» 2006, Paris), il est fait l'éloge des réformes partielles quand les risques de résistance sociale sont trop grands: «réformer à la marge pour mettre en œuvre des changements de politique ultérieurs plus profonds». Dans ce sens est souligné l'intérêt de s'attaquer d'abord aux chômeurs: «En effet, ces derniers sont moins susceptibles que les employeurs ou les salariés en place de constituer une majorité politique capable de bloquer la réforme, dans la mesure où ils sont moins nombreux et souvent moins organisés.» Ou encore de procéder à des réformes limitées renforçant «la dualité du marché du travail, ce qui peut ensuite permettre de gagner progressivement le soutien de l'opinion publique à des réformes plus fondamentales des institutions et politiques du marché du travail»

[10] «Perspectives de l'emploi de l'OCDE (2006). Stimuler l'emploi et les revenus», Paris, 2006.

[11] Emmanuel Dockès, «Le stroboscope législatif», *Droit social*, N° 9-10, septembre-octobre 2005. «Le stroboscope est un appareil qui émet de brefs éclairs lumineux, à intervalles très rapides. Utilisé en boîte de nuit, il donne une perception saccadée, déformée du mouvement des danseurs. Son utilisation mal contrôlée peut déclencher des crises d'épilepsie.»

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR SAMUEL HOLDER *

R É G I M E S D E R E T R A I T E

LE MOUVEMENT
DES CHEMINOTS DE
L'AUTOMNE 2007 À ROUEN

39

LA FIN DE L'ANNÉE 1995 RESTE DANS LES MÉMOIRES. UNE MOBILISATION D'AMPLEUR – S'APPUYANT SUR LES SALARIÉ·E·S DE LA SNCF – AVAIT FAIT RECULER LE GOUVERNEMENT D'ALAIN JUPPÉ DANS SON ENTREPRISE D'ATTAQUE AUX RÉGIMES DE RETRAITE. LA LUTTE DES CHEMINOTS, EN AUTOMNE 2007, A CONSTITUÉ LA PREMIÈRE RÉSISTANCE D'IMPORTANCE AUX OFFENSIVES RENOUVELÉES MENÉES PAR LE GOUVERNEMENT. DONNER LA PAROLE À DES CHEMINOTS, MILITANTS RÉVOLUTIONNAIRES, AYANT PARTICIPÉ DIRECTEMENT À CETTE LUTTE RELÈVE D'UNE OBLIGATION POUR COMPRENDRE UNE LUTTE. LE DIALOGUE AVEC EUX – IL POURRA ÊTRE CONDUIT AVEC D'AUTRES – PERMET DE SAISIR LES CONTOURS ET LES CARREFOURS D'UN COMBAT, AINSI QUE LE RÔLE SUR SON ISSUE DES DÉCISIONS PRISES PAR DES COLLECTIFS DE TRAVAILLEURS COMME DES INITIATIVES DES CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES POUR Y FAIRE BARRAGE.

La destruction – en langage patronal et gouvernemental « la réforme » – des « régimes spéciaux » de retraite de certaines catégories de salarié·e·s a été un objectif majeur du gouvernement de Nicolas Sarkozy, dès les premiers mois de son exercice.

Son premier ministre, François Fillon, avait déjà remporté comme ministre de Jean-Pierre Raffarin (premier ministre de mai 2002 à mai 2005) une victoire majeure en 2003 contre le régime des retraites, en particulier dans la fonction publique. Cette fois, il s'agissait pour le gouvernement et le patronat de réussir enfin à démanteler prioritairement le régime des retraites des cheminots (la SNCF compte 238 000 salarié·e·s) et des conducteurs de la RATP (la Régie auto-

nome des transports parisiens compte plus de 40 000 salarié·e·s).

Alain Juppé en 1995 et Jean-Pierre Raffarin en 2003, pour ce qui a trait aux régimes spéciaux, avaient complètement échoué après s'être heurtés à la résistance massive et tenace des salarié·e·s de ces deux secteurs.

Au-delà du désir de vengeance à l'égard d'un segment du mouvement ouvrier français particulièrement combatif et fortement organisé, la bourgeoisie avait la volonté de faire sauter ce verrou pour procéder à d'autres attaques fondamentales contre l'ensemble des salarié·e·s. Au milieu du gué, entre une grande journée de grèves et de manifestations le 14 octobre 2007 et la relance de la lutte par les cheminots le 13 novembre au soir, Raymond Soubie, le conseiller social de Sarkozy, n'en avait pas fait mystère. Dans une déclaration reproduite par le quoti-

* Militant à Rouen et animateur du site Culture & Révolution.



dien économique *Les Echos* le 1^{er} novembre, il confiait : « *C'est la plus difficile des réformes, puisqu'elle concerne ceux qui ont le pouvoir de blocage le plus fort [...]. Si elle réussit, le reste suivra.* »

Le gouvernement Fillon est depuis parvenu en grande partie à ses fins, non sans mal et non sans l'aide décisive des confédérations syndicales. Le syndicat déterminant en l'occurrence a été la CGT dirigée par Bernard Thibault. Une bonne partie de la presse française s'est fait l'écho de son rôle dans le dénouement du conflit et des bonnes relations en tête à tête entre le leader de la CGT et le président de la République. Sarkozy avait parfaitement compris qu'il risquait d'avoir à affronter un conflit du type de celui de novembre-décembre 1995 s'il ne permettait pas à Thibault de désamorcer le caractère

explosif de la grève en lui laissant une marge de manœuvre appropriée. Thibault – qui s'était déjà fait copieusement huer lors de la manifestation parisienne du 14 novembre par des cheminots et les agents de la RATP, y compris des cégétistes – ne pouvait pas d'emblée appeler à la reprise comme la CFDT sans perdre son crédit et ses capacités de freinage du mouvement. Dans un article du 26 novembre 2007, le quotidien *Le Monde* relevait dans son bilan des journées de grève des cheminots vues de l'Élysée : « *Il faut sauver le soldat Thibault, résume Sarkozy, et lui donner le temps de convaincre ses adhérents qu'ils n'ont rien à gagner dans un conflit long.* » L'opération d'affaiblissement et d'isolement du mouvement des cheminots par Thibault s'est donc réalisée en plusieurs temps.

Finalement pour éviter le risque d'une nouvelle grève explosive, des concessions aux cheminots les plus proches de la retraite ou ayant une certaine ancienneté ont été faites au cours des négociations avec la direction de la SNCF. Si les cheminots et les traminois de la RATP ont échoué à préserver leurs acquis, ils ont aussi montré une forte détermination et appris beaucoup sur les « partenaires sociaux » qui se sont ligüés contre eux. Dans certains secteurs, comme à Rouen, les grévistes les plus combattifs ont essayé de redonner sens à des formes d'organisation démocratiques de la grève. Cette nouvelle expérience aura contribué à préparer les plus jeunes cheminots aux luttes futures.

L'entretien qui suit a été réalisé, fin janvier 2008, avec trois cheminots de l'agglomération.

DES ATTAQUES SPÉCIALES ET GÉNÉRALES CONTRE LES RETRAITES

En France certaines catégories de salarié-e-s avaient un régime spécial de retraite différent du régime général. Historiquement ces régimes relativement plus avantageux ont été souvent mis en place pour compenser des conditions de travail pénibles et dangereuses, des astreintes d'horaires difficiles et/ou des bas salaires.

Sarkozy et son gouvernement ne visaient évidemment pas les régimes spéciaux des députés ou des militaires. Ce sont les régimes spéciaux de secteurs combattifs et importants sur le plan numérique qu'ils avaient en ligne de mire : les cheminots, les électriciens d'EDF, les gaziers de Gaz de France, les traminois de la RATP, bref des salariés bien placés stratégiquement pour bloquer l'économie par leurs luttes.

Les attaques ont été portées d'abord contre le régime général de retraite des salariés du secteur privé en 1993. Le gouvernement Balladur a fait passer leur durée de cotisation de 37, 5 ans à 40 ans. Les pensions de retraite ont, en plus, été calculées non plus sur les 10 mais sur les 25 dernières années, donc sur la base d'un salaire moyen nettement inférieur. Autre modification : les pensions ont été indexées sur les prix et non plus sur les salaires, ce qui a favorisé les plus hauts salaires.

En 2003 le gouvernement Raffarin s'attaque victorieusement au régime des agents de la

fonction publique (salariés de l'État, des hôpitaux et des collectivités locales). La réforme Fillon aligne ces salarié-e-s du secteur public sur le régime des salarié-e-s du privé : 40 années de cotisation nécessaires et indexation des pensions sur les prix. Le système de décote mis en place entraîne une baisse de 15% des pensions pour celles et ceux qui partiraient en retraite avec seulement 37 ans de cotisation.

Restait la remise en cause profonde des régimes spéciaux qui ne concernent que 5% des retraités ce qu'a obtenu Sarkozy fin 2007. Leur alignement sur le régime général ouvre la possibilité de faire passer tous les salariés à 41 annuités, puis 42 et ainsi de suite. Compte tenu de l'entrée de plus en plus tardive sur le marché du travail, les salarié-e-s seront obligés soit de partir avec une retraite sévèrement amputée, soit de travailler jusqu'à 65 ans ou bien davantage.

Les quatre points fondamentaux de la « réforme » du régime des cheminots ont été maintenus et les décrets ont été publiés début janvier 2008 : allongement de la durée du travail pour une pension à taux plein ; décote de la pension pour des départs anticipés ; indexation sur les prix ; statuts différents encore plus désavantageux pour les jeunes cheminots et les futurs embauchés.

Entre octobre et décembre 2007, le gouvernement a fait des concessions limitées, en particu-

ulier en divisant par deux la décote initiale prévue. C'était juste pour éviter d'acculer un grand nombre de cheminots à repartir dans une grève dure et prolongée. Mais la projection prévue du régime des cheminots entraînera une dégradation constante tant sur l'âge de départ à la retraite que sur son montant. On trouvera le détail de la contre-réforme en cours et son profil futur sur le site internet du syndicat Sud Rail : www.sudrail.org. D'ores et déjà, elle fait perdre 14% au moins de la pension du cheminot partant à 55 ans (50 ans pour les agents de conduite).

Signalons enfin, pour éclairer la détermination des grévistes de la SNCF et de la RATP, que les journées de grève en France sont entièrement retirées du salaire par les employeurs. Aucun dispositif de compensation des pertes salariales dues à une grève n'existe au niveau des syndicats. Cela explique que des collectes de soutien sont parfois organisées aux piquets de grève, aux péages ou au cours des manifestations. Il arrive aussi que les grévistes mettent en avant la revendication du paiement des heures de grève. Les employeurs considèrent parfois le temps de négociation comme n'étant pas des heures de grève déductibles. Le prélèvement des journées de grève sur les salaires des grévistes est parfois étalé sur plusieurs mois. (s.h.)

mération rouennaise**. Ils ont intégré la SNCF après leur apprentissage à la fin des années 1970. Ils ont participé activement aux grèves de l'hiver 1986-87, de novembre-décembre 1995, du printemps 2003 et d'octobre-novembre 2007. Ces grèves sont restées durablement dans la mémoire des acteurs de ces luttes. Elles éclairent en partie celle de l'automne 2007 et permettent de comprendre ses spécificités et ses limites. Dans l'échange intervient aussi Marie-Hélène, qui a le même engagement militant ; elle est enseignante et a suivi de près, sur le terrain, le mouvement des cheminots.

Quelques précisions sont nécessaires pour comprendre certaines références aux luttes passées faites au cours de l'entretien. La grève des cheminots de 1986-1987 avait vu l'émergence d'une coordination des agents de conduite (ou « roulants ») et d'une coordination intercatégoriques. Ces deux coordinations créées à Paris ont eu des prolongements en province et notamment à Rouen sous forme de coordinations locales et régionales. Les deux coordinations natio-

nales ont organisé ensemble une grande manifestation à Paris vers la fin du mouvement à laquelle ont participé les cheminots rouennais.

En comparaison avec d'autres villes en France, le mouvement de 1995 à Rouen a été particulièrement puissant et marqué par de nombreuses initiatives des acteurs de la lutte, avant tout les cheminots et les enseignants. Les grévistes se réunissaient en assemblée générale quotidienne dans un vaste lieu de réparation des locomotives, « la fosse ». Un comité unitaire regroupant des délégués envoyés par les assemblées des différents secteurs proposait des actions et préparait celles qui avaient été approuvées en assemblée générale de l'agglomération. Les grévistes ont été suffisamment nombreux, enthousiastes et mobiles pour s'adresser tous azimuts aux salarié-e-s des diverses entreprises, imposer la gratuité du métrobus certains jours, occuper la plus grosse agence bancaire du Crédit Lyonnais pendant quelques heures et même bloquer l'ensemble de l'agglomération rouennaise

pendant 24 heures, en occupant des carrefours stratégiques dès le petit matin.

Le fait que les diverses composantes de l'extrême gauche locale avaient réussi à collaborer fraternellement, en ayant le souci commun d'aller dans le sens de la démocratie directe, n'a pas été étranger à l'ampleur et à l'impact du mouvement en 1995. En mai et juin 2003, les cheminots rouennais ont engagé une grève, durant un laps de temps allant de quelques jours à quinze jours, selon les secteurs. Et cela bien que le gouvernement et les centrales syndicales se soient évertués à leur répéter qu'ils n'étaient pas concernés par la « réforme » Fillon-Raffarin. Cette grève a vu la réapparition de comités de grève au dépôt de Sotteville-lès-Rouen, aux ateliers de Quatre-Mares et chez les contrôleurs. Mais le lâchage des syndicats et en particulier celui de la CGT manœuvrant pour empêcher un élargissement du mouvement a frappé durement les esprits. Des syndiqués CGT ont ensuite déchiré leur carte et un certain nombre ont rejoint Sud Rail, un syndicat ne bridant pas leur combativité.

41

➤ **Samuel : Quand et comment avez-vous préparé la mobilisation dans vos secteurs ?**

JEAN-MARIE : A Quatre-Mares (QM) puis au dépôt, on a commencé en septembre à préparer la mobilisation, dès que Sarkozy a annoncé qu'il allait s'attaquer aux régimes de retraite spéciaux. A Quatre-Mares (QM), on a décidé d'organiser une assemblée générale hebdomadaire tous les mardis. Le 18 octobre, il y avait 400 personnes. Les gars étaient chauds, intéressés. Il y avait de l'ambiance. On a axé sur le fait qu'après les régimes spéciaux, le gouvernement s'attaquerait au régime général, qu'on passerait de 40 à 41 annuités, et que toutes les autres attaques passeraient.

THIERRY : Par ses discours, le principal responsable de la CGT jetait des « seaux d'eau glacée » sur la tête des gars pour refroidir l'ambiance.

JEAN-MARIE : Assez finement, la CGT tenait le langage : « *Si jamais les cheminots sont isolés dans la lutte, ils vont se faire « bâcher », se faire avoir.* » On répondait : « *Au contraire, il faut s'adresser aux autres, c'est leur intérêt puisqu'ils vont se faire attaquer l'un prochain.* »

JEAN-MARC : On a essayé de faire pareil au dépôt, mais c'est beaucoup plus diffi-

cile de se voir en assemblée générale [AG dans la suite de l'entretien] qu'aux ateliers de QM, parce qu'on travaille en équipes. On a essayé de créer des liens entre le dépôt et QM en allant avec des copains aux AG des autres chantiers, pour commencer à mélanger les gars entre eux, sachant que la CGT voulait cloisonner les chantiers. On voulait déjà jeter des jalons et créer des contacts entre nous.

THIERRY : On a fait des tournées de chantiers. En particulier, on est allé voir un petit chantier d'une centaine de cheminots près de QM. Ils nous disaient : « *Ah bon, vous faites des AG à QM, nous, on est au courant de rien.* » Ils n'avaient pas d'informations. La CGT de ce chantier nous était très hostile : « *Vous n'avez pas à venir nous marcher sur les pieds !* »

JEAN-MARIE : Parce qu'on est allé au dépôt des cheminots sédentaires [ceux qui ne sont pas roulants], du coup des gens de ce dépôt sont venus vers la fin aux AG des roulants. Jamais ils n'avaient fait cela avant. C'est parce qu'on a fait l'effort d'aller les voir. Comme quoi ça tient parfois à peu de chose... On a discuté entre nous, militants de la Fraction de LO. On voulait organiser les gens indépendamment des dirigeants syndicaux. Créer les bases d'un pré-comité d'organi-

** Ce sont des militants de l'organisation Lutte Ouvrière se réclamant du trotskysme. La porte-parole publique de LO est Arlette Laguiller. Au sein de cette organisation, ces militants appartenaient à la Fraction « L'Étincelle », qui a été en opposition avec l'orientation de la direction de LO durant des années. Cette fraction publiait chaque semaine une tribune dans l'hebdomadaire de LO et une tribune dans son mensuel *La Lutte de classe*. A partir de désaccords, en particulier sur l'orientation électorale de LO de présenter aux élections municipales des candidats entre autres sur des listes du Parti socialiste ou du PCF, cette minorité organisée (fraction) a été « suspendue » par la direction de LO début 2008. (s.h.)



sation, de mobilisation. On a fait le tour de QM : on était une petite vingtaine, essentiellement de Sud Rail et quelques non-syndiqués. Très peu de membres de la CGT ou d'ex-CGT. C'était un peu gênant ; mais bon, on fait avec ce qu'on a. Nous avons fait deux ou trois réunions à QM pour discuter de la stratégie des uns et des autres. Dès le début octobre, on poussait à un mouvement qui ne reste pas cantonné à 24 heures de grève. C'est la condition si on veut que ça rebondisse, que ça devienne un mouvement interprofessionnel. De son côté la CGT freinait des quatre fers et disait : « Attention, les autres ne sont pas chauds, il va peut-être falloir agir en plusieurs temps, etc. » Et là, les gens de QM disaient : « Bon, ils ne veulent rien faire. » Sauf que les retraités, c'est un sujet porteur pour les cheminots. Et en plus ils avaient le souvenir vivace de 95.

JEAN-MARC : Une précision sur le 18 octobre : une journée de 24 heures, ça paraissait vraiment peu pour tout le monde. La CGT disait : « Il faudra être très nombreux en grève pour la reconduire, au moins 50-60 %, voire plus. » C'était l'argument pour ne pas reconduire la grève car on sentait bien qu'ils ne voulaient pas y aller. Mais plus on s'approchait du 18 octobre et plus on sentait que ça allait marcher. Ce jour-là il y a eu 75 % de grévistes, donc ils étaient obligés de reprogrammer une grève. Ils ont fixé une date pour relancer la grève à échéance d'un mois plus tard ; mais en disant que celle-là serait reconductible !

JEAN-MARIE : En plus de quelques secteurs sur Paris, nous à QM et au dépôt, nous avons continué à faire grève le 19 octobre. Le 18 au soir, il y avait un barbecue. Trois cégétistes de QM arrivent, très gênés. L'un me dit : « Ouais, ça va être dur... » Moi : « Qu'est-ce qui va être dur ? » « Bah, ça va être dur pour demain de continuer. » On avait appelé à une AG pour le 19 au matin. Moi : « Si tu viens me dire qu'il ne faut rien faire, nous en tout cas, on va pousser, c'est notre rôle. » Ils étaient très mal à l'aise parce qu'en fait ils avaient envie d'y aller. Les militants de base CGT, pas l'appareil évidemment. Un copain de Sud Rail, qui avait été organisé à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), a réussi habilement à faire cracher le morceau à l'un d'eux : « Oui, c'est l'appareil qui freine... » Le lendemain, Leroy, le respon-

sable CGT de Quatre Mares, a effectivement fait le sale boulot.

THIERRY : Il a dit : « J'appelle tous les syndiqués CGT à se réunir pour prendre une décision. » Ils se sont regroupés à une trentaine.

JEAN-MARIE : Les 400 gars présents se disaient qu'ils se payaient leur tête de se réunir à part. Cela commençait mal. Leroy a déclaré : « Camarades, il ne faut pas continuer. Il faut préparer l'interprofessionnelle, les autres secteurs ne sont pas à notre niveau, etc. » Je reprends la parole derrière lui pour dire : « Tu as tort. On était 75 % en grève hier. C'est un levier. Il faut qu'on s'en serve. » Là ils se sont fait siffler et traiter de noms d'oiseaux. Il y a eu un vote majoritaire pour continuer la grève. Ils étaient furieux. Leroy a repris la parole, et malin quand même, il a dit : « Nous sommes démocratiques, on se rallie à la majorité, on sera en grève aujourd'hui. » C'était comique quel que part.

THIERRY : Un autre de la CGT a dit : « On va aller voir au dépôt et cet après-midi on va refaire un vote. »

JEAN-MARIE : Alors là j'interviens à nouveau : « Non, on vient de voter, c'est terminé. »

JEAN-MARC : En plus au dépôt, nous avions reconduit la grève !

JEAN-MARIE : Un autre responsable CGT a dit : « Y en a marre, c'est toujours les mêmes cinquante excités qui la ramènent. » Je l'ai arrêté : « On n'est pas d'accord mais on se respecte. » C'en est resté là. Il y avait une bonne ambiance. On s'est rendu au dépôt.

JEAN-MARC : De notre côté au dépôt, on a fait grève jusqu'au samedi. On en fait toujours plus que les autres... Ce n'est pas pour en rajouter. En fait c'est politique, c'est pour ouvrir l'opportunité à d'autres de continuer en se donnant le temps de voir ce qui se passe ailleurs.

Comment s'est passée la manifestation du 18 octobre à votre niveau ?

JEAN-MARIE : A Quatre-Mares on avait fait une banderole à plusieurs, y compris avec un gars de la CGT. C'était une banderole sans sigles syndicaux : « Public-Privé : l'équité c'est un emploi et 37,5 [annuités] pour tous ». C'était signé : « Cheminots en lutte ». On a proposé de partir tous ensemble du dépôt. Les gars de la CGT ne se sont pas opposés, mais ils n'ont pas fait le boulot et ils ne sont pas venus. On est donc parti derrière la banderole à une petite centaine.

Au rassemblement à Rouen, on s'est mis devant Solidaires [l'Union syndicale Solidaires est constituée à partir de 10 syndicats autonomes, non confédérés, on y retrouve des structures syndicales telles que Sud Rail, Sud PTT, etc.], mais on n'a pas cherché à provoquer la CGT en essayant de prendre la tête. C'était une manifestation interprofessionnelle, il y avait différents syndicats, des salariés d'EDF [Electricité de France], etc.

Cela dit, les dirigeants CGT avaient décidé de mettre les cheminots en queue de cortège. C'était quand même un signe. Ils se souvenaient des mouvements de 86-87 et de 95 où c'était toujours les cheminots qui prenaient en main les manifés et formaient le service d'ordre en tête. Ils n'avaient pas l'intention de se refaire avoir. Après le 18 octobre les centrales syndicales ont dit au gouvernement « on vous donne jusqu'à telle date ! », mais évidemment le gouvernement n'a rien lâché. La CGT a dit alors à QM qu'il faudrait peut-être moins d'AG car « on n'a pas forcément des tas de choses à dire ». Nous avons riposté : « Non, on continue les AG tous les mardis. On a toujours plein de choses à dire avec l'actualité. Il faut qu'on se méfie. En plus le dépôt maintient ses AG hebdomadaires tous les lundis. Des copains de QM vont aux AG du dépôt et vice versa. Il y a un échange. » Les AG étaient formellement convoquées à l'appel des différents syndicats. On a essayé de convaincre les contrôleurs de venir à une de nos AG et qu'ils fassent comme nous, mais ils n'étaient pas très chauds.

JEAN-MARC : Il y avait nettement moins de vapeur qu'en 95 du côté des contrôleurs. Un copain de Lutte Ouvrière, qui est contrôleur, a aussi essayé qu'il y ait des AG dans ce secteur, mais sans résultat.

JEAN-MARIE : La CGT a dit à l'approche du 14 novembre : « Vous allez voir ce que vous allez voir : on va faire une grève reconductible. »

JEAN-MARC : Il y a eu une réunion inter-fédérale où tout le monde était pour la grève reconductible le 20... Pourquoi les cheminots le 14 novembre et les autres secteurs appelés le 20 ? C'était incompréhensible pour la plupart des gars du rang.

THIERRY : On a continué les AG et des tournées de chantiers.

JEAN-MARIE : Parallèlement, à QM on préparait un comité. On se réunissait dans

un tout petit local. C'est Jean-Luc, un copain de Sud Rail, ancien de la CGT, qui devait le proposer, faisant un peu la liaison entre les deux syndicats. On a fait notre AG la veille du 14 et on pensait le proposer le lendemain de la manifestation. A l'AG du 15 novembre, la CGT a déclaré d'un ton solennel : *« Les camarades, maintenant c'est du sérieux. On va perdre de l'argent. On vous propose de faire une intersyndicale. Tous les syndicats sont d'accord y compris Sud Rail et, en plus, il nous faut un non-syndiqué pour représenter les non-syndiqués. »*

JEAN-MARC : Ils avaient eu vent qu'un comité se montait sur QM. Ils l'appelaient avec mépris « le comité tartempion ». Ils ont voulu nous prendre de vitesse. Je suis à la commission exécutive de la CGT où il y a des gars de différents secteurs. Ils ont une trouille bleue de tout ce qu'ils ne contrôlent pas (comités, coordinations, etc.). Donc, ils préféreraient encore une intersyndicale incluant Sud Rail. Ils se disaient qu'ainsi ils auraient les gens de Sud Rail sous la main.

JEAN-MARIE : A l'AG, je prends le micro et je dis : *« Non, non. On est pour un comité de grève. Ca, ce n'en est pas un. »* Le responsable CGT de QM : *« Vous n'êtes peut-être pas d'accord mais je suis désolé, votre syndicat Sud régional, il est d'accord avec une intersyndicale. »* On a laissé tomber, mais j'ai repris la parole aussitôt : *« Nous, ce qu'on propose c'est une AG interservices. Vous la CGT, vous vous réunissez à 15h. On fait l'AG interservices à 14h pour que vous puissiez venir. Donc il faut une AG interservices tous les jours pour qu'on voie où en est la situation et qu'on discute des actions à mener. »* Sur cette proposition, ils n'ont rien dit.

JEAN-MARC : Il faut préciser qu'en 1995 le mouvement était très fort, les syndicats étaient débordés, nous-mêmes, « les gauchistes », on l'était aussi parfois quelque part. Les réunions très effervescentes se tenaient à la « fosse ». La CGT restait tout au fond, silencieuse. Tous les comités de mobilisation menaient le mouvement, faisaient tout fonctionner, prenaient les décisions. Ils étaient vraiment l'émanation des travailleurs du rang.

Il y avait chaque jour une AG dans chaque secteur. Des délégués à un comité unitaire interservices se réunissaient avant la grande AG à la « fosse » et faisaient le bilan des AG locales. Les appareils

étaient en dehors de tout cela. A la « fosse » il y avait souvent plus de 1000 personnes, essentiellement des cheminots, mais pas seulement. L'AG était ouverte aux autres secteurs mobilisés.

JEAN-MARIE : Cette fois, en novembre, les AG interservices n'ont pas eu lieu à la « fosse » mais au dépôt des agents de conduite. Quand il faisait beau et qu'elles étaient nombreuses, devant le dépôt, sinon, à l'intérieur. La plus grosse AG a réuni 250 personnes. C'est très peu comparativement à 95. Selon les jours les AG réunissaient entre 100 et 250 personnes, ce qui nous a posé un gros problème. La CGT boycottait totalement ces AG. Quelques-uns venaient mais trouvaient des prétextes pour ne pas rester. Ils ont essayé de faire des réunions ailleurs, à la gare de Sotteville une fois. On y est d'ailleurs allé. Mais pour eux, il ne fallait pas que ce soit au dépôt. Ils ont même fait un rassemblement devant le Théâtre des Arts qu'ils ont quitté brusquement en emmenant la sono ! On n'a pas vu le coup se faire.

Il faut reconnaître qu'on a fait des erreurs. On s'est bagarré dans l'intersyndicale pour que les AG soient toujours au dépôt.

QUI SONT-ILS ?

Jean-Marie, 48 ans, et **Thierry**, 46 ans, travaillent aux ateliers de réparation des machines de Quatre-Mares qui comptent 760 salariés. Cet effectif qui était de 1200 il y a trente ans en fait encore une des plus grosses concentrations ouvrières de l'agglomération rouennaise. Jean-Marie a quitté la CFDT après 1995 et Thierry la CGT après le mouvement de 2003. A présent ils sont délégués et militants à Sud Rail.

Jean-Marc, 50 ans bientôt et proche de la retraite, est agent de conduite sur les lignes régionales depuis vingt ans après avoir travaillé aux ateliers de Quatre-Mares. Il est délégué CGT et a exercé des responsabilités à l'échelle régionale dans ce syndicat. Il est relié au dépôt des agents de conduite (250 personnes) de Sotteville-lès-Rouen qui est situé à environ quatre kilomètres des ateliers de Quatre-Mares (QM dans l'entretien). (s./z.)

La grande faiblesse par rapport à 1995 c'est qu'on manquait de militants révolutionnaires. A l'époque il y en avait beaucoup plus, au secteur du contrôle des voyageurs, au dépôt un certain nombre pesaient, José Perez notamment [ce militant avait été un des principaux porte-parole du mouvement en 1995 à Rouen et de la Coordination des agents de conduite en 1986-1987]. Certains sont partis en retraite. C'était plus difficile pour nous, à un petit nombre, de pousser à l'auto-organisation. Même notre comité à QM, on avait du mal à le faire vivre.

JEAN-MARC : Certains militants d'extrême gauche qui en 95 étaient avec nous pour l'auto-organisation se sont retrouvés depuis dans les appareils syndicaux et ont laissé tomber l'activité politique. Du coup on les a eus quasiment contre nous. Déjà qu'on n'est pas nombreux... Ça n'aide pas à faire marcher un mouvement comme nous, on le souhaiterait.

MARIE-HÉLÈNE : Ce qui gênait l'appareil CGT avec l'endroit du dépôt, c'est qu'il s'agit d'un lieu très ouvert où des gens de l'extérieur peuvent venir facilement. Il y a des lieux où même des cheminots ont du



mal à se rendre. Il est difficile d'aller au triage si tu n'y travailles pas. Au dépôt, des étudiants en lutte, des profs, des syndicalistes sont venus et ont passé du temps à discuter. Cela dit, la seule AG interprofessionnelle qui a eu lieu le 20 novembre était composée essentiellement de militants.

Est-ce que les AG interservices ont joué un rôle dans l'orientation du mouvement ?

JEAN-MARIE : Oui parce que la CGT ne voulait rien organiser. On a proposé des actions qui plaisaient aux gens : une opération péage gratuit, une opération métrobus gratuit, aller devant Renault-Cléon, la plus grosse usine de la région avec ses 4900 salariés et au centre de tri postal, etc. La CGT disait que notre mouvement était impopulaire et au péage on constatait que les gens étaient sympas avec nous.

Quel a été l'accueil à Cléon ?

JEAN-MARIE : Très froid dans l'ensemble. On est allé à Renault-Cléon dans la perspective du 20 novembre. Pour préparer la jonction et l'extension à d'autres secteurs. On s'était concerté avec des militants de la LCR de Cléon. Ils sont organisés à la CGT. Ils nous ont accueillis devant l'usine avec une sono. Entre les militants, c'était sympa. Avec nous il y avait quelques cheminots cégétistes mais pas l'appareil.

THIERRY : On a quand même posé des jalons car beaucoup de jeunes de QM sont venus devant les autres entreprises. Eux étaient pour des actions radicales : blocages de ponts...

JEAN-MARIE : On en a fait. On a bloqué le rond-point « aux vaches », l'après-midi. Là aussi les réactions étaient sympathiques. Ce fut notre dernière action.

JEAN-MARC : Les gars étaient demandeurs d'actions aux AG interservices. On en a fait qui plaisaient et les incitaient à revenir le lendemain, y compris des actions avec lesquelles on n'était pas tellement d'accord (les blocages). Mais on s'est opposé au blocage des trains.

La grève était-elle massive ? Est-ce que cela a été à l'arraché d'atteindre le 20 novembre ?

JEAN-MARIE : Le 14 novembre, la grève était plus forte que celle du 18 octobre.

Ensuite, on était entre 40 et 50 % de grévistes. Le 20 novembre, c'est remonté à 60-65 %. Le lendemain, le mercredi, je crois qu'on était à hauteur de 34 % de grévistes. Ce sont les chiffres de la direction. Ce qui est étonnant quand même car les dépôts étaient massivement en grève, ainsi que les contrôleurs, les gars du transport, et QM toujours très fort. Ce qui a plombé le nombre de grévistes, c'est la direction régionale, l'équipement... Mais globalement les chiffres n'étaient pas moins importants qu'en 95.

La CGT, au moment de la reprise, a essayé de faire croire à une diminution de la participation, à un net recul comparativement à 95 ; nous, on disait l'inverse.

JEAN-MARC : On a appris après coup qu'en 95, il y avait moins de 50 % de grévistes et pourtant aucun train ne roulait. Là les dirigeants de la CGT ont essayé de fausser les chiffres en les donnant tous collèges confondus (maîtrise, cadres...). Ils pilonnaient sans arrêt qu'il fallait être plus nombreux. Ils le faisaient d'autant plus qu'ils n'avaient rien à proposer.

Beaucoup de gens sont venus au piquet de grève ?

JEAN-MARIE : Assez peu. Des étudiants, des profs, un routier cégétiste... La grève a été trop courte à mon avis.

Quel était le contenu des discussions ?

JEAN-MARIE : C'était très animé. Des discussions très militantes. On essayait d'axer sur la suite. Ce n'était pas toujours facile. Même sur le contenu de la banderole, il y a eu des discussions : « 37,5 annuités pour tous et un emploi pour tous ».

JEAN-MARC : Sur les 37,5 annuités pour tout le monde, autant en 95 on y croyait tous, autant là les gars le sentaient pour eux et pas au-delà. Il y avait une chape de plomb : « *Vous êtes des privilégiés, vous partez tôt à la retraite.* » Les gars entendaient cela tous les jours à la télé. C'est un matraquage qui a joué y compris sur le moral.

JAN-MARIE : En plus, le dirigeant de la CGT, Bernard Thibault, dès le 14 novembre disait : « *Il ne faut pas que cela aille au-delà du week-end. Il faut qu'on garde nos forces, il ne faut pas montrer que les cheminots sont contre les usagers.* » Pas de chance, les chiffres étaient tellement importants qu'ils ont été obligés de continuer après le week-end.

Comment a été interprétée l'attitude de Thibault sur le terrain ? Quand on lisait ses déclarations dans la presse, on se disait : « là, il casse le mouvement... ».

THIERRY : La majorité des cheminots a bien vu qu'il trahissait.

JEAN-MARC : Il a donné un signe fort à la direction de la SNCF et aux cheminots. Surtout quand ils ont vu qu'il voulait négocier par secteur, SNCF, RATP, EDF, etc.

JEAN-MARIE : Il y a une autre tactique qu'ils ont eue, c'était un peu le tournant d'ailleurs. Sud Rail poussait sur les principaux points : 37,5 annuités, pas de décote, etc. Le lundi, les responsables CGT ont déclaré : « On a gagné. On a obtenu une négociation tripartite avec le gouvernement et les directions, mais par entreprise. » Du coup les revendications ont changé. Ils ont commencé à les gommer, pas au début, mais dès le mardi. On a fait voter des amendements. Ils protestaient : « Ce n'est pas démocratique votre truc. » Mais ils sont encore une force. Quand ils veulent peser, ils pèsent.

En dehors des AG interservices, est-ce que les AG locales se poursuivaient ?

JEAN-MARC : Oui, partout et toujours très nombreuses.

MARIE-HÉLÈNE : Ce serait intéressant de raconter comment ça s'est divisé au moment de la reprise à Quatre-Mares ?

JEAN-MARIE : Le lendemain de la manifestation du 20 novembre, les dirigeants de la CGT ont fait reprendre au Havre et dans d'autres endroits, là où ils étaient forts et seuls. Le jeudi matin à QM, Leroy prend la parole : « Il faut qu'on arrête. Il y a des chiffres qui sont parlants. Il y a des secteurs qui reprennent. Il faut qu'on garde nos forces. Les négociations débutent demain. On va obtenir des trucs. » La direction avait d'ailleurs lâché des petits trucs pour donner du grain à moudre aux syndicats. Lorsque des dirigeants ont affirmé : « Il faut qu'on suspende le mouvement », ils se sont fait siffler. Nous, on est intervenu derrière pour pousser. Et on s'est fait applaudir. Il y avait un décalage. Un copain de Sud est intervenu : « Faut appeler un chat un chat. Vous êtes contre la grève. » Des syndiqués CGT ne se sentaient pas à l'aise. On est passé au vote. J'ai dit : « Ceux qui sont pour continuer, mettez-vous à gauche. » C'était fou à voir, car ce n'était

que les jeunes qui se mettaient à gauche, en dehors de nous et de quelques vieux ! Et les vieux restaient à droite ! Il y avait 178 pour continuer et 191 contre.

THIERRY : Avant la grève c'était les mêmes vieux qui disaient : « Ouais, les jeunes ils ne feront rien, ils ne pensent qu'à eux, c'est des égoïstes. »

JEAN-MARIE : Du coup les jeunes l'avaient drôlement mauvaise.

JEAN-MARC : Il faut dire que beaucoup de cégétistes ont passé leur temps à ne pas être dans le coup de la grève. Ils faisaient la gueule et ont commencé à avoir le sourire le jour de la reprise. L'appareil de la CGT était vraiment contre la grève. Ils ont fait des réunions de syndiqués tous les jours, parfois à 6 h du matin pour fatiguer les gars.

L'appareil local était vraiment en phase avec Thibault ?

JEAN-MARC : Oui, ils sont très peu nombreux, mais ça suffit. Des secrétaires de syndicats, des responsables du comité d'entreprise, ceux qui vont à Montreuil [où se trouve le siège de la confédération CGT].

JEAN-MARIE : Il y a trois militants du courant interne au PCF dit « rouges vifs » à QM, c'est-à-dire ceux qui sont un peu en opposition dans leur parti qu'ils souhaiteraient plus combatifs sur le terrain des luttes. Ils sont d'ailleurs les seuls à diffuser des tracts pour leur parti. Ils étaient pour continuer la grève. Mais ils se sont faits tout petits, ils ne voulaient pas aller contre ceux de l'appareil, même s'ils se sont engueulés avec eux.

THIERRY : Pas en public !

JEAN-MARC : Dans les réunions de syndiqués CGT, tu sentais qu'il y avait quand même une tension entre les militants combatifs et les responsables.

JEAN-MARIE : Olivier Besancenot de la LCR est venu nous voir. On en avait discuté avec les militants de la LCR. Il voulait venir absolument. On a dit : « Pour quoi pas ? » Il est venu à la cantine le 12 novembre. Plus d'une centaine de gars sont passés, dont quarante qui se sont arrêtés pour discuter avec lui. C'était très sympa. Ca discutait de l'avenir, à la fois du mouvement et plus largement. Il venait pour parler du parti anticapitaliste que la LCR propose de construire. Un militant PCF « rouge vif » l'a alpagué sur le fait qu'ils avaient fait capoter une candidature

- *Mais vous avez perdu...*
- *On ne peut pas toujours gagner.*
- *On finira par gagner.*

unitaire des comités pour le non au Traité constitutionnel européen. Il lui a répondu : « Faut voir... Le passé c'est le passé. Il y a un mouvement qui se dessine. Moi je suis prêt à faire un meeting avec Marie-Georges Buffet, avec Arlette Laguiller et d'autres. »

A propos du rôle des jeunes dans la grève : est-ce le résultat d'une intervention de militants d'extrême gauche vers eux ? Ou le fait qu'ils ont vécu des mouvements avant d'entrer à la SNCF ?

THIERRY : Pour certains c'est à chaud qu'ils se sont mis dans le coup. L'un d'eux était à QM depuis deux mois seulement.

JEAN-MARIE : Les jeunes étaient vraiment les plus en pointe, y compris dans les actions. C'est surtout le résultat de notre travail en amont à partir de septembre.

JEAN-MARC : Ils pensaient qu'on avait une chance de gagner.

JEAN-MARIE : Ils avaient raison.

Oui, mais vous avez perdu...

[Rires.]

JEAN-MARIE : On ne peut pas toujours gagner.

JEAN-MARC : On finira par gagner.

Même pour un mouvement avec ses limites comme celui-là, l'expérience de 95 a-t-elle servi ?

JEAN-MARIE : Je pense qu'on a plus tiré d'enseignements de 86-87 pour celui de 95 que de 95 pour cette grève-là. On avait un manque évident de militants révolutionnaires. Au niveau régional et encore pire au niveau national. Ça manquait aussi de pression à la base. Les gens voulaient agir parce que c'était un acquis préservé en 95. « Ils touchent à nos retraites, on remet ça. » Mais il y avait aussi un cer-



tain fatalisme sur les 37,5 annuités. Ils se sentaient dans leur bon droit, mais il y avait un tel matraquage médiatique.

JEAN-MARC : Un journaliste suisse a même dit que c'est la télévision française qui a bousillé la grève.

C'est très réducteur de dire : « c'est les médias qui ont cassé la grève », de même que de dire : « c'est Thibault qui a cassé la grève ». Une série de choses ont joué.

JEAN-MARIE : Oui, mais je pense qu'on n'est pas allé jusqu'au bout de nos possibilités. On aurait pu continuer au moins une semaine.

Vu le tir de barrage contre les cheminots, j'ai été étonné qu'il y ait à ce point du rebond de leur côté, qu'ils réussissent à braver l'appel de Thibault à lever le pied. Il y avait des ressources d'énergie pour que ça ait tenu jusqu'au 20 novembre et un peu au-delà dans certains secteurs...

MARIE-HÉLÈNE : L'espoir des cheminots dans le 20 novembre, c'était que d'autres secteurs allaient peut-être prendre le relais. La journée du 20 a été un gros succès, mais il n'y avait pas d'autres secteurs mobilisables.

JEAN-MARIE : D'un autre côté, il y a des gens qui ont fait grève le 20, pas prioritairement par solidarité avec nous, mais pour se retrouver à nos côtés, au coude à coude. J'ai un copain au Port Autonome [Rouen est un port fluvial et maritime important, en particulier pour le trafic des céréales, de la farine, des engrais et du pétrole]. Je lui ai demandé : « *Bon sang, qu'est-ce que vous faites pour le 20 ?* » Et ils sont venus ! C'est pas mal pour l'avenir, parce qu'eux aussi ils sont en train d'en prendre plein la figure.

JEAN-MARC : Ça faisait quand même beaucoup de monde contre nous. Certains gars le disaient d'ailleurs. Vu le contexte, ce qui a été fait n'est pas si mal.

JEAN-MARIE : Ils disaient : « *La CGT nous torpille, les autres corporations ne s'y mettent pas vraiment, il faut qu'on continue mais ça va être plus dur.* »

THIERRY : Ceux qui n'ont pas participé aux actions insistent sur le fait que le mouvement était impopulaire. Je leur ai dit : « *Vous seriez venus sur le terrain, c'était autre chose. Les gens étaient réceptifs, nous accueillait bien.* »

Y a-t-il eu une tentative de coordination, si ce n'est régionale du moins nationale entre les cheminots en lutte ?

JEAN-MARIE : Il n'y avait que QM qui était branché sur l'idée d'un comité de grève. Sur Paris il y a eu un comité de grève à Juvisy à l'initiative de militants de la Fraction de LO, d'autres à l'initiative de militants sur l'orientation de la direction de LO ; mais il n'y a pas eu une volonté de l'extrême gauche de relier tout cela en coordination. La LCR n'était pas du tout partie dans cette direction. LO non plus. Jean-Luc (militant LO) n'arrêtait pas de dire à QM qu'il fallait suivre ce que faisaient les syndicats et de répéter : « *Arrêtons de nous engueuler...* » C'est fou, quand on y pense.

Quel est l'état d'esprit maintenant ? Qu'est-ce que vous dégagez comme bilan de ce mouvement ?

THIERRY : Plus le temps a passé et plus l'amertume a monté.

JEAN-MARIE : Moins chez les jeunes. Il y a encore des discussions, des gars disant qu'il aurait fallu faire une semaine de plus. Moi, je ne m'éternise pas là-dessus. Je leur dis qu'il faut continuer à voir sur quoi on peut peser. Évidemment ce n'est pas très mobilisateur, mais on n'a pas le choix. Globalement, les vieux gars combattifs sont plutôt cassés, à bout de forces. Un bon copain est venu me dire : « *Je suis malade, je suis ulcéré.* » Les gens, ça les travaille ce qui s'est passé, la situation actuelle...

Quel a été le résultat des négociations ?

JEAN-MARIE : La direction a mis un simulateur sur intranet et les gars viennent me voir en demandant : « *J'en suis où ? Combien de temps je dois faire ?* » Globalement les mesures que les syndicats ont négociées, ça éponge un petit peu les dégâts. Par exemple avec 40 annuités (après ça va passer à 41), il faut que je fasse un an de plus pour avoir la même chose (au lieu de 2 ans et demi initialement). Ça me fait suer, mais bon... Ils ont lâché des brouilles, notamment sur les échelons. Ceux qui ont encore deux ans à faire, ils ne perdent rien et partiront à 55 ans.

C'est les jeunes qui prennent tout en pleine tête. Et en fait ils ne sont pas trop démoralisés par rapport aux autres. On a fait cinq nouveaux syndiqués depuis la grève, dont quatre jeunes qui étaient

contents et nous ont dit : « *C'est vous qui aviez raison.* » Un jeune que je trouve vraiment bien disait à des vieux exprimant toujours leur amertume sur l'issue de la grève : « *Bon, ça suffit comme ça les gars ! On va passer à autre chose...* »

Depuis, dès que Sarkozy ouvre la bouche, le lendemain des gens en discutent et c'est plutôt positif. Les franchises médicales, ça révolte tout le monde. Ce n'est pas la majorité, mais certains disent : « *Jusqu'où ils vont aller, il va falloir à un moment faire quelque chose.* »

Même à froid, on a intérêt à discuter du fait que pour les mouvements futurs, il faudra mettre en place nos propres structures pour optimiser nos forces. Les médias, ça se contourne, mais pour cela il faut que ce soit notre propre coordination qui prenne la parole, qui s'impose au niveau des télé et des radios régionales et nationales. Les appareils syndicaux, c'est pareil, on ne peut pas les laisser mener la danse...

JEAN-MARIE : La solution est politique. Même Sud Rail a plein de limites, on l'a vu pendant la grève.

JEAN-MARC : Ils étaient aux AG interservices. Ça a été le syndicat le plus correct, toujours concrètement sur le terrain. C'est un avis qui n'engage que moi, je suis à la CGT... [Rires.]

JEAN-MARIE : Oui, mais tu sens leurs limites. Ils ne poussent pas à ce que les gens s'organisent eux-mêmes. La grève, ça appartient aux grévistes. C'est politique. S'il n'y a pas d'organisation politique pour aider à la mettre en place, il n'y aura pas d'auto-organisation !

JEAN-MARC : A Sud il y a une certaine naïveté politique. La CGT avait lancé l'intersyndicale pour coincer Sud, mais ils se sont laissés coincer. Ils auraient pu ne pas y aller.

JEAN-MARIE : Quand dans l'intersyndicale la CGT proposait des choses pour aller dans le sens de Sud Rail, des militants de Sud me disaient : « *Tu vois, ça bouge, ils ont peut-être compris des choses...* » Alors que, évidemment, c'était purement tactique de la part de la CGT ! Sa ligne était de verrouiller les AG interservices, verrouiller le mouvement à tous les niveaux pour le contrôler le mieux possible, et basta ! Donc s'il n'y a pas des militants révolutionnaires pour contrecarrer tout cela, rien ne réussira, c'est clair. ✱

NADINE | FLOURY *

G R A N D E D I S T R I B U T I O N

LA FORCE RÉVÉLATRICE D'UNE GRÈVE

47

DES MOUVEMENTS DE PROTESTATION DANS DES GRANDS MAGASINS EN FRANCE NE SONT PAS UNE NOUVEAUTÉ. EN JUIN 2007, LORS DES SOLDES D'ÉTÉ, DES GRÈVES AVAIENT EU LIEU. LA PRESSE RÉGIONALE FRANÇAISE RELATE, PARFOIS, QUELQUES DÉBRAYAGES. TOUTEFOIS, LE MOUVEMENT NATIONAL QUI S'EST ENGAGÉ LE 1^{ER} FÉVRIER 2008 A REÇU UN ÉCHO INHABITUEL. « LA VIE RÉELLE » ET « LE TRAVAIL RÉEL » DES SALARIÉ·E·S DES GRANDES ENSEIGNES ONT ÉTÉ ÉCLAIRÉS. NOUS PUBLIONS UNE PREMIÈRE CONTRIBUTION À LA COMPRÉHENSION DE CETTE LUTTE DE CLASSE.

LE MOUVEMENT DE FÉVRIER

Les grandes revendications de la journée d'action du 1^{er} février dans la grande distribution – qui compte près de 650 000 salarié·e·s – concernaient le pouvoir d'achat et les salaires, le temps partiel, les horaires et le repos le dimanche. La grève s'est poursuivie pendant quinze jours à l'hypermarché Carrefour Le Littoral de Marseille.

L'article qui suit a été rédigé après l'écoute et la lecture des journaux télévisés et de divers articles de la presse régionale et nationale. Mais aussi après avoir parcouru, avec mon amie Hélène, les allées d'un des plus grands Carrefour de la région rouennaise (entre 450 et 500 employés) à la recherche d'échanges avec celles et ceux qui y travaillent. La conversation à chaque fois s'est engagée tout naturellement. Nous n'avons ressenti aucune gêne de la part de nos interlocuteurs et interlocutrices. Au contraire, ils

ont manifesté un certain plaisir à répondre à l'intérêt que nous leur portions. C'est pour ne pas les mettre en retard dans leur travail ou en difficulté face à leurs chefs que nous avons interrompu des discussions qu'ils et elles semblaient prêt·e·s à poursuivre.

« Historique », c'est le terme qui est revenu le plus souvent dans les médias français pour qualifier le mouvement de grève dans les grandes surfaces le 1^{er} février 2008, présenté aussi comme une première, un phénomène inédit, sans précédent... D'où vient donc cette « surprise » ?

UN MOUVEMENT « SOUS CONTRÔLE »

Pour les syndicats, il y a la satisfaction d'avoir réussi à mobiliser un secteur réputé pour être peu syndiqué et où les grèves sont rares (la troisième en trente ans, dans "notre" Carrefour Haut-Normand) : 80% des hypermarchés, entre 65 et 70% des moyennes surfaces et 50% de la logistique auraient été touchés par la grève, chiffres contestés bien évidemment par le patronat. Toutes les enseignes ont été concernées, mais « c'est surtout à Carrefour que ça a

* Nadine Floury a entre autres publié divers articles sur le thème traité ici dans Acrimed (Action Critique Médias), observatoire des médias.



bougé» (il y a eu 70% de grévistes), nous dit la caissière du Leclerc [1].

Leclerc, le défenseur du pouvoir d'achat ? C'est ce que tente de nous faire croire Paris-Normandie, notre unique quotidien local : Leclerc qui « serre la vis aux marques », lutte contre le prix excessif du « Pulco citron » et de la « Vache qui rit », « monte au créneau » parce qu'« il s'est rendu compte des coûts réels ». Le quotidien régional Ouest France en montrait pourtant un autre visage. Le 22 décembre 2007, il nous informait de la colère des salarié-e-s de l'hyper Leclerc de Brest, la grille de leurs salaires n'ayant pas été revue depuis trois ans.

Autre caractéristique mise en avant : l'unité syndicale et l'empressement des leaders à se montrer aux côtés des grévistes en adoptant un ton très dur face au patronat ; unité et ton qui seront de courte durée. Les syndicats semblent se partager les hypermarchés : la CFDT (Confédération française démocratique du travail) est majoritaire au Carrefour du Grand Littoral de Marseille ; dans celui près de Rouen il n'y a plus que FO (Force Ouvrière), ressenti comme particulièrement « mou » par nos interlocutrices. Elles regrettent l'éviction de la CGT (Confédération générale du travail) à la suite d'une grève antérieure, ce qui fait dire à l'une d'entre elles : « Maintenant il n'y a pas le choix, ce n'est pas démocratique. Ils s'élisent entre eux. Il n'y a plus besoin de voter... »

La grève du 1^{er} février n'a donc pas été une grève spontanée, mais un mouvement « sous contrôle » et si certaines n'ont pas fait grève à Rouen, c'est parce qu'elles avaient la conviction que « tout était réglé d'avance, c'était ficelé avec les syndicats ». Pas de réunion donc pour prépa-

rer la grève : « Ça s'est fait par le bouche-à-oreille. On passait dans les rayons et chacun s'inscrivait ou pas pour la grève puis on s'est retrouvé dehors, dans la galerie. Mais ça a été un bon moment, ça nous a fait du bien. »

Les grévistes faisaient signer une pétition qui a rencontré un bon accueil auprès des clients. Les autres salariés dans la galerie ont perçu ce mouvement d'un bon œil comme nous l'avons vérifié.

LES MÉDIAS « DÉCOUVRENT » CES SALARIÉ·E·S

La plupart des médias ont semblé découvrir l'existence de milliers de travailleuses et travailleurs pauvres. Grâce à cette journée de grève, ils se sont penchés sur leurs conditions d'existence. Auparavant, c'était essentiellement au travers de l'œil du patronat qu'ils voyaient le secteur de la grande distribution. Ils se focalisaient : sur la question de la publicité des hypermarchés à la télévision ; sur l'ouverture des magasins le dimanche, en insistant sur le fait que c'était une demande à la fois des salariés et des clients ; sur la loi Châtel [2] dont on sait qu'elle a pour objectif de permettre aux distributeurs de négocier librement avec les producteurs, au nom soi-disant de la défense du pouvoir d'achat. Ils se réjouissaient de la résistance de l'action Carrefour aux « secousses boursières ». Le Monde du 13 janvier nous prévenait obligeamment que « plusieurs analystes conseillent de s'intéresser de nouveau au secteur de la distribution alimentaire » dont les valeurs « pourraient rebondir en 2008 ». Mais le quotidien français, anciennement qualifié de « référence », omettait de nous rapporter qu'en décembre 2007 les grévistes du Carrefour de Brest criaient : « Noël, c'est pour les actionnaires. »

Le 1^{er} février, il leur a donc bien fallu prendre en compte le mouvement des caissières et reconnaître que la grande distribution ce n'est pas seulement PDG qui ont du bagout, comme Michel-Edouard Leclerc et Serge Papin [3], mais aussi plus de 636 000 employés. Parmi eux, 37% employés à temps partiel (dont 55% de femmes) sont devenus ce qu'on appelle pudiquement des travailleurs pauvres. Ils ont vu le SMIC (le salaire minimum légal) non respecté, les « pauses » de plusieurs heures non rémunérées et qui rallongent la journée de travail, les ravages de la précarité, les fins de

mois qu'on n'arrive pas à boucler, l'endettement, l'humiliation de faire appel aux parents, le refus du travail le dimanche qui empêche la vie de famille, les tensions avec la hiérarchie, les pressions sur les grévistes, la déshumanisation du travail. Il y a dans les reportages des mots répétés qui traduisent de profondes souffrances : « On se sent des esclaves, on doit faire du chiffre, du chiffre, on a la pression » (France 2, TJ de 20h, 1^{er} février). La question des fins de mois revient aussi comme un leit-motiv : « On vit sur le découvert tous les mois » (TF1, TJ de 20 h, 1^{er} février) et sur France 2 : « Le loyer, les courses..., on a beaucoup de mal à y arriver en fin de mois. » Nous avons retrouvé tous ces problèmes dans notre Carrefour normand : les salaires des jeunes scandaleusement bas ; les salaires qui stagnent car ils suivent les augmentations du SMIC devenues ridicules ; les horaires flexibles qui font « qu'on n'est jamais sûr des jours de congés, ce n'est pas prévisible ; le pire, c'est les caissières ; elles peuvent avoir des trous de 4 heures, mais pour celles qui habitent loin, ce n'est pas toujours possible de rentrer chez elles » ; les tickets-repas qui ne donnent droit qu'à 1 salade ou 1 sandwich, 1 boisson, 1 dessert. « C'est dérisoire, nous dit un jeune qui range les rayons, et en plus, on doit reverser 1 euro sur les 4,30 accordés. » Le seul satisfait de son salaire ? Un jeune cadre qui n'a pas fait grève (il s'en excuse presque), qui sort de son école de commerce et qui y arrive en travaillant... 50 heures la semaine ! Il espère de l'avancement. Nous apprenons également que le chef du rayon boulangerie fait des journées de 9 heures, 6 jours par semaine.

« Avant on respectait beaucoup plus les gens que maintenant, c'est le rendement qui est en priorité », se plaignait une gréviste sur FR3. « Le minimum de respect, c'est de descendre nous affronter. Depuis le 1^{er} février il n'y en a pas un qui est descendu, ne serait-ce que pour nous dire bonjour » (une gréviste de Marseille au journal du 12 février sur France 2). Même son de cloche au Carrefour Haut-Normand : « Le directeur, après, ne disait plus bonjour à personne. Il s'est fait rappeler à l'ordre par le syndicat, maintenant il redit bonjour. »

QUELQUES MYTHES ÉBRANLÉS

Cette grève, si elle n'a pas donné de grands résultats au plan « matériel », a eu le mérite de faire voler en éclats quelques mythes.

« JE NE PARLE AVEC PERSONNE »

Odile Jaloux, caissière au Carrefour Grand Littoral, explique : « Je reste assise 6 heures, parfois 8 heures, mais je ne parle à personne. Les pauses, on ne me les donne pas au même moment que les autres caissières et avec les clients je répète toute la journée la même chose : « Bonjour, ça fait tant, vous avez la carte fidélité ? Vous pouvez faire votre code, merci, au revoir. » (Le Monde, 25.3.2008)

Le prolétariat n'a pas disparu! Le mot qu'on croyait devenu obsolète car fleurant trop la lutte des classes, inenvisageable à l'époque des partenaires sociaux, est réapparu dans la presse. On a donc entendu parler d'un «prolétariat moderne», d'un «nouveau prolétariat», d'un «sous-prolétariat à la française», féminisé, précarisé, notamment dans le quotidien *Libération* et l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*.

La flexibilité ne semble plus la panacée. Il a fallu reconnaître que derrière ce joli mot se cachait une autre réalité: temps partiel imposé, journées à rallonge, collègues qu'il faut remplacer au pied levé, passage d'un rayon à l'autre, congés non prévisibles...

Le travail du dimanche? Ce n'est certainement pas le choix des salarié-e-s mais une contrainte. Quant aux clients interrogés, ils ont montré leur compréhension: «Ils ont quand même le droit à une vie de famille» (TJ de France 2, 1^{er} février).

Autre surprise. Tiens, les grévistes ne sont pas constamment des «preneurs d'otages»! Les caissières bénéficient de la sympathie de la population et il a bien fallu mettre en avant ce soutien populaire à ceux qui se battent pour leur pouvoir d'achat et leur dignité de travailleurs.

Mais il y a un mythe qu'il fallait consolider médiatiquement: le fameux «travailler plus pour gagner plus» claironné par Sarkozy. Plusieurs reportages ont donc mis en avant la revendication des salarié-e-s à temps partiel de «combler les trous», ou bien d'avoir la possibilité d'exercer un autre emploi en parallèle. De façon subreptice, ces reportages visaient à remplacer la revendication primordiale, l'augmentation des salaires, par celle d'«augmenter nos horaires!». Joli tour de passe-passe.

LE PATRONAT S'ÉTONNE : IL N'Y PAS DE RAISONS À CETTE GRÈVE !

Jérôme Bédier, le président de la FCD (Fédération patronale du commerce et de la distribution), s'est permis de parler de «désinformation», de «grève injustifiée». A l'entendre, le temps partiel est un choix. Serge Papin estime que c'est le cas pour 60% des salariés (ça fait quand même 40% qui n'en veulent pas!). Les salaires? Ils seraient au-dessus du SMIC. Carrefour, qui se targue d'être le deuxième groupe mondial de la grande

distribution derrière le groupe américain Wal-Mart et le premier employeur privé en France avec 140 000 salarié-e-s (appelés des «collaborateurs»), estime être un de ceux qui paient le mieux ses employés, sur 13 mois et demi, avec une remise de 5% sur leurs achats dans le magasin (comme ça, rien ne se perd!). D'après eux, une caissière travaillant 35 heures et ayant 6 mois d'ancienneté gagne 1617 euros. Problème: c'est 1600 euros brut (pas net) et avec les primes comprises. De toute façon, vu qu'il n'y a pratiquement pas de temps complet (35 heures), les salaires des caissières sont en général largement en dessous des 1000 euros (aux alentours de 750-850 euros, a-t-il été relevé dans les reportages, soit entre 1170 et 1325 CHF francs suisses).

À MARSEILLE, UN MOUVEMENT COMBATIF MAIS ISOLÉ

Il n'y a eu qu'au Carrefour du Grand Littoral de Marseille que la grève s'est poursuivie et que le mouvement s'est durci. Le 15 février, il y a eu une intervention brutale des CRS contre les grévistes tentant d'empêcher le déchargement de camions. Une jeune employée enceinte et un élu du PCF ont dû être hospitalisés. Des syndiqués ont été assignés en justice «pour entrave à la liberté du travail».

A Marseille, plus d'une centaine d'employés sur les 571 salariés qui ont tous manifesté le 1^{er} février (hormis les cadres) ont tenu bon, mais leurs revendications sont restées essentiellement locales: une prime exceptionnelle pour tout le monde de 250 euros (le magasin a ouvert en 1996 sous l'enseigne Continent avant de passer Carrefour en 2000, mais seuls les employés Carrefour embauchés avant 1998 touchent une prime d'ancienneté); la fermeture du magasin à 21 h au lieu de 22 h; la revalorisation des tickets repas de 3 à 4,50 euros (sachant qu'un sandwich là-bas coûte 4 euros); des heures de travail supplémentaires pour les temps partiels les moins rémunérés; le paiement de la moitié des jours de grève.

Les grévistes se sont réunis en assemblée générale pour décider de la poursuite de leur mouvement, mais en reculant peu à peu. L'intersyndicale a proposé de remplacer la prime de 250 euros par une prime sous forme de bons d'achat de 150 euros, la revalorisation des tickets à 4 euros, et à

LE TICKET GENDARME

Après seize jours de grève, du 1^{er} au 16 février 2008, les salarié-e-s du Carrefour Grand Littoral, à Marseille, voient une augmentation du ticket restaurant conditionnée à une baisse du «taux de démarque», soit le vol dans le magasin. Amaria Gacemy, déléguée syndicale CGT de ce Carrefour, affirme: «Il faudra faire encore plus le gendarme en plus de notre travail habituel pour gagner 22,50 centimes d'euro par ticket, puisque la moitié est à la charge des salariés.» Amaria Gacemy constate: «Les salarié-e-s ralentissent. Heureusement qu'on ne travaille pas à la chaîne, car elle serait déjà arrêtée. Et ça sera comme ça tant que rien ne change.» (*Politix*, 13 mars 2008) Le samedi 22 mars, les salarié-e-s de cet hypermarché de 16 000 mètres carrés ont à nouveau cessé le travail.

[1] La chaîne propriété de Michel-Edouard Leclerc qui intervient souvent dans les grands médias écrits et électroniques. - Réd.

[2] Le 20 décembre 2007, l'Assemblée nationale a adopté définitivement le projet de loi pour le Développement de la concurrence au service des consommateurs. Cette loi est connue sous le nom de «loi Châtel». - Réd.

[3] Président de la société System U (hyper-U). - Réd.

5 dans deux ans, et, enfin, le paiement de deux jours de grève. Ils ont obtenu le soutien des candidats en campagne électorale pour les municipales, celui de l'UMP comme celui du Parti socialiste.

Le vendredi 15 février, suite aux violences des CRS, les syndicats appellent à un élargissement du mouvement à d'autres magasins. Il y aura des débrayages de soutien dans trois Carrefour proches, mais FO appelle déjà à la reprise. Le samedi c'est la CFDT qui accepte de signer le protocole de fin de conflit. La CGT ne signe pas, mais appelle aussi à la reprise pour, dit-elle, ne pas diviser le personnel.

Ce que la direction a accordé est bien maigre au regard des 16 jours de grève: 80 000 euros pour les œuvres sociales du Comité d'entreprise; 45 centimes d'augmentation du ticket repas mais à une condition: que le taux de démarque (sorties sans achat pour vols ou casse) passe de 2,6 à 2,4%; deux à trois heures en plus par semaine pour les temps partiels les plus défavorisés, les deux derniers jours de grève payés et l'étalement mensuel du décompte des jours de grève.

Les reportages nous montrent deux types de réactions: à la fois un sentiment de gâchis et d'amertume, mais aussi un sentiment de fierté. «*Je n'ai pas perdu ma fierté*

parce que je l'ai toujours, on a perdu tout le reste, on n'a pas avancé, on a perdu 15 jours de travail, de salaire et on n'a pas avancé [...]; je suis amer même plus que ça, sachant qu'il y avait des personnes surendettées» (France 2 JT de 13 h, 18 février). Fred sur RTL: «*Je pense que financièrement, on n'a rien gagné, on n'a rien perdu non plus, mais, humainement, on a vraiment gagné quelque chose; ça nous a permis d'être plus solidaires, les chefs ne nous regardent pas de la même façon et je pense qu'on sera plus fort face à la direction [...]. Maintenant quand le directeur passera, je le regarderai droit dans les yeux et je ne me sentirai pas inférieur à lui. On a montré qu'on pouvait tenir. Maintenant par exemple, quand vous attendez deux mois pour avoir une paire de chaussures de sécurité, eh bien maintenant au bout d'un jour, faudra qu'on nous la donne. C'est un tas de petites revendications comme ça. Quand on aura des embrouilles, on sera moins seul.*» Sur Europe 1: «*Plus on allait continuer, plus j'avais peur, on allait tout perdre, alors, avoir la moitié d'une baguette au lieu d'avoir une baguette entière, je préfère prendre la moitié de la baguette. Au niveau des tickets restaurant, je suis déçue, au niveau des jours de grève qui ne sont pas totalement payés, je suis déçue, voilà. Et au niveau de la direction, je la trouve lamentable.*»

ÇA NE PEUT PLUS DURER

Nous avons ressenti l'isolement de la grève à Marseille dans "notre" Carrefour Haut-Normand: pas de rejet ou de condamnation de ce qui se passait là-bas, mais un sentiment qui avait du mal à s'exprimer, le fait qu'on n'était pas encore prêt pour une grève dure de ce type.

Au niveau national, les syndicats ont prévu une journée d'action sur les salaires en mars [4]. Pour l'instant les syndicats ont repris leur rôle de partenaires sociaux raisonnables. Pour calmer les ardeurs des salarié-e-s, les patrons agitent la menace des caisses automatiques, plus rentables que la caissière la moins payée.

Mais ce que nous avons compris aussi au cours de nos discussions, c'est que les caissières et les autres employés gardent la «tête sur les épaules» et portent un regard très critique et même très politique sur la situation générale actuelle. Par exemple, Sarkozy et ses femmes?: «*C'est pour amuser la galerie et dissimuler les vrais problèmes.*» Le discours de Sarkozy sur la religion?: «*Une honte, il mélange tout.*» Et derrière tout cela, la conviction que «*ça ne peut plus durer, ça va craquer un jour et pas qu'à Carrefour!*». (Février 2008) ✱

LOW COST SOCIETY

Les attaques contre les salaires se généralisent en Europe. Dans la stratégie d'abaissement du coût de reproduction de la force de travail, le hard discount trouve sa place. Les enseignes emblématiques dans certains pays européens sont celles de Lidl, Aldi et autres Ed. Des études se félicitent de la «hausse spectaculaire des produits alimentaires». Pourquoi? Parce que cela va accroître la part de marché des enseignes du hard discount qui vendent des produits alimentaires, dûment sélectionnés et aux qualités nutritionnelles discutées et discutables, à des prix plus bas. Leurs salarié-e-s sont aussi soumis, eux, à un régime basses calories salariales. Le quotidien économique *La Tri* -

bune, le 28 février 2008, faisait état d'une étude de TNS World Panel affirmant: «Seuls 68,5% des ménages français fréquentent au moins une fois dans l'année une enseigne de hard discount.» Ce taux de pénétration est jugé faible par rapport à l'Allemagne où les hard discounts réalisent 42% des ventes de produits alimentaires. Comme le dit Eric Montazel, directeur conseil chez TNS Sofres: «La spectaculaire hausse [des prix des produits alimentaires] pourrait les [consommateurs] inciter à redécouvrir ce circuit.» L'«abaissement des coûts salariaux» offre de nouveaux débouchés... C'est ce que certains économistes américains ont qualifié de «low cost society». – Réd.

[4] Le samedi 22 mars, des débrayages se sont produits dans diverses enseignes de la grande distribution, telles que Carrefour, Tati, Conforama, Monoprix. Selon une responsable de la fédération CGT Commerce et services, la mobilisation portait sur le pouvoir d'achat et contre le temps partiel subi. Les directions de quelques enseignes "affichent leur lutte contre le temps partiel subi" (AFP), en vue de désarmer d'autres mouvements. La lutte initiée le 1er février va certainement trouver diverses expressions dans le futur, nous y reviendrons. – Réd.